

ÉCHANGES LINGUISTIQUES EN SORBONNE

ÉLiS

Volume 11

Édition 2026

Directrice de publication: Chloé PERES

Rédactrice en chef: Maëline BUGE

Éditeur.rices: Mélanie GANTIER & Martin
ETCHART

ISSN 2425-1526

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
REMERCIEMENTS	5
Salomé FABRY — Les constructions absolues dans <i>l'Harmonie des Évangiles</i> bilingue latin – vieux haut-allemand de Fulda, dite <i>Tatian</i>	7
Nathan WELTER —Analyse hybride des modalités volitives en français : une articulation tesniéro-gosselinienne	41
Julia MARTIN —Les artefacts peuvent-ils agir ? L'Agentivité Fictive, un procédé stratégique du discours de vente	67
Patryk BAZINSKI —Structure en « LIKE + proposition subordonnée en THAT » : un schéma de complémentation émergent ?	93
Brahim BOUGNOUCH —Is <i>You're a tough man to love a tough</i> construction? Reassessing ANC constructions beyond raising	115
Lilia BEN MANSOUR —From Bárbaros to 'orbān: The Semiotics of Othering/Counter- Othering and the Construction of a Muslim (Quasi-Arab) Tunisian Linguistic Identity	135

ÉDITORIAL

Depuis maintenant 18 ans, la revue ELIS, Échanges Linguistiques en Sorbonne, portée par les jeunes chercheur·e·s en linguistique du CELISO (UR 7332), s'efforce de créer un espace de publications scientifiques dédié aux jeunes chercheurs en linguistique. En tant que tel, cette revue accueille des travaux portant sur une ou plusieurs langues, en synchronie comme en diachronie, et s'ouvre à une pluralité de cadres théoriques et méthodologiques.

Afin d'assurer la rigueur scientifique des contributions publiées dans la revue, chaque article fait l'objet d'une évaluation en double aveugle réalisée par un comité de lecture composé de chercheur·e·s confirmé·e·s issu·e·s de différentes universités et laboratoires. Ce onzième volume s'inscrit dans la continuité de cet engagement scientifique.

Le présent numéro, consacré en partie aux actes de la Journée d'Étude des Doctorant·e·s et Jeunes Docteur·e·s du CELISO du 6 février 2025, a pour objet d'étude l'anglais, le français, le latin et le vieil allemand ainsi que l'arabe et propose des analyses morphologiques, syntaxiques, sémantiques et pragmatiques.

Nous ouvrons ce volume sur l'étude de langues anciennes avec l'article de **Salomé Fabry** qui nous plonge dans une comparaison entre le latin et le vieil haut allemand, en analysant les constructions absolues du *Tatian*. À travers une étude quantitative, nous apprendrons à replacer ces constructions absolues dans leur contexte syntaxique, et pourrons observer les parallèles entre le datif absolu allemand et l'ablatif absolu latin, le premier semblant être un emprunt direct au second.

Nathan Welter s'intéresse à l'analyse des modalités volitives en français en articulant la théorie de dépendance tesnièreenne (1959) et le modèle paramétrique de Gosselin (2010). L'auteur étend le concept tesniérien de noyau verbal par la notion de nucléarité emboîtée, afin de rendre compte des configurations syntaxiques différentes selon que l'agent volitif et l'agent de l'action sont coréférentiels ou non (structures auto-orientées, hétéro-orientées, impersonnelles et complexes). Cette articulation permet de distinguer une valence syntaxique bivalente d'une valence sémantique profonde trivalente, et met en évidence des corrélations prédictives entre paramètres modaux et contraintes syntaxiques.

Julia Martin s'interroge sur l'attribution de propriétés agentives à des artefacts dans les discours promotionnels, comme dans l'énoncé « This shoe makes no compromise on comfort ». À partir d'un corpus de descriptions de produits tirées de sites marchands, elle examine les limites des conceptions traditionnelles de l'agentivité et propose la notion d'« Agentivité Fictive » pour rendre compte des mécanismes cognitifs qui conduisent à présenter des objets inanimés comme des acteurs de l'action.

Nous poursuivons notre exploration de l'interface syntaxe-sémantique de l'anglais avec l'article de **Patryk Bazinski** qui s'intéresse au statut de la structure « LIKE + proposition subordonnée en THAT » dont la recevabilité fait l'objet d'un désaccord persistant dans la littérature. L'analyse qualitative de corpus semble indiquer que cette structure constitue un schéma de complémentation autonome et en cours de grammaticalisation. Il s'agit ainsi d'un

élargissement du paradigme de complémentation de LIKE au-delà des formes infinitives et gérondives traditionnellement reconnues.

L'article de **Brahim Bounouch** s'attache également à proposer une étude de la syntaxe anglaise et souligne les limites de l'analyse traditionnelle des constructions comme *You're a tough man to love*. À partir d'exemples de corpus et d'une approche fondée sur la grammaire cognitive et la grammaire de constructions, l'auteur montre que les constructions ANC possèdent des propriétés syntaxiques et sémantiques qui les distinguent des *tough constructions*. Il est proposé d'analyser ces occurrences comme des constructions copulatives ordinaires, dans lesquelles la proposition infinitive précise le domaine d'application de l'adjectif.

Pour conclure ce onzième volume, **Lilia Ben Mansour** s'intéresse à l'articulation entre altérité linguistique et ethnique en Tunisie, où la religion a constitué un vecteur d'assimilation à l'identité arabe. L'article interroge le rapport ambivalent des Tunisiens à l'arabité et analyse comment la maîtrise de l'arabe classique, érigée en marqueur de prestige face aux populations berbères stigmatisées, s'accompagne aujourd'hui d'un paradoxe : le recours, chez les Tunisiens, à des insultes anti-arabes retournant le stigmat contre les Arabes eux-mêmes.

En espérant que ces lectures vous soient agréables et enrichissantes,

Maëline Buge, Martin Etchart, Mélanie Gantier et Chloé Peres
Comité éditorial – Sorbonne Université, CELISO (Centre de Linguistique en Sorbonne)

REMERCIEMENTS

La revue Échanges Linguistiques en Sorbonne est éditée par un ensemble de linguistes appartenant au Centre de Linguistique en Sorbonne (CELISO, EA 7332).
<https://celiso.parissorbonne.fr/>

Comité éditorial et de rédaction

Chloé PERES, directrice de publication

Maëline BUGÉ, rédactrice en chef

Mélanie GANTIER, éditrice

Martin ETCHART, éditeur

Ce numéro a pu voir le jour grâce à la participation précieuse de nombreux relecteurs, que nous remercions vivement :

Comité scientifique

Jean ALBRESPIT, Professeur émérite à Université Bordeaux Montaigne, CLIMAS

Alessandro BASILE, MCF à Université Sorbonne Nouvelle, PRISMES, SeSyLIA

Delphine CHOFFAT, MCF à Sorbonne Université, CELISO (Centre de Linguistique en Sorbonne)

Romain DELHEM, MCF à Université Paris Nanterre, CREA (Centre de Recherches Anglophones)

Grégory FURMANIAK, PU à Université Sorbonne Paris-Nord, Pléiade

Dominique LEGALLOIS, PU à Sorbonne-Nouvelle, LaTTiCe

Laetitia LEONARDUZZI, MCF à Aix Marseille Université, Parole et Langage

Caroline MARTY, MCF à Sorbonne Université, CELISO (Centre de Linguistique en Sorbonne)

Catherine MILLER, Directrice de recherche émérite au CNRS (pôle Langues, littérature, linguistique)

Béchir OUERHANI, Maître-Assistant à Université de Sousse, Traitement Informatique du Lexique

Catherine PAULIN, Professeure émérite à l'université de Strasbourg, LiLPa

Olivia RENAUD-JENSEN, MCF à Sorbonne Université, CELISO (Centre de Linguistique en Sorbonne)

Thérèse ROBIN, MCF à Université Paris-Est Créteil, IMAGER (groupe IDEAL)

Échanges Linguistiques en Sorbonne est mis à disposition selon les termes de la licence CC-by-nc 4.0.

ISSN 2425-1526



Les constructions absolues dans l'*Harmonie des Évangiles* bilingue latin – vieux haut-allemand de Fulda, dite *Tatian*

Salomé Fabry¹

Sorbonne Université

Centre de Linguistique en Sorbonne (CELISO) – UR 7332

Résumé (fr) :

Des constructions absolues, définies comme des syntagmes propositionnels comprenant un prédicat nominal, adjectival ou participial et employées comme circonstants temporels sans autre marque de leur rapport au syntagme principal que leur marquage casuel, sont attestées dans l'*Harmonie des Évangiles* bilingue de Fulda. On les rencontre à l'ablatif en latin, et au datif en vieux haut-allemand. Leurs profils sont variés, allant de constructions purement temporelles à d'autres où différentes valeurs pragmatiques s'ajoutent à la valeur temporelle. Une étude quantitative montre que leur morphosyntaxe est dans l'ensemble typique du latin tardif, et s'éloigne de la structure archaïque telle qu'identifiée par Ruppel (2012). Leur fonction textuelle s'étend sous forme de continuum allant d'emplois cadratifs à des emplois narratifs, et va de pair avec une grande diversité syntaxique. Sous cette forme, le datif absolu allemand est donc un emprunt à l'ablatif absolu latin, qui répond à des contraintes textuelles et traductologiques précises.

Mots-clés : *vieux haut-allemand, latin, construction absolue, syntaxe, traduction*

Abstract (en) :

Absolute constructions, defined as propositional syntagms with a nominal, adjectival or participial predicate, used in an adverbial, temporal function and whose relation to the principal verbal syntagm is marked only by a case, are found in the bilingual *Gospel's Harmony* of Fulda. They are in the ablative in the Late Latin text, and in the dative in the Old High German translation. They are of different types, extending from purely temporal to more versatile temporal constructions with additional pragmatic values. A quantitative study shows that tendentially, their morphosyntax is typical of Late Latin rather than of archaic absolute constructions as identified by Ruppel (2012). Their textual function ranges in the form of a continuum from frame to narration, and is reflected in their syntactical diversity. In this form,

¹ Ce travail est le résultat de mon mémoire de Master 2 réalisé sous la direction de Delphine Pasques à Sorbonne Université en 2023 : je tiens donc à la remercier pour son accompagnement et ses relectures. Je remercie également les deux relecteurs ou relectrices anonymes pour leurs remarques avisées, Daniel Petit pour ses conseils pendant la préparation du mémoire et lors de la soutenance, Gohar Schnelle pour son aide dans la prise en main du ReA ainsi que toutes les personnes qui ont relu et m'ont orientée pour tout ou partie de ce travail. Merci enfin au comité d'édition d'ÉLIS pour avoir accepté et accompagné la rédaction de cet article.

the German absolute dative is here borrowed from the Latin absolute ablative, which meets textual as well as translational necessities.

Keywords : *old high german, latin, absolute construction, syntax, translation*

Abstract (de) :

Absolute Konstruktionen, in dem Sinn eines Syntagmas mit nominalem, adjektivischem oder partizipialem Prädikat, das als zeitliches Adverbiale ohne jegliche andere Markierung als die Kasusflexion benutzt wird, sind in der bilingualen *Evangelienharmonie* von Fulda zu finden. Sie tauchen in Latein im Ablativ und in Althochdeutsch im Dativ auf. Von denen gibt es verschiedene Typen, die vom rein temporalen bis zu solchen hinreichen, bei denen zusätzliche pragmatische Werte hinzukommen. Eine quantitative Studie zeigt, dass ihre Morphosyntax eher typisch für das Spätlateinische als für die archaischen absoluten Konstruktionen (Ruppel, 2012) ist. Textpragmatisch stehen sie auf einem Kontinuum zwischen Rahmen- und Erzählfunktionen, was auch an ihrer Syntax zu erkennen ist. Deutsche absolute Dative mit diesem Profil sind also Entlehnungen aus den lateinischen absoluten Ablativen, die durch den Text und die Übersetzungsbedingungen determiniert werden.

Schlüsselwörter : *Althochdeutsch, Latein, Absolute Konstruktion, Syntax, Übersetzung*

Introduction

Les constructions absolues se retrouvent dans plusieurs langues indo-européennes anciennes, comme en sanskrit, en grec et en latin, tandis que leur présence dans les langues germaniques anciennes est plus rare. Bien que reconnaissables dans les textes, elles se révèlent complexes à définir et à décrire. On peut tenter d'en proposer une description minimale : il s'agit de syntagmes à deux membres nécessaires, l'un en fonction de sujet et l'autre en fonction de prédicat². Ce syntagme dépend d'une phrase-cadre par rapport auquel il joue le rôle de circonstant³, en donnant par exemple des indications temporelles, causales ou consécutives. C'est le marquage casuel seul qui indique cette fonction circonstancielle, sans connecteur autonome ni coréférence du sujet du syntagme dépendant avec un des constituants de la phrase-cadre. L'élément en fonction de prédicat peut être de nature nominale, adjectivale ou participiale, et s'accorde, dans le cas d'un adjectif ou d'un participe, en genre et en nombre avec le constituant nominal en fonction sujet. L'ensemble du syntagme porte un marquage casuel,

²Le prédicat exprime « une propriété ou une relation entre entités », et « attend généralement des arguments auxquels il assigne un rôle sémantique » (Abeillé & Godard, 2021: Prédicat). Étant le centre de la structure actancielle, il est donc obligatoire au sein de celle-ci ; de plus, lorsque sa catégorie le permet, il porte généralement les marques de temps, d'aspect et/ou de mode (TAM).

³Exprimant donc une circonstance de l'événement que dénote le prédicat, par opposition aux compléments qui expriment eux des actants, c'est-à-dire des entités impliquées dans la réalisation de cet événement. Dans le cadre des théories de la valence, les actants sont les constituants demandés par le verbe, pour un énoncé grammaticalement et sémantiquement correct dans une synchronie donnée (la valence des verbes évoluant bien sûr en diachronie, cf. Robin (2022)).

principalement le locatif en sanskrit, le génitif en grec, l’ablatif en latin et le datif en vieux haut-allemand. Ainsi, dans le texte bilingue étudié, nous avons l’exemple suivant⁴ :

(1)

lat.	Et	his	dict-is	ab-i-it	ascend-ens
	et	DEM.ABL.PL	dire.PTCP.PASS-ABL.PL	loin-aller-PRF.3SG	monter-PTCP.ACT.NOM.SG
		Hierosolim-am			
		Jérusalem-ACC.SG			
vha.	Thes-en	gi-quet-an-en	gieng	stig-ent-i	
	DEM-DAT.PL	PFV-dire-PTCP.PASS-DAT.PL	aller.PRET.3SG	monter-PTCP.ACT-NOM.SG	
	zi	Hierusalem			
	vers	Jérusalem			

« Et, ces choses dites, il partit en montant à Jérusalem » (*Tatian*, 138, 15)

Au-delà de ces éléments de description formelle, il faut souligner une certaine souplesse dans leur emploi, puisque le critère de non-intégration du sujet de la construction absolue dans la phrase-cadre n’est pas toujours respecté, en particulier en latin médiéval. L’identification des constructions absolues pose aussi un problème récurrent. En effet, il est parfois difficile de définir précisément un prédicat, et donc de disposer de critères permettant de reconnaître une valeur prédicative au participe. C’est pourtant cette valeur prédicative qui distingue une construction absolue d’un syntagme nominal en fonction de circonstant comprenant une expansion participiale. Les critères choisis doivent de plus être utilisables sur des langues anciennes, et donc ne pas reposer uniquement sur le sentiment de la langue du locuteur. Dans certains cas, il faut enfin reconnaître une ambiguïté syntaxique effective dans l’analyse de la construction. Il existe donc une grande variabilité dans la description syntaxique et sémantique des constructions absolues, qui résulte à la fois du paradoxe d’une structure ayant en apparence un noyau nominal mais dont la majorité du sens est pourtant portée par un deuxième élément le plus souvent non nominal (participe, adjectif, les noms semblent plus rares en fonction de prédicat dans ces structures⁵), et des très nombreuses valeurs que peut prendre cette construction

⁴Les gloses suivent les *Leipzig glossing rules*. Pour éviter une longueur excessive, le genre inhérent n’est précisé que lorsqu’il aide à la compréhension du passage.

⁵Ils sont extrêmement minoritaires dans notre corpus, mais la proportion peut varier en fonction des langues et des textes.

par rapport au syntagme principal associé. Enfin, la question de l'origine de ces constructions a concentré une partie des débats, tant à propos de leur datation (s'agit-il de structures présentes en proto-indo-européen, et donc héritées dans les langues anciennes mentionnées, ou bien d'innovations similaires dans ces langues ?) qu'à propos des modalités de leur émergence.

Les constructions absolues sont moins courantes dans les langues germaniques que dans d'autres langues indo-européennes. On les trouve dans des textes gotiques, traduits du grec, et, pour le vieux haut-allemand, principalement dans l'*Harmonie des Évangiles* de Fulda, un manuscrit bilingue latin – allemand rédigé en 830 environ et connu sous le nom de *Tatian*. Ce dernier fait partie des premières grandes mises à l'écrit des dialectes du vieux haut-allemands, et consiste en une traduction majoritairement ligne à ligne de l'original (*zeilenentsprechende Bilingue*, Kapfhammer (2015: 46)). Les constructions absolues qu'on y trouve sont cependant traditionnellement considérées comme des artifices de traduction, non authentiques : des « calques » du latin (voire du grec pour le gotique). Beaucoup de grammaires allemandes n'en mentionnent pas l'existence et, lorsqu'elles le font, ces constructions absolues sont toujours mises en rapport avec un original latin ou grec (p.ex. Behaghel (1924: 431), Schrodtt (2004: 95)). Elles sont parfois également évoquées comme apparentées à des syntagmes prépositionnels circonstanciels comprenant un participe dit « dominant » (Petit, 2019). On peut différencier participe dominant et prédicat tel qu'employé ici par le fait que le premier concerne une analyse sémantique et le second implique une analyse tant sur le plan sémantique que syntaxique (cf. Ruppel, qui distingue *dominant* et *obligatory* (2012: 177-185) et Storme, qui distingue *dominance* et tête de syntagme (2010: 4-5)). Les constructions absolues du *Tatian* ne font pas l'objet d'une étude plus détaillée, et mêmes les études les plus précises de la syntaxe du *Tatian* (p.ex. Masser (1997: 136), Fleischer, Hinterhölzl & al. (2008)) se contentent de préciser qu'il s'agit d'artifices de traduction dus à des contraintes matérielles (longueur des lignes à respecter dans une présentation en colonnes) et à la proximité du texte latin, disposé en regard du texte allemand.

Cet article propose donc une étude plus précise des constructions absolues et de leur emploi dans le *Tatian*. Les questions qui guident cette recherche sont les suivantes : quelles sont leurs caractéristiques en latin et en vieux haut-allemand dans le *Tatian* ? Quels sont les paramètres qui expliquent l'emploi de ces constructions dans ce texte ? Dans la partie 1, je définirai brièvement les constructions absolues. La partie 2 sera dédiée à la présentation du corpus et de la méthode d'analyse choisie. Dans la partie 3, je présenterai mes résultats, avant d'en présenter une interprétation dans la partie 4.

1. Les constructions absolues : présentation et définition

Les constructions absolues ont fait l'objet de nombreuses définitions et analyses, et je ne pourrai pas en faire le tour ici (pour une synthèse récente, voir par exemple A. Ruppel (2012: 4-28)). Je me concentrerai donc sur les critères qui m'ont paru pertinents pour mon analyse.

Les constructions absolues sont des syntagmes dont les membres entretiennent entre eux un rapport de prédication : elles comprennent donc en principe au moins deux membres⁶, l'un remplissant une fonction de sujet et l'autre une fonction de prédicat. Ce sujet est normalement de type nominal ou pronominal, tandis que le prédicat doit être non verbal ou correspondant à un mode verbal non fini. En latin, Serbat en identifie ainsi 4 types : nominal, adjectival, participe passif et participe actif (Serbat, 1979: 343). Les prédicats adjectivaux ou participiaux s'accordent en genre et en nombre avec leur sujet (*cf. ex. (1)*). Les prédicats nominaux sont également au même nombre que leur sujet, comme dans l'exemple suivant :

(2)

lat.	Philipp-o	autem	fratre	eius	tetrarcha
	Philippe-ABL.SG.M	cependant	frère.ABL.SG.M	3SG.GEN	tétrarche.ABL.SG.M
	Iture-e	et	Trachonitid-is		
	Iturée-ABL.SG.F	et	Trachonitide-ABL.SG.F		
vha.	inti Philipp-o	sin-emo	bruoder	herist-en	
	et Philippe-DAT.SG.M	3.POSS-DAT.SG.M	frère[DAT.SG.M]	prince-DAT.SG.M	
	in lantskeffin	Iture	inti	Trachonitidis	
	en pays.DAT.SG.F	Iturée.DAT.SG	et	Trachonitide.DAT.SG	

« et Philippe son frère étant tétrarche [prince] en Iturée et en Trachonitide [en pays d'Iturée et de Trachonitide] » (13,1, variantes de la version vha. entre crochets)

Le syntagme ainsi constitué est mis en rapport avec une phrase-cadre, présentant au moins un syntagme verbal principal. La construction absolue est donc dans une situation de subordination par rapport à un autre syntagme verbal, sans que cette dépendance ne soit explicitée par un subordonnant⁷. Le mode verbal non fini est parfois considéré comme portant la marque de subordination de la construction absolue (Touratier, 1994: 158). Cela semble convaincant pour les constructions absolues dont le prédicat est un participe, mais moins clair pour celles dont le prédicat est adjectival ou nominal, comme dans l'exemple (2)⁸.

Un dernier élément constitutif des constructions absolues est leur marquage casuel, puisque le sujet et le prédicat de ces constructions sont marqués à un même cas. Les principaux

⁶Je reviendrai plus loin sur les quelques constructions absolues sans sujet repérées dans mon corpus (*cf. §3.1.1*).

⁷*cf. exemple (1)* : *dictis* et *giquetanen* sont les prédicats de la construction absolue, *abiit* et *gieng* sont les prédicats de la phrase-cadre.

⁸*cf. §3.1.2 et 3.4* pour leur fréquence et leur emploi dans notre corpus.

cas employés sont le locatif pour le sanskrit, le génitif pour le grec, l’ablatif pour le latin et le datif pour le vieux haut-allemand (dans notre corpus). Ils semblent donc correspondre au marquage des circonstants dans chacune de ces langues, et notamment au marquage des circonstants temporels (*adverbial case* pour Holland (1986), *Randkasus* pour Keydana (1997: 73)). Ce marquage casuel correspond donc à la valeur sémantique de la construction absolue, qui a une valeur principalement temporelle pouvant être enrichie en contexte de nuances de cause ou de manière. Le vieux haut-allemand fait toutefois figure d’exception ici, puisque la fonction de circonstant temporel est marquée de préférence avec le génitif ou l’accusatif, et non avec le datif. Le datif a cependant hérité de la plupart des emplois du locatif indo-européen en vieux haut-allemand ; pour plus de détails sur les valeurs de datif et pour un exemple de circonstant temporel au datif, voir Schmid (2023: §8).

Le décalage apparent entre une structure syntaxique nominale, semblable à celle d’un nom suivi d’un participe conjoint, d’une part, et une structure sémantique où le noyau semble être le participe (ou le prédicat nominal, ou adjectival), d’autre part, est un aspect qui a particulièrement attiré l’attention. Cette contradiction apparente peut être résolue de différentes manières. A. Ruppel (2012) en propose une résolution diachronique, en identifiant derrière les locatifs absolus sanskrits, les génitifs absolus grecs et les ablatifs absolus latins une même construction initiale, celle d’un syntagme nominal en fonction de circonstant temporel comprenant une expansion. Cette construction est ensuite progressivement étendue à des cas de figure où le noyau nominal n’a pas de sème temporel, rendant l’expansion obligatoire pour que la construction conserve sa valeur temporelle. Selon A. Ruppel (2012: 206-207), le fait que cette expansion exprimant une dimension temporelle devienne obligatoire la rapproche d’un prédicat. Toujours selon elle, au cours du temps, ces expansions obligatoires prennent de plus en plus souvent la forme de participes intégrés plutôt au paradigme verbal qu’au paradigme adjectival, tant par la systématisation des oppositions de diathèse et de TAM que par le choix de la négation verbale et non adjectivale (Ruppel, 2012: 192-200). Ces participes se comportent ainsi de façon de plus en plus proche d’un prédicat verbal à un mode fini. L’ensemble se rapproche donc du fonctionnement d’une subordonnée⁹. Pour cette raison, je choisis de privilégier dans l’analyse qui suit les termes de *sujet* et de *prédicat* pour les deux constituants des constructions absolues.

2. Corpus, questions et méthodes

Mon étude a porté uniquement sur les constructions absolues présentes dans l’*Harmonie des Évangiles* bilingue de Fulda, dite *Tatian*. Je commencerai donc par présenter ce texte (2.1.1, 2.1.2) et ses caractéristiques formelles et linguistiques principales (2.1.3, 2.1.4), avant d’exposer la méthode de constitution de mon corpus (2.2) et les questions de recherche qui ont guidé l’analyse (2.3).

⁹B. Storme, à la suite notamment de H. Bolkestein, M. Lavency et D. Longrée, parle de « syntagme propositionnel » ou « proposition subordonnée » pour les ablatifs absolus du latin classique (Storme, 2010).

2.1. L'*Harmonie des Évangiles* bilingue de Fulda dite *Tatian*

2.1.1. Texte et contexte

L'*Harmonie des Évangiles* bilingue, dite *Tatian*, fait partie des plus anciens textes conservés en vieux haut-allemand, et il s'agit du plus long texte en prose de l'époque conservé (Masser, 1997). Traduit du latin, il raconte la vie de Jésus épisode par épisode, dans l'ordre, en reprenant les informations données par les quatre évangiles canoniques. Probablement écrit par un groupe de six traducteurs et copistes, il vient du monastère de Fulda et date environ de l'an 830 de notre ère (Kapfhammer, 2015: 38-42). L'original, attribué à Tatien, apologiste syrien du II^e siècle, est perdu, mais a probablement été écrit d'abord en grec ou en syriaque. Une traduction en latin, préfacée par Victor, évêque de Capoue au VI^e siècle, est conservée au monastère de Fulda (Robin, 2018). La version bilingue qui nous occupe a très certainement été réalisée alors que Raban Maur, grande figure de la renaissance carolingienne¹⁰, était abbé de Fulda (entre 822 et 842) (*ibid.*).

2.1.2. Manuscrits et éditions

La première version du texte latin se trouve dans le *Codex Bonifatianus 1*, ou *Victor-Codex*, conservé à Fulda : elle y occupe la place des Évangiles canoniques. Le codex doit son deuxième nom au rédacteur de la préface, un certain Victor, évêque de Capoue au VI^e siècle. L'auteur est inconnu ; il pourrait s'agir, selon la tradition exposée dans la préface, d'Ammonius d'Alexandrie ou de Tatien (qui ont tous deux rédigé un *Diatessaron*, évangile « à partir des quatre »). Le texte du *Victor-Codex*, en *scriptio continua*, est presque toujours identique au *Tatian* latin de Saint-Gall et en constitue la source (Masser, 1994: 30).

La traduction bilingue est conservée dans le *Codex Sangaliensis 56*, et a été rédigée par au moins six scripteurs différents (Sievers, 1872: 2). Il semble établi que c'est le texte latin de la colonne de gauche qui a servi de base à la traduction en vieux haut-allemand de la colonne de droite (Masser, 1997: 123). D'autres fragments ou copies de la version allemande de l'*Harmonie des Évangiles* existent ou ont existé (Robin, 2018).

Les deux éditions les plus récentes du texte de Saint Gall sont celle d'Eduard Sievers (1872), en prose continue, et celle d'Achim Masser (1994), qui suit la présentation originale en colonne. Cette présentation en lignes très courtes a un grand effet sur la forme et sur l'ordre des mots, et le fait qu'elle ait été négligée dans l'édition de Sievers a pu biaiser les analyses pendant un certain temps. Le texte du *Referenzkorpus Altdeutsch* (Zeige, Schnelle *et al.*, 2023) s'appuie sur la version disponible sur TITUS (Pilar Fernandez Alvarez, Giner *et al.*, 2010), c'est-à-dire sur le texte de Sievers (1872) avec des corrections et un alignement suivant le manuscrit réalisé par Gippert directement pour TITUS.

¹⁰Disciple d'Alcuin et auteur de textes variés, dont l'encyclopédie *De Universo* et des commentaires aux textes bibliques.

2.1.3. Forme du texte

Le texte du *Codex Sangaliensis* est disposé en deux colonnes par page, de taille égale, celle de gauche recevant le texte latin et celle de droite le texte allemand correspondant. Ces deux textes sont en prose, et peuvent être divisés en versets, aussi appelés chapitres (numérotés), comprenant plusieurs phrases (isolées par des majuscules et des signes de ponctuation). La ponctuation, *per cola et commata*, permet également de distinguer des groupes de sens. Kapfhammer (2015: 101) note de plus que la division par ligne du codex de Saint-Gall respecte la plupart du temps soit la division par ligne soit la division *per cola et commata* du *Codex Bonifatianus*.

2.1.4. Langue du texte

Bien qu'il ne soit pas daté avec précision, le latin de l'*Harmonie des Évangiles* semble très proche du latin de la *Vulgate*, plutôt tardif (après le II^e siècle de notre ère) : la graphie *e* pour *ae*, notamment, suggère une prononciation monophthonguée. Le texte est de niveau diastématique courant : outre une relative faible variété du vocabulaire, on remarque quelques ruptures de construction, comme en 53, 12 (cf. §4.2.2.2). On relève aussi des emprunts à l'hébreu, en particulier concernant les noms propres (*Hierusalem* (*passim*), *Zacharias* (2, 1 ; 2, 4 ; 2, 5 ; 2., 8 ; 4, 1)) ainsi que des emprunts au grec (*angelus* en 2, 4), typiques des textes religieux.

En ce qui concerne le vieux haut-allemand, il s'agit d'un dialecte du haut-allemand, le francique oriental (Robin, 2018: 2). On remarque un souci de la formulation poussé et un certain nombre de mots rares ou d'emprunts à l'hébreu conservés, comme *elimosinam* (« générosité, aumône », 5 fois). L'absence d'alternance codique, cependant, est notable : contrairement à d'autres œuvres bilingues, comme celles de Notker l'Allemand deux cents ans plus tard, il n'y a pas de syntagmes latins intégrés au texte allemand. La stabilité dans la traduction des termes religieux (notamment *Heilant*¹¹ « sauveur » pour *Ihesus*, *passim*) semble également représentative de l'existence d'une tradition religieuse en vernaculaire allemand.

2.2. Constitution du corpus de constructions absolues

La recherche a été effectuée sur un corpus annoté disponible en ligne, le *Referenzkorpus Altdeutsch*, à travers la plateforme d'interrogation ANNIS (Krause & Zeldes, 2016)¹². Il a ainsi été possible d'isoler, en allemand puis en latin, les segments dont les annotations correspondaient à une forme verbale au datif (ablatif en latin) comprise dans une proposition participiale. J'ai obtenu 137 occurrences en allemand et 136 en latin, concordantes dans la majorité mais non la totalité des cas. La comparaison avec un sondage mené manuellement dans

¹¹La traduction de ce nom en vieux saxon, *Heliand*, a d'ailleurs donné son titre à une version versifiée en vieux saxon de l'*Harmonie des Évangiles* (cf. par exemple l'édition de Cathey (2002)).

¹²Il s'agit donc du texte de TITUS, que j'ai systématiquement confronté au texte du manuscrit numérisé (<https://www.e-codices.unifr.ch/en/csg/0056/43>).

les parties 19 et 106-108 donne une sensibilité¹³ de 100 % en latin et 85,7 % en allemand. Celui-ci peut s'expliquer par des erreurs d'annotation ou des incertitudes morphologiques, mais on peut raisonnablement espérer que le croisement entre les deux recherches, dans le texte allemand et dans le texte latin, et l'étude de la traduction des passages identifiés aura permis de réduire considérablement le risque de non-prise en compte d'une forme sur l'ensemble du texte.

Le corpus initial de mon étude est donc constitué de 139 occurrences bilingues, duquel il faut retirer 4 occurrences bilingues ne correspondant pas clairement à des constructions absolues, malgré une ambiguïté syntaxique potentielle (21, 12 ; 53, 12 ; 59, 3 ; 124, 5¹⁴) et une occurrence bilingue pour laquelle l'ambiguïté était trop forte et entravait trop l'analyse (224, 1). Les 4 occurrences divergentes en vieux haut-allemand, deux correspondant à la traduction du participe *exceptus* par l'adverbe *úzan* (80, 6 et 29, 2) et deux correspondant à des passages présentant une rupture de construction (148, 3 et 197, 1), ont été conservées pour leur version latine et sont identifiées comme « autre » en allemand pour les études quantitatives générales. Les études quantitatives suivantes porteront donc sur les 134 occurrences bilingues identifiées, et je reviendrai sur les écarts de traduction et les ruptures de construction en §3.4 et sur l'ambiguïté syntaxique en §4.2.2.2.

2.3. Questions et méthodes

Les questions qui ont guidé l'étude de ces occurrences sont les suivantes : Quelles sont les caractéristiques des constructions absolues en latin et en vieux haut-allemand dans le *Tatian* ? Quels sont les paramètres qui expliquent l'emploi de ces constructions dans ce texte ? Pour y répondre, j'ai analysé chacune des occurrences de ces constructions par rapport aux paramètres suivants :

- pour les deux versions : rédacteur, cas, nature, genre, nombre et type sémantique du sujet, type de prédicat, type de complément s'il y a lieu, le lien syntaxique avec la phrase-cadre, la valeur sémantique de la construction, la présence d'un adverbe discursif ou d'un coordinateur, l'ordre des mots, le type de discours concerné, et le cas échéant les caractéristiques saillantes du passage dans le manuscrit (taille, ponctuation, etc.)
- pour le texte latin : participe actif ou passif
- pour le texte allemand : participe 1 ou 2, présence de *gi-*¹⁵, ajout ou retrait de lexèmes par rapport au latin

¹³J'appelle ici sensibilité le rapport entre le nombre d'occurrences trouvées par la requête et le nombre total d'occurrences trouvées à la main.

¹⁴Les occurrences sont toutes indiquées par le numéro de leur chapitre et de leur phrase, selon la numérotation, identique, de l'édition sur *TITUS* et dans le *ReA*. L'occurrence en 53, 12 est traitée en 4.2.2.2. Les trois autres présentent des participes conjoints au datif.

¹⁵Il s'agit d'un morphème en cours de grammaticalisation comme marque du participe 2 (accompli et passif), mais sa valeur exacte en vieux et moyen haut-allemand est toujours discutée (p.ex. Marache (1960), Fleißner (2023)).

Pour un même passage comprenant au moins une construction absolue dans une des deux langues, l'analyse a donc été menée d'abord sur chacune des versions dans une perspective interne à la langue, puis en mettant les deux versions en regard dans une perspective contrastive.

3. Caractéristiques des constructions absolues relevées

Il s'agira ici de présenter l'étude détaillée des constructions absolues de mon corpus. Une première partie examine les caractéristiques morphosyntaxiques des constructions étudiées, en isolant d'abord le sujet (§3.1.1), puis le prédicat (§3.1.2), et en prenant ensuite en compte plus précisément la syntaxe interne de la construction (§3.1.3) et ses relations avec la phrase-cadre (§3.1.4). La deuxième partie présente les caractéristiques sémantiques et pragmatiques de ces constructions (§3.2). Je propose d'ordonner l'ensemble de ces caractéristiques suivant un gradient allant d'un pôle de caractéristiques correspondant plutôt à des emplois cadratifs à un autre pôle correspondant plutôt à des emplois narratifs (§3.3). Enfin, je reviendrai sur les différences relevées entre les constructions absolues latines et leur traduction en vieux haut-allemand (§3.4).

3.1. Caractéristiques morphosyntaxiques

3.1.1. Le sujet

Les sujets des constructions absolues constituent un premier point important pour la description de ces constructions dans le *Tatian*. Ils se répartissent en deux catégories principales, les noms et les pronoms. On compte un toponyme (*Nazareth*, 21, 11, non décliné), un ethnonyme (*Phariseis* (lat.) / *Pharisein* (vha.), 130, 1) et cinq anthroponymes, déclinés. On compte également trois occurrences où le sujet est absent, et semble devoir se déduire du contexte et du cotexte (128, 7 ; 138, 1 ; 232, 2).

Il ne semble pas y avoir de nombre favorisé par les constructions absolues dans le *Tatian* : on trouve des sujets aussi bien singuliers que pluriels. Lorsque les sujets sont multiples (sujets coordonnés), le participe suit la règle de l'accord de proximité. On notera que la seule divergence correspond à la traduction du singulier *ostium* par le pluriel *ture*, « les portes » : *clauso ostio tuo – bislozanen thinen turin* (34, 2) [fermer:PTCP.PASS.ABL.SG.N porte:ABL.SG.N ton:2SG.POSS.ABL.SG.N] – [fermer:PTCP.PASS.DAT.PL ton:2SG.POSS.DAT.PL porte:DAT.PL]. Concernant le genre de ces sujets, on peut constater une prévalence du masculin, ainsi que le respect de la règle susmentionnée de l'accord de proximité lorsque plusieurs sujets sont coordonnés. La catégorie « Indifférencié » correspond aux formes qui sont identiques aux trois genres, et la catégorie « Commun » correspond à trois formes de pronoms personnels en situation de discours, qui ne marquent donc pas de différence entre masculin et féminin mais ont nécessairement un référent humain. Lorsqu'un sujet accordé en cas était absent, c'est le sujet sémantique présent dans la phrase-cadre ainsi que l'accord du participe qui ont été utilisés comme données pour ce tableau.

Les combinaisons entre ces différentes catégories sont variées, mais cinq d’entre elles dépassent les 10 % en latin, et trois d’entre elles en allemand. Il s’agit des pronoms pluriels indifférenciés, (16 % des occurrences en latin, 17 % en allemand), des noms masculins singuliers (13 % en latin, 16 % en allemand) et des pronoms masculins singuliers (13 % des occurrences), auxquels il faut ajouter les noms masculins pluriels (12 %) et les noms neutres singuliers (10 %) pour le latin. L’importance du groupe des pronoms pluriels peut être biaisée par le fait que, pour refléter fidèlement les formes de ces pronoms qui ne varient pas en genre, ils ont tous été rassemblés dans une seule catégorie de genre, alors que leur antécédent peut être de genre varié. Les deux autres groupes principaux, en revanche, reflètent bien une tendance à une surreprésentation du masculin singulier, qui peut être expliquée dans l’économie du texte par le caractère quasi-biographique du récit, qui est centré autour d’un personnage masculin principal, Jésus. Cela peut aussi expliquer le grand nombre de masculins pluriels, puisque l’entourage de Jésus est principalement masculin.

Latin Allemand	Nom	Anthroponyme ou ethnonyme	Toponyme	Pronom	Absent	Total
Nom	73					73
Nom (<i>Heilant</i>) ¹⁶		3				3
Anthroponyme ou ethnonyme		6				6
Toponyme			1			1
Pronom				44		44
Absent					3	3
Autre ¹⁷	4					4
Total	77	9	1	44	3	134

Tab. 1 : Types syntaxiques des sujets

¹⁶Traduisant *Jésus*, cette forme présente à la fois des propriétés de substantif (article) et des propriétés d’anthroponyme (usage de la majuscule, unicité du référent). Conformément aux usages observables dans les manuscrits vha., ni l’usage de l’article ni celui de la majuscule ne sont systématiques.

¹⁷Comme précisé plus haut, et pour tous les tableaux qui suivent, la catégorie *Autre* correspond à la traduction allemande des ablatifs absolus en 29, 2 et 80, 6 (traduction par un adverbe) et en 148, 3 et 197, 1 (rupture de construction en allemand par rapport au latin).

Latin Allemand	Singulier	Pluriel	Multiples / accord singulier	Multiples / accord pluriel	Total
Singulier	69				69
Pluriel	1	56			57
Multiples / accord singulier			3		3
Multiples / accord pluriel				1	1
Autre	2	2			4
Total	72	58	3	1	134

Tab. 2 : Nombre du sujet

Latin		M	N	F	Indifférencié	Commun	Coordonnés			Total
Allemand							M + F	N + M	M + Indif.	
M		49	5	5						59
N		7	15	3						25
F		3	1	1						15
Indifférencié		1			23					24
Commun						3				3
Coordonnés	M + F						2			2
	N + M							1		1
	N + Indif.								1	1
Autre		2		1			1			4
Total		62	21	0	23	3	3	1	1	134

Tab. 3 : Genre des sujets¹⁸

¹⁸M = Masculin, N = Neutre, F = Féminin

3.1.2. Le prédicat

Le deuxième point d'attention a été le prédicat de ces constructions absolues. Il est participial dans l'immense majorité des cas : seuls trois prédicats nominaux sont présents en latin, et deux en allemand. Cette catégorisation peut cependant paraître arbitraire dans quelques cas, puisque les formes qui pouvaient être comprises soit comme participiales soit comme adjectivales (lat. *flexo* « fléchi » en 46, 2 ou vha. *halpscritanemo* « à demi écoulé » en 104, 4 par exemple) ont été traitées comme participiales. Leur faible nombre et la difficulté de trancher ont justifié ce traitement indifférencié. Nous pouvons toutefois noter l'importante prévalence des participes passifs latins et des participes 2 allemands ; ces derniers ne portent pas systématiquement le préfixe *gi-*, qui aura tendance à se généraliser pour la majorité des participes 2 seulement dans des états de langues plus tardifs.

Latin		Non verbal	Actif	Passif	Actif + Actif	Passif + Actif	Total
Allemand							
Part. 1	gi-			1			40
	ø	1	34	4			
Part. 2	gi-			50			86
	ø		2	34			
Part. 1 + 1	ø				1		1
Part. 1 + 2	gi-					1	1
Non verbal		2					2
Autre			1	3			4
Total		3	37	92	1	1	134

Tab. 4 : Forme des prédicats

3.1.3. Syntaxe interne de la construction absolue

Dans plus de la moitié des cas, la syntaxe interne des constructions absolues du *Tatian* est simple, c'est-à-dire qu'elles sont composées uniquement d'un sujet et d'un prédicat (et un objet si celui-ci en attend un), avec éventuellement une conjonction de coordination (lat. *et*, vha. *inti*, etc.) ou un adverbe discursif (lat. *autem*, vha. *tho*). On trouve tout de même un ou plusieurs constituants supplémentaires dans 38 % des cas, en majorité des circonstants de lieu ou de temps (notamment sous la forme d'un adverbe). Deux de ces constructions sont niées, et il est intéressant de remarquer que cela est fait par la négation qui s'applique aux verbes (lat. *non*, vha. *ni*) et non par une forme de négation spécifique aux adjectifs (formes du type *in-doctus* [NEG-ADJ.NOM.SG.M], qui devaient être plus courantes en latin archaïque selon Ruppel (2012:

198)). Cette négation combinée au nombre et à la diversité des compléments et circonstants relevés semble témoigner d’une syntaxe des constructions absolues typique du latin tardif et de l’influence du grec sur celle-ci.

Les constructions absolues étudiées apparaissent dans des environnements variés (en tête de phrase ou non, juxtaposées à d’autres circonstants temporels, aux environs de conjonctions de coordination qui pourraient porter aussi bien sur la construction que sur la phrase entière). Dans cette mesure, et sachant que la définition des champs topologiques du vieux haut-allemand fait déjà l’objet d’études plus exhaustives (voir Fleischer *et al.* (2008) pour le *Tatian*), je n’ai pas procédé à une étude complète de la position des constructions absolues dans les phrases, ni à une étude complète de l’ordre des mots dans ces constructions. En revanche, l’ordre des constituants les uns par rapport aux autres est plus facilement analysable. Dittmer & Dittmer (1998: 237-238) ont déjà noté qu’en vieux haut-allemand, le participe prédicat d’un datif absolu est soit antéposé soit postposé au sujet. Plus précisément, lorsque l’ordre latin est modifié, c’est pour placer le substantif sujet avant le prédicat ou le pronom sujet après le prédicat. L’ordre substantif > prédicat correspond à une différenciation maximale par rapport à la structure attributive (Dittmer & Dittmer, 1998: 252-254). Le relevé sur l’ensemble des occurrences (et non seulement sur celles différentes du latin) semble confirmer cette variation. De plus, sur les 37 occurrences où un sujet pronominal précède le prédicat, un adverbe (*tho*, *noh thanne*) est présent entre le sujet et le prédicat. Les quatre occurrences où un adverbe est ajouté dans la traduction en vieux haut-allemand par rapport au latin relèvent de cette configuration (*cf.* Tab. 13), et l’on peut supposer que la présence d’un adverbe entre le sujet pronominal et le prédicat facilite l’identification de la structure comme prédicative en vieux haut-allemand. On pourrait donc être tenté d’y voir le résultat de contraintes syntaxiques propres à cette langue.

Latin		Simple	Complexe		Total
Allemand			Unique	Multiple	
Simple		76	2		78
Complexe	Unique	4	34		38
	Multiple		4	10	14
Autre		2	2		4
Total		82	42	10	134

Tab. 5 : Complexité syntaxique des constructions absolues étudiées

	Objet	Complétive	Destinataire	Circonstants				Attribut	Relative	CDN	Nég.
				Lieu	Temps	Manière/ moyen	Autre				
Lat.	7	4	2	20	10	3	4	1	2	8	2
vha.	7	5	2	23	13	2	3	1	3	5	2

Tab. 6 : Types de compléments, circonstants ou expansions présents

	Sujet > Prédicat	Prédicat > Sujet	Sujet intercalé entre deux prédicats coordonnés	Sans sujet	Autre construction
Latin	37	93	1	3	0
Allemand	55	72	0	3	4

Tab. 7 : Ordre relatif des constituants principaux des constructions absolues étudiées

3.1.4. La construction absolue dans son contexte syntaxique

Enfin, un des critères centraux dans la définition des constructions absolues est leur rapport à la phrase-cadre. En particulier, l'absence de coréférence entre le sujet de la construction et les constituants de la phrase-cadre est souvent donnée comme critère définitoire des ablatifs absolus latins : cela fait partie de ce que Serbat nomme la « vulgate grammaticale » de l'ablatif absolu (1979: 341). Ce critère est respecté dans une grande majorité des cas, mais pas dans tous : dans 25 % des cas en latin comme en allemand, le sujet de la construction absolue est soit repris sous une autre forme (en général un pronom à un autre cas) dans la phrase-cadre, soit inclus dans cette dernière (il est nécessaire à la structure actancielle mais n'est pas répété), ou bien il n'est pas possible de trancher avec certitude sur son inclusion ou non dans la phrase-cadre (ambiguïté syntaxique).

On peut donc constater, sur le plan morphosyntaxique, une grande diversité des constructions absolues présentes dans le *Tatian* en latin comme en allemand. La syntaxe du participe est parallèle à celle des autres formes verbales, ce qui la rapproche de la syntaxe du participe en grec, tandis que la coréférence entre le sujet de la construction et un constituant de la phrase-cadre est courante, s'éloignant ainsi des pratiques en latin classique. L'allemand est très proche du latin sur les différents paramètres étudiés. Je reviendrai sur les divergences observées dans la section 3.4.

	Isolé	Repris	Inclus	Ambigu	Autre	Total
Latin	101	29	2	2	0	134
Allemand	98	27	2	3	4	134

Tab. 8 : Intégration du sujet dans la phrase-cadre

3.2. Caractéristiques sémantiques et pragmatiques

Comme expliqué dans la partie 1, les constructions absolues ont toujours une valeur sémantique temporelle. Plus exactement, elles précisent une temporalité de la phrase-cadre, soit en exprimant un fait antérieur, soit en exprimant un fait simultané. Cependant, d'autres nuances peuvent s'ajouter à cette valeur temporelle. Celles-ci sont pragmatiques, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas codées spécifiquement dans la construction, mais sont véhiculées en contexte. Leur réception peut donc varier selon la sensibilité du lecteur, d'autant plus que le locuteur initial n'est plus là pour expliciter ses intentions. Il semble toutefois que les nuances de cause et de manière soient les plus fréquentes, concernant respectivement environ 17 et 14 % des constructions étudiées, tandis que l'on ne trouve que deux occurrences exprimant une concession. On pourrait considérer que la valeur exclusive, qui concerne deux occurrences, n'est quant à elle pas une valeur pragmatique, mais bien une valeur sémantique d'un type particulier de ces constructions : celles qui ont comme prédicat le participe *exceptus*, « excepté », traduit par l'adverbe *úzan* en allemand. Enfin, j'ai regroupé dans la catégorie « Date » les constructions absolues qui correspondent à une façon conventionnelle d'exprimer le temps : j'entends par là celles qui ont comme sujet un nom temporel (*cf. ex. (3) infra*), un nom qui renvoie à la perception naturelle du temps (*cf. ex.(4) infra*) ou un nom qui renvoie à une perception culturelle et politique du temps (noms propres employés comme repères politiques pour indiquer l'année, la période : *Philippo [...] tetrarcha, cf ex.(2) supra*). Ces sujets sont également à part dans le tableau suivant, dans la catégorie « Temps ». En dehors de ces exemples, je n'ai pas trouvé de corrélation entre le type sémantique de sujet et les nuances pragmatiques ou sémantiques que peuvent avoir les constructions absolues du *Tatian*.

Les sujets relevés peuvent être organisés en plusieurs groupes selon des critères sémantiques. Ceux qui correspondent directement à un actant de la phrase-cadre (sous forme de pronom ou de reprise du nom, par exemple) constituent la catégorie la plus fréquente (46 % en latin, 44 % en allemand). Les autres sujets peuvent être répartis entre un groupe correspondant à des sujets abstraits, un autre à des sujets concrets, et un dernier rassemblant plus spécifiquement les sujets ayant un sémantisme temporel. Au sein des sujets abstraits, ceux qui ont une valeur résomptive, c'est-à-dire qui renvoient à l'ensemble de la proposition ou de plusieurs propositions précédentes, prédominent (environ 62 % en latin, 65 % en vieux haut-allemand). Au sein des sujets concrets, ceux qui concernent une partie du corps constituent un tiers des occurrences (14 sur respectivement 42 occurrences en latin et 41 en vieux haut-

allemand). La fonction de cohésion textuelle des constructions absolues s'exprime donc pleinement : leurs sujets sont souvent dans une relation anaphorique directe avec un des actants de la phrase-cadre, et lorsque ce n'est pas le cas, les relations d'anaphore indirecte sont très fréquentes. Celles-ci se manifestent soit par des pronoms ou syntagmes nominaux reprenant une partie du cotexte (résomptifs), soit par des situations d'anaphore associative (Kleiber, 2001) : les parties du corps mentionnées ont toujours un rapport méronymique avec un actant de la phrase-cadre, les substantifs désignant des humains sont également en lien avec un ou des actants des phrases environnantes. Ces constructions absolues sont donc fortement intégrées dans la narration, elles participent de la trame événementielle narrée. Au contraire, les constructions absolues exprimant une date et dont le sujet est temporel, soit directement, soit en exprimant un phénomène naturel ou un repère politique usuel dans la mesure culturelle du temps (*cf.* exemples *supra*), remplissent une fonction cadrative (*cf.* §3.3) : elles situent le cadre dans lequel le procès narré est valable. Ces constructions absolues temporelles représentent environ 10 % des occurrences.

Le genre textuel dans lequel ces constructions apparaissent vient encore confirmer cette analyse : dans environ 89 % des cas, les constructions absolues apparaissent en contexte narratif, par opposition à un contexte discursif (environ 5 %) et aux cas particuliers des paraboles et des prophéties (respectivement environ 4 % et 1 %), qui mélangent situation de discours, contenu narratif et traits stylistiques particuliers. Pour que ces proportions soient vraiment pertinentes, il faudrait disposer de la répartition du texte complet entre ces différentes catégories. Cependant, le fait que l'écrasante majorité des constructions puisse être mise en relation avec une narration (94%) semble tout à fait cohérent avec la fonction narrative (et, dans une moindre mesure, cadrative) identifiée plus haut.

Date	13
Cause	23
Manière	19
Concession	2
Exclusion	2 (en latin seulement)

Tab. 9 : Nuances sémantiques et pragmatiques repérables sur les 134 constructions absolues analysées

		Latin	Allemand
Actant		62	60
Abstrait	Pronom résomptif	4	4
	Syntagme nominal résomptif	6	6
	Autre abstrait	6	5
Concret	Corps	14	14
	Humain	4	3
	Intangible	2	2
	Lieu	1	1
	Autre concret	21	21
Temps	Temps	8	8
	Temps naturel	2	2
	Temps politique	4	4
Autre construction		0	4

Tab. 10 : Types sémantiques de sujets sur les 134 occurrences analysées

Narratif	119
Discours	7
Parabole	6
Prophétie	2

Tab. 11 : Contexte d'apparition des 134 constructions absolues analysées

3.3. Synthèse : entre emploi cadratif et emploi narratif

Les constructions absolues présentes dans le *Tatian* sont donc variées, sur le plan tant morphosyntaxique que sémantique et pragmatique. On retrouve l'expression du temps et du temps naturel¹⁹, que Ruppel a identifiée comme constituant l'origine des constructions absolues (Ruppel, 2012: 207-211)²⁰:

¹⁹Par l'emploi d'un nom renvoyant à la perception naturelle du temps, cf. §3.2.

²⁰cf. §1 pour le développement diachronique des constructions absolues selon Ruppel (2012).

(3)

lat.	Vesper-e	autem	fact-o
	soir-ABL.SG.M	cependant	faire.PTCP.PASS-ABL.SG.M
all	Aband-e	gi-uuortan-emo	
	soir-DAT.SG.M	PFV-faire.PTCP.PASS-DAT.SG.M	

« Le soir venu, [ils lui apportèrent de nombreuses personnes possédées par le diable.] » (50, 1)²¹

(4)

lat.	et	ort-o	iam	sol-e
		se_lever.PTCP.PASS-ABL.SG.M	déjà	soleil-ABL.SG.M
vha.	inti	úf-gangent-era	súnn-un	
		et sur-aller.PTCP.ACT-DAT.SG.F	soleil-DAT.SG.F	

« Et le soleil levé, [elles se disaient : [...]] » (216, 3)²²

On trouve également des occurrences faisant référence à un élément de l'environnement immédiat dans la scène racontée et dont le prédicat semble conserver un fort caractère adjectival :

(5)

lat.	et	gen-u	flex-o	ante	eum
		et genou-ABL.SG.N	fléchir.PTCP.PASS-ABL.SG.N	devant	3SG.ACC.M
vha.	inti	gi-bogan-emo	kneuu-e	fora	imo
		et PFV-fléchir.PTCP.PASS-DAT.SG.N	genou-DAT.SG.N	devant	3SG.DAT.M

« et, le genou plié devant lui, [ils se moquaient en disant : salut, roi des Juifs !] » (200, 2)²³

Enfin, de nombreuses autres constructions absolues semblent avoir subi une grande influence des constructions absolues grecques, directement lors de la traduction du *Tatian* en latin ou indirectement du fait de l'influence de la syntaxe des participes et des constructions absolues grecques sur les ablatifs absolus latins (Ruppel, 2012: 2): elles présentent un prédicat participial bien intégré au paradigme verbal ainsi qu'un sujet souvent anaphorique. Elles

²¹lat. « **Vespere autem facto** otulerunt ei multos demonia habentes [...] » / vha. « **Abande giuuortanemo** brahtun imo manage diuuala habente [...] » (*Tatian*, 50, 1)

²²lat. « **Et orto iam sole** / dicebant ad invicem : [...] » / vha. « **Inti úfgangentera súnnun** / quadun untar zuúisgen : [...] » (*Tatian*, 216, 3)

²³lat. « **et genu flexo ante eum** / includebant dicentes : / have, rex Iudeorum ! » / vha. « **inti giboganemo kneuue fora imo** / bismarotun inan sus quedeni : / heil, cuning Iudeono ! » (*Tatian*, 200, 2)

permettent ainsi une reformulation de ce qui vient d’être dit, transformant pour ainsi dire un actant de la phrase précédente en circonstant de la phrase suivante.

Le choix de rassembler toutes ces occurrences sous une même étiquette est certes dû à la tradition grammaticale grecque et latine, mais il est aussi justifié par les points communs formels qui ont permis la définition commune exposée en 1 ainsi que par le continuum que constituent ces occurrences. La difficulté de savoir si, à l’époque de la rédaction du *Tatian* en latin, certains prédicats étaient perçus comme adjectivaux ou intégrés au paradigme verbal plaide également dans ce sens.

La variété des constructions relevées suggère ainsi une organisation entre deux pôles, le premier plus cadratif (indiquant un cadre, ici temporel, dans lequel les événements narrés ensuite sont valides) et le second plus narratif (exprimant un événement inclus dans la chaîne des événements narrés). Ces deux tendances se manifestent à travers différents paramètres syntaxiques et sémantiques des constructions absolues, dont le schéma suivant constitue une proposition de représentation synthétique.



Figure-1 : Proposition de conceptualisation d'un gradient typologique des constructions absolues du *Tatian*

3.4. Comparaison des constructions latines et des constructions allemandes

Même si la traduction en vieux haut-allemand est très proche du texte de la langue source, et en particulier de sa syntaxe, l'ordre et la composition des constituants n'est identique que dans 44 cas sur 134 et on peut tout de même relever un certain nombre de divergences entre les occurrences d'ablatifs absolus latins et leur traduction sous la forme de datifs absolus. Les différences principales, sous forme d'ajouts, de traduction par décomposition d'un lexème en plusieurs lexèmes ou de suppressions d'adverbes sont résumées dans les tableaux ci-dessous. Plusieurs de ces procédés de traduction visent une plus grande idiomatité en vieux haut-

allemand. On remarque ainsi que les trois occurrences du nom propre *Ihesu* [Jésus.ABL] en latin sont traduites par *demo heilante* [DET.DAT.SG.M sauveur:DAT.SG.M], selon l’usage en vieux haut-allemand, mais également que l’adverbe temporel *adhuc* (dans son sens tardif de « encore, étant encore en train de ») est traduit régulièrement par la combinaison de *noh* (« encore ») et *thanne* (« alors »), et que *cenantibus* [souper:PTCP.ACT.ABL.PL] est rendu par *zi muose sizzenten* [à souper:DAT.SG.N être_assis:PTCP.ACT:DAT.PL] (160, 1). On peut également noter un écart sur le nombre d’un des sujets, le singulier *ostium* « entrée » étant rendu par le pluriel *ture* « portes » en 34, 2 (cf. §3.1.1), là encore pour correspondre à l’usage en vieux haut-allemand, où ce substantif apparaît habituellement au pluriel (DWb 2025: s.v. thür). L’ajout de déterminants au sein des membres nominaux de ces constructions est également fréquent, tout comme la non-traduction de *autem* « cependant ».

Une autre modification semble relever de la non-idiomatie des constructions absolues à prédicat nominal en vieux haut-allemand : le premier prédicat non verbal latin est transformé en prédicat verbal en allemand, en passant de *tetrarcha* [...] *Herode* [tétrarche.ABL.SG.M Hérode:ABL.SG.M] à *hêrtuom habentemo Herode* [pouvoir:ACC.SG.M avoir:PTCP.ACT.DAT.SG.M Hérode.DAT.SG.M] en 13, 1, et les prédicats nominaux qui suivent²⁴ sont juxtaposés à cette construction initiale. On pourrait donc penser que la présence du prédicat participial *habentemo* facilite l’identification des constructions sans prédicat participial qui lui sont juxtaposées. La forme du verbe « aller » *gangant-/gangent-*, enfin, est utilisée pour traduire aussi bien des participes actifs (imperfectifs) que passifs (perfectifs) latins, et *gihorentemo* [PFV.entendre:PTCP.ACT: DAT.SG.M] traduit *audito* [entendre:PTCP.PASS.ABL.SG.M] en 79, 3²⁵.

²⁴cf. ex 2

²⁵lat. et custodiebat eum / et audito / eo multa faciebat ; vha. Inti hielt inan inti gihorentemo / imo thaz hér managu teta, *Tatian*, 79, 3. La traduction de ce passage complet mériterait que l’on s’y attarde : en plus de passer d’un participe passif à un participe actif, le prédicat verbal de la phrase-cadre, coordonné à un prédicat verbal précédent, est relu comme dépendant du participe *gihorentemo*. Il semble y avoir confusion entre les agents des différents verbes, qui mènent à des lectures différentes dans les deux langues.

Ajout	Déterminants	14
	Possessif	1
	Relative	1
	Adverbe discursif / conjonction	5
Remplacement <i>Ihesu</i> → Déterminant + <i>Heilant</i>		3
Modification dans les syntagmes dépendants		2
Traduction par décomposition		6
Suppression (de <i>autem/et/iam</i>)		18
Autre		4

Tab. 12 : Types de divergences dans la traduction en vieux haut-allemand

Allemand	Ajout	Aucun changement			Remplacement				Suppression	Autre	Total
Latin	<i>tho</i>	-	<i>inti</i>	<i>tho</i>	<i>Inti + noh thanne</i>	<i>noh thanne</i>	<i>thanne</i>	<i>tho</i>			
-	4	44								3	51
<i>–que</i>									1		1
<i>adhuc</i>						4					4
<i>autem</i>			1	12			1		17	1	32
<i>ergo</i>				1							1
<i>et</i>			36					1	4		41
<i>Et + adhuc</i>					1						1
<i>itaque</i>				1							1
<i>tunc</i>				2							2
Total	4	44	37	16	1	4	1	1	22	4	134
Total 2	4	97			7				22	4	134

Tab. 13 : Traduction des conjonctions de coordination et adverbes discursifs

Enfin, les constructions absolues latines qui ne sont pas traduites par des datifs absolus en allemand répondent-elles à des critères particuliers ? Un premier groupe constitué des constructions absolues *excepta fornicationis causa* [excepter.PTCP.PASS:ABL.F.SG fornication:GEN.SG raison:ABL.SG.F] « sauf en cas d’adultère » (29, 2) et *exceptis mulieribus et parvulis* [excepter.PTCP.PASS:ABL.PL femme:ABL.PL et petit:ABL.PL] « sans compter les femmes et les enfants » (80, 6) peut être identifié : il rassemble les deux seules occurrences du participe *exceptus*, « excepté », dans notre texte. Elles semblent avoir été traitées à part par les traducteurs, qui les ont toutes deux traduites par l’adverbe *úzan* suivi des syntagmes nominaux sujets du latin au nominatif ou à l’accusatif²⁶. Le même procédé est employé pour traduire *sine parabolis* (« sans paraboles ») en 74, 2 : on peut donc supposer qu’*exceptus* et son sujet à l’ablatif étaient perçus comme une construction figée permettant d’exprimer l’exclusion, et qu’elle a donc été traduite systématiquement par une construction allemande équivalente, à l’aide de *úzan*. Les deux autres occurrences semblent isolées, et ne sont similaires que dans la mesure où les passages enfreignent les accords en cas, genre et nombre attendus en vieux haut-allemand (cf. description de la construction absolue, §1). On a ainsi en 148, 3 :

(6)

lat.	Mora-m délai-ACC.SG.F	autem cependant	facie-nt-e faire-PTCP.ACT-ABL.SG.M	spons-o époux-ABL.SG.M
	dormit-averunt s’endormir-IND.PERF.ACT.3PL		omn-es tous-NOM.PL	
vha.	Tuuuala délai[ACC.SG.F]	tuo-nti faire-PTCP.ACT	themo DET.DAT.SG.M	brutigom-en époux-DAT.SG.M
	naffez-itun s’endormir-PFV.3PL		all-o tous-NOM.F.PL	

« L’époux tardant, toutes s’endormirent [et dormirent] » (148, 3, traduction du latin)²⁷

En allemand, le sujet *themo brutigomen* est bien au datif, mais le participe *tuonti* est à la forme non déclinée : on s’attendrait à trouver *tuontemo*. On pourrait supposer une haplologie de *tuontemo themo*, et un ajout du *-i* pour corriger l’absence de désinence du participe. En l’état, cependant, le participe ne peut pas vraiment être construit dans la phrase, puisqu’il ne s’accorde explicitement ni avec l’époux (DAT.SG.M) ni avec les épouses (NOM.PL.F), et la seule analyse

²⁶Les formes sont identiques et ne permettent donc pas de trancher. La question de savoir si *úzan* doit être considéré comme un adverbe ou une préposition ici est ouverte et mérite un examen plus approfondi – la classification comme adverbe évoquée ici étant celle de Grimm (DWb 2025: s.v. auszen).

²⁷lat. **Moram autem faciente sponso** / dormitaverunt omnes et dormierunt. / al. **Tuuuala tuonti themo brutigomen** / naffezitun allo inti sliefun. (*Tatian*, 148, 3)

possible du datif *themo brutigomen* serait alors d’y voir un bénéficiaire de l’action, ce qui pourrait donner « [les épouses] tardant pour l’époux » si l’on considère que l’absence d’accord du participe est moins gênante concernant un nominatif qu’un datif. Cela semble cependant incohérent dans le contexte, puisque ce sont les épouses qui se sont endormies en attendant l’époux. J’y vois donc une rupture de construction dans la phrase en vieux haut-allemand, qui n’était pas présente dans la phrase latine (mais d’autres analyses pourraient bien sûr être discutées).

En 191, 1, on a :

(7)

lat.	Pilat-us	autem	convocat-is		princip-ibus	
	Pilate-NOM.SG.M	cependant	appeler.PTCP.PASS-ABL.PL		premier-ABL.PL.M	
	sacerdot-um	et	magistrat-ibus	et	pleb-e	exivi-t
	prêtre-GEN.PL.M	et	magistrat-ABL.PL.M	et	peuple-ABL.SG.F	sortir.PRF-3SG
vha.	Pilatus	gi-halot-a	thie	herost-on	thero	
	Pilate.NOM.SG.M	PFV-convoquer.PRET-3SG	DET.ACC.PL	premier-ACC.PL	DET.GEN.PL	
	bisgoff-o	inti	themo	meistarduom-e	inti	themo
	évêque-GEN.PL.M		DET.DAT.SG.M	conseil-DAT.SG.M	et	DET.DAT.SG.N
	folk-e,	gieng				
	peuple-DAT.SG.N	partir.PST.3SG				

« Et Pilate, ayant convoqué les chefs des prêtres et les magistrats et le peuple, sortit [à leur rencontre à l’extérieur et leur dit] » (197, 1, traduction du latin)²⁸

En latin, la construction absolue est placée en incise entre le nominatif *Pilatus* et le prédicat verbal principal *exivit*, et le prédicat participial *convocatis* a un sujet multiple, composé de trois syntagmes nominaux coordonnés. En allemand en revanche, le lexème équivalent à *convocatis*, *gihalota*, est un prédicat verbal à un temps fini, conjugué au prétérit (actif) et à la troisième personne du singulier. Il semble donc dépendre du nominatif le plus proche, qui le précède immédiatement, *Pilatus*. Le premier des sujets coordonnés de l’ablatif absolu latin est quant à lui traduit par un nominatif ou un accusatif. L’analyse la plus immédiate implique donc un premier syntagme verbal avec *Pilatus* comme sujet singulier, *gihalota* comme prédicat

²⁸lat. **Pilatus autem convocatis / principibus sacerdotum / et magistratibus / et plebe / exivit** ad eos foras et dixit eis : [...] / al. **Pilatus gihalota / thie heroston thero bisgoffo / inti themo meistarduome / inti themo folke, / gieng** zi in uz inti quad in : [...] (*Tatian*, 191, 1)

accordé au singulier, et *thie heroston thero bisgoffo* comme objet pluriel et son expansion au génitif. Les deux syntagmes nominaux au datif qui suivent n'ont alors pas d'explication satisfaisante en contexte. Je propose donc de voir plutôt dans cette séquence ou bien une tentative de reformulation, rendue possible par l'identité entre le sujet du prédicat principal et l'agent implicite de la construction participiale passive, ou bien une erreur d'analyse initiale de la construction absolue en incise. Les deux derniers syntagmes nominaux sujets coordonnés sont isolés du reste par des retours à la ligne, et traduits au datif. On peut donc noter que la position en incise de l'ablatif absolu et les sujets coordonnés semblent compliquer la reconnaissance et/ou la traduction de la construction. Selon Lühr (2005: 356), c'est également la présence d'un participe passif dont l'agent logique est le sujet du prédicat principal qui provoque une tentative de reformulation. On peut aussi remarquer que ces deux traductions avec une rupture de construction en allemand sont de la même main, celle de ζ, selon Sievers (1872: XII).

4. Pourquoi des constructions absolues dans le *Tatian* ?

Il reste désormais à justifier l'emploi des constructions absolues dans le *Tatian*. Dans le texte latin, elles servent les buts du genre du texte, qui constitue une narration religieuse (4.1). Le fait de les conserver dans le texte en vieux haut-allemand répond également à une exigence traductologique liée au genre du texte (4.2.1) qui implique de trouver des moyens linguistiques pour rendre la traduction la plus proche possible de la lettre du texte latin (4.2.2). La solution choisie par les traducteurs du *Tatian* est donc un emprunt syntaxique, dont on peut identifier les facteurs d'émergence textuels et matériels d'une part (4.3.1) et linguistiques d'autre part (4.3.2).

4.1. Les constructions absolues dans le texte latin : narration religieuse et variété d'emploi

Le texte du *Tatian* est marqué par certaines particularités qui ont pu favoriser le recours important aux constructions absolues. Il s'agit d'un texte religieux, qui s'appuie sur les Évangiles : une certaine volonté d'accessibilité de la langue propre aux Évangiles est présente, en même temps qu'un caractère formulaire courant dans les textes liturgiques. Les constructions absolues du *Tatian* s'inscrivent dans cette double caractérisation en contribuant au caractère répétitif du texte : elles permettent la reprise sous une forme concise des événements déjà décrits ou mentionnés auparavant, tout en conservant un vocabulaire accessible. Ce faisant, elles assurent aussi la cohésion du texte, rendue d'autant plus nécessaire qu'il s'agit d'un collage de quatre sources différentes, les Évangiles canoniques de Matthieu, Marc, Luc et Jean. Bien que ces quatre sources racontent l'histoire d'une même personne, leurs divergences sont bien connues et étudiées, et la présence d'une table de concordances entre les chapitres de *l'Harmonie* et les chapitres des quatre Évangiles au début de notre manuscrit prouve que ces correspondances et écarts n'étaient pas ignorés des scribes du *Tatian* eux-mêmes. *L'Harmonie* combine donc ces quatre sources en lissant autant que possible les différences entre les récits, ce qui peut contribuer au caractère répétitif du texte. Il serait intéressant de savoir si des

constructions absolues ont pu être ajoutées entre le texte des Évangiles canoniques et le texte de l'*Harmonie*, par exemple pour permettre le passage d'un récit à un autre par une reformulation concise. Enfin, ce collage étant également organisé de façon chronologique, pour mettre en avant une cohérence locale et temporelle de la biographie de Jésus, les indications de date et de temps revêtent une importance cruciale dans cette organisation.

Pour ces différentes raisons, les ablatifs absolus présents dans le *Tatian* sont donc bien représentatifs de la variété d'emplois des constructions absolues montrée plus haut, qui vont d'emplois plus cadratifs à d'autres, plus nombreux dans ce texte, plus narratifs. On peut y voir la marque du latin tardif et l'influence du grec sur celui-ci, soit à travers la *Vulgate*, traduction du Nouveau testament du grec au latin par Jérôme, soit directement à travers une version grecque de l'*Harmonie des Évangiles* de Tatien, dite *Diatessaron*.

4.2. Pourquoi les conserver en allemand ?

La question se pose cependant de savoir pourquoi ces constructions absolues ont été conservées lors de la traduction en vieux haut-allemand, alors qu'elles semblent peu courantes dans les textes non traduits, voire peu conformes à la syntaxe des participes dans les langues germaniques anciennes (Lühr, 2005: 352 sqq.). Pour cela, quelques remarques concernant le contexte traductologique de l'époque et les motivations plausibles des traducteurs s'imposent.

4.2.1. La tradition traductologique de la Bible au Haut-Moyen Âge

Le monastère de Fulda, fondé au VIII^e siècle par saint Boniface et son disciple Sturm, est un pôle essentiel du christianisme et de la culture médiévale occidentale. La renaissance carolingienne, qui consiste d'abord en une volonté de Charlemagne de développer l'enseignement pour former à la fois les laïcs et les clercs, renforce son importance. Le synode de Francfort, en 746, autorise de plus l'emploi des langues vernaculaires par les fidèles à une époque où la maîtrise du latin décline légèrement (Robin, 2018). Signe de l'importance de ce monastère et des nombreux échanges au sein de l'empire, la traduction de la version latine du *Diatessaron* de Tatien conservée à Fulda semble avoir été réalisée pour le compte du monastère de Saint-Gall, où le manuscrit est conservé aujourd'hui (Meineke & Schwerdt, 2001: 147). La place de l'*Harmonie des Évangiles* dans le *Codex Bonifatianus* nous renseigne aussi sur son importance liturgique : il y remplace les Évangiles canoniques, et hérite donc, au moins en partie, de leur caractère sacré et de leur aura de parole divine.

Cela peut expliquer le caractère sourcier de la traduction en vieux haut-allemand, qui n'est pas différente d'autres traductions antiques et médiévales du Nouveau et de l'Ancien Testament. Au IV^e siècle, Jérôme, traducteur de la *Vulgate*, écrit ainsi dans sa lettre dite *Ad Pammachium*, LVII :

Car en ce qui me concerne, je ne l'avoue pas seulement mais je l'affirme haut et fort : dans mes traductions du grec, je n'ai pas traduit mot à mot mais sens pour sens, sauf pour les Écritures saintes, où l'ordre des mots même est mystérieux.²⁹

La particularité du texte biblique justifie donc une méthode de traduction différente de celles des autres textes, plus proche de la langue source car cherchant à respecter le texte original à la lettre, puisque toute incongruité ou ambiguïté relevant du mystère pouvait, en dernier ressort, être due à des motivations divines ou sacrées inconnues.

Enfin, la technique de traduction employée dans ce manuscrit est elle-même très spécifique, à mi-chemin entre la glose interlinéaire et la traduction complète. Il s'agit en effet d'une traduction juxtalinéaire, ou correspondance ligne à ligne (*Zeilenentsprechung* en allemand). Le texte latin (colonne gauche) et le texte allemand (colonne droite) sont exactement face à face, sur la même ligne. L'ordre des mots sur plusieurs lignes n'est que peu modifiable, et il faut donc pouvoir rendre les segments latins par des segments de longueur similaire. C'est la raison qu'A. Masser met en avant pour justifier le recours aux participes conjoints et aux constructions absolues dans le texte allemand :

Doch jetzt muss man sich eben klarmachen, dass die hinsichtlich der Zeilenfüllung geforderte exakte Übereinstimmung von lateinischer Textzeile und paralleler deutscher Textzeile anders überhaupt nicht durchzuführen gewesen wäre. Das heißt, jeder Versuch einer Auflösung derartiger lateinischer Konstruktionen etwa in einen – naturgemäß wortreicheren – deutschen Nebensatz hätte eine exakte Zeilenentsprechung zwischen lateinischem Text und deutschem Text unmöglich gemacht. (Masser, 1997: 136)³⁰

La contrainte formelle et matérielle est donc si forte qu'elle pourrait avoir conditionné un certain nombre de faits de langue dans la traduction, en privilégiant toujours la forme allemande la plus proche du latin possible. Cependant, il faut garder à l'esprit que cette contrainte matérielle résulte elle-même de la volonté de pouvoir lire le même texte en latin et en allemand en parallèle, en les mettant sur un pied d'égalité : pour conserver la dignité initiale du texte religieux, le texte allemand doit donc rester proche de la formulation originelle.

²⁹« Ego enim non solum fateor, sed libera voce profiteor, me in interpretatione Graecorum, absque Scripturis sanctis, ubi et verborum ordo mysterium est, non verbum e verbo, sed sensum exprimere de sensu. » Jérôme, *Epistola LVII*.

³⁰« Mais il faut à présent bien se représenter que la correspondance exacte en termes de complétude des lignes entre une ligne de texte latin et une ligne de texte allemand parallèle n'aurait autrement en aucun cas pu être remplie. C'est-à-dire que toute tentative de résoudre une construction latine de ce genre par une proposition subordonnée allemande, naturellement constituée de plus de mots, aurait rendu impossible une correspondance linéaire exacte entre le texte latin et le texte allemand. » (traduction personnelle)

4.2.2. Comment conserver de la lettre du texte ?

4.2.2.1. La conservation des effets rhétoriques

Ce choix d’une traduction aussi proche que possible du texte original implique aussi de chercher à conserver les effets rhétoriques produits par le texte. Dans cette optique, la concision des constructions absolues doit également être conservée pour elle-même, et non seulement pour des questions de taille de ligne. Les répétitions que ces constructions autorisent, en impliquant une reformulation qui ne soit que légère, servent également la cohérence du texte et permettent de souligner des faits importants. Enfin, il n’existait manifestement pas d’autre forme en vieux haut-allemand qui aurait pu, elle aussi, couvrir toutes ces différentes valeurs sémantiques et pragmatiques.

4.2.2.2. Gestion de l’ambiguïté syntaxique

Ce choix d’une traduction aussi proche que possible du texte original se manifeste également par la façon dont sont rendues les ambiguïtés et les incohérences syntaxiques du texte latin : elles semblent être conservées le plus précisément possible dans la langue cible. Ainsi, par exemple, de la rupture de construction en 53, 12 :

(8)

lat.	et	vis-o	eo	et	homin-em	sede-nt-em
	et	voir.PTCP.PASS-ABL.SG.M	3SG.DAT.M	et	homme-ACC.SG.M	asseoir-PTCP.ACT-ACC.SG.M
vha.	inti	gi-sehan-emo	imo	inti	then	
	et	PFV-voir.PTCP.PASS-DAT.SG.M	3SG.DAT.M	et	DET.ACC.SG.M	
	mán		sizze-nt-an			
	homme[ACC.SG.M]		asseoir-PTCP.ACT-ACC.SG.M			

« [Et voilà que toute la cité s’en vient à la rencontre de Jésus,] et lui vu et l’homme assis [dont les démons étaient sortis, habillé et sain d’esprit à ses pieds, et ils eurent peur, et exigèrent qu’il s’en aille au-delà de leurs frontières.] » (53, 12)³¹

Cette rupture de construction semble être due à une combinaison de Matthieu 8, 34 (*et viso eo, rogabant ut transiret a finibus eorum*) et de Luc 8, 35 (*et venerunt ad Jesum, et invenerunt hominem sedentem, a quo daemonia exierant, vestitum ac sana mente, ad pedes ejus, et timuerunt*). Cependant, dans la phrase qui résulte de cette combinaison, l’accusatif *hominem*

³¹lat. « Et ecce tota civitas exiit obviam Ihesu **et viso eo et hominem sedentem** a quo demonia exierant vestitum ac sana mente ad pedes eius, et timuerunt, et rogabant ut transiret a finibus eorum. » / vha. « Senu tho al thiu burg gieng ingegin themo heilante **inti gisehanemo imo inti then mán sizzentan** fon themo thie diuuala úzgiengun, giuuatitan inti heilemo muote zi sinen fuozin, inti forhtun inti batun ín thaz hér fuori fon iro entin. » (*Tatian*, 53, 12)

sedentem [...], qui semble correspondre logiquement à l'objet vu, ne peut dépendre d'aucun prédicat, puisque *viso* est à la voix passive et que son autre sujet est bien à l'ablatif (*eo*). Il est possible que cette discordance casuelle entre les deux sujets ait été tolérée en latin tardif : Müller-Lancé (1994: 43-44) note l'existence de *Mischkonstruktionen* (« constructions mixtes ») en latin tardif, constructions où le cas du participe et celui du sujet discordent. L'allemand ne résout pas cette incohérence, et traduit au plus proche par un participe 2 et son sujet au datif, puis un syntagme à l'accusatif coordonné au premier. La syntaxe du passage est donc également incohérente dans les deux langues.

La traduction au plus proche permet également de ne pas trancher pour les cas d'ambiguïtés syntaxiques, qui sont courantes du fait de l'emploi de constructions absolues même lorsqu'il y a coréférence entre leur sujet et un des constituants de la phrase-cadre. Ces ambiguïtés sont également renforcées par l'homographie entre le datif et l'ablatif en latin ainsi que par les différentes valeurs que peut avoir le datif. Ce passage, en 199, 3, en fournit un exemple :

(9)

lat.	congregat-is		ergo	illis	dixi-t	Pilat-us
	rassembler.PTCP.PAS-ABL.PL		donc	3.DIST.ABL.PL	dire.PRF-3SG	Pilate-NOM.SG.M
vha.	in	tho	gi-samanot-en		quad	Pilatus
	3.DAT.PL.M	donc	PRF-rassembler.PTCP.PAS-DAT.PL		dire.PST.3SG	Pilate.NOM.SG.M

«une fois qu'ils furent rassemblés, Pilate dit / Pilate dit à ceux qui étaient alors rassemblés »
(199, 3)

Je l'ai ici traité comme une construction absolue (« une fois qu'ils furent rassemblés, Pilate dit »), mais on pourrait aussi voir dans le datif allemand et le datif-ablatif latin l'expression du destinataire du prédicat « dire », sous la forme d'un pronom (lat. *illis*, vha. *in*) et d'un participe conjoint (« Pilate dit à ceux qui étaient alors rassemblés »). L'antéposition du participe en latin et la présence de l'adverbe connecteur *ergo* peuvent faire pencher pour une interprétation comme construction absolue, mais la lettre du texte ne permet pas de trancher de façon certaine, et on constate que l'ambiguïté est conservée en allemand.

4.3. Portrait de l'emprunt syntaxique

Il n'est évidemment pas possible, dans le cadre d'une étude sur un seul texte traduit, de juger du caractère hérité ou non des constructions absolues en vieux haut-allemand. Cependant, les datifs absolus dans des emplois majoritairement narratifs et dans l'expression du temps politique³² comme on les trouve dans le *Tatian* semblent être véritablement des emprunts au

³²cf. §3.2.

latin tardif de la *Vulgate*. Le choix du cas, en revanche, qui ne correspond ni directement à celui employé en latin, ni à celui employé pour les circonstants temporels en vieux haut-allemand, reste mystérieux. C'est toutefois le même que celui employé en gotique (Holland, 1986: 164).

La description qui suit est valable pour les constructions absolues au datif du *Tatian*, et ne constitue pas une description de la présence et la forme de ces constructions en vieux haut-allemand en général.

4.3.1. Une situation de contact historique et matériel

Le choix de la traduction de ce texte, évoqué plus haut (*cf.* §4.2.1), est lui-même le produit d'une situation de contact entre le vieux haut-allemand et le latin. Celle-ci est due d'une part au contact géographique entre les territoires romanisés où le latin s'est établi comme langue véhiculaire puis vernaculaire, et a donné les différentes langues romanes, et les territoires de langue germanique, où l'emploi du latin est principalement véhiculaire, et d'autre part au statut du latin comme langue liturgique et langue scientifique. Le latin était ainsi parlé et écrit dans les monastères de l'espace germanique, sans être la première langue de ces locuteurs. Le vieux haut-allemand, lui, était une langue vernaculaire en train d'émerger comme langue écrite et littéraire. Nous sommes donc face à une situation de bilinguisme, voire de diglossie, avec une spécialisation relative des domaines concernés par chacune des deux langues en question. La situation est propice aux emprunts linguistiques, puisqu'en fonction du registre ou du champ lexical concerné, les locuteurs seront plus familiers de l'une ou de l'autre langue.

De plus, le texte en vieux haut-allemand est à proximité immédiate du texte source latin. La correspondance ligne à ligne, toujours respectée pour la traduction des segments que j'ai étudiés, crée une proximité entre les deux textes : à la lecture, il est possible d'alterner entre un segment en latin et un segment en allemand. La mise en regard des deux textes permet la comparaison et favorise les emprunts syntaxiques : le maintien d'une structure similaire permet de conserver une double lecture fluide.

4.3.2. Les facteurs linguistiques favorisant l'emprunt

L'un des facteurs essentiels à la source de cet emprunt syntaxique est la présence en allemand de constituants équivalents à ceux requis par la construction latine. Les deux langues marquent leurs circonstants, notamment temporels, à l'aide de marques de cas visibles sur les substantifs et les pronoms, sans préposition obligatoire, et disposent de participes qui peuvent varier en genre, en nombre et en cas, à la façon des adjectifs. Un emprunt syntaxique par transposition d'une construction mobilisant ces éléments et catégories est donc facilement réalisable.

L'usage latin de cette construction a également pu déclencher l'emprunt : la variété d'emplois couverts par les ablatifs absolus ne pouvait pas être rendue d'une façon unique en allemand. En particulier, le grand nombre de nuances pragmatiques pouvant être véhiculées par la construction ne pouvait être traduit tel quel en allemand : la traduction par des syntagmes

verbaux subordonnés ou des syntagmes prépositionnels aurait impliqué de choisir certaines valeurs sémantiques et pragmatiques seulement, et l'expression aurait perdu en concision. On peut concevoir que cela n'ait pas été acceptable pour un texte religieux, mais également que les traducteurs aient pu voir l'emprunt de cette construction comme un enrichissement de leur langue, en leur offrant une structure supplémentaire particulièrement plastique.

Conclusion

Les constructions absolues du *Tatian* sont donc variées dans leurs caractéristiques morphosyntaxiques, mais emploient majoritairement un prédicat participial bien intégré au paradigme verbal et peuvent admettre des compléments ou des circonstants. Si les constructions absolues archaïques impliquant une expression du temps à l'aide de repères naturels ou politiques sont attestées dans notre corpus, le profil général des constructions étudiées est plutôt typique d'un latin tardif, dans lequel on peut sans doute déceler l'influence du grec. Toutes expriment une circonstance temporelle, et d'autres nuances peuvent s'ajouter en contexte. Cette plasticité sémantico-pragmatique en a fait une construction sans équivalent direct en vieux haut-allemand, favorisant un emprunt syntaxique de la part des traducteurs. Celui-ci repose sur une équivalence entre les constituants des ablatifs absolus latins et des datifs absolus allemands, mais un certain nombre d'adaptations a tout de même été effectué par les traducteurs, ce qui semble renforcer l'idiomaticité des passages concernés.

Les constructions absolues au datif ne semblent cependant pas s'établir en allemand, puisque leur emploi reste limité, d'après les relevés de Grimm (1819: 901-904) et de Piirainen (1969), à la période de le vieux haut-allemand et n'est plus attesté ensuite. D'autres types de constructions absolues, à d'autres cas que le datif ou ayant comme prédicat un syntagme prépositionnel³³, sont en revanche attestés jusqu'en allemand contemporain (Piirainen, 1969), et il serait intéressant d'étudier de plus près les possibles liens entre ces différentes constructions absolues, ainsi que leur situation dans les langues germaniques en contact ou non avec des langues romanes. De plus, une étude plus générale des constructions absolues et des emplois absolus des cas en lien avec le statut du participe et l'expression du temps dans les langues germaniques anciennes pourrait peut-être apporter plus de lumière sur le statut initial de ces constructions en germanique.

³³Par exemple *mein Hund bei mir*, lit. « mon chien [étant] auprès de moi » (Piirainen, 1969: 457).

Accès au corpus d'étude : <https://doi.org/10.5281/zenodo.19170808>

Bibliographie

- ABEILLÉ, Anne, GODARD, Danièle, 2021, *La grande grammaire du français*, Actes Sud.
- BEHAGHEL, Otto, 1924, *Deutsche Syntax: eine geschichtliche Darstellung B. Adverbium. C. Verbum*, Heidelberg: C. Winter.
- CATHEY, James E., 2002, *Heliand: Text and Commentary*, West Virginia University Press.
- DITTMER, Arne, DITTMER, Ernst, 1998, *Studien zur Wortstellung, Satzgliedstellung in der althochdeutschen Tatianübersetzung*, Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht.
- DWb = GRIMM, Jacob, GRIMM, Wilhelm, 2025, « Deutsches Wörterbuch von Jacob Grimm und Wilhelm Grimm, digitalisierte Fassung », In Wörterbuchnetz des Trier Center for Digital Humanities, Version 01/2025, <<https://www.woerterbuchnetz.de/DWB>>, consultée le 03/07/2026.
- FERNÁNDEZ ÁLVAREZ, María Pilar, GARCÍA-BERMEJO GINER, Miguel Marón, KLINGER, Jörg, TISCHLER, Johann, ZEILFELDER, Susanne, SCHUHMANN, Roland, BRYSCH, Jörg, GIPPERT, Jost, 2010, « Tatian, Gospel Harmony (Cod. Sang. 56) », In « TITUS », <https://titus.uni-frankfurt.de/texte/etcs/germ/ahd/tatianx/tatia.htm>.
- FLEISCHER, Jürg, HINTERHÖLZL, Roland, SOLF, Michael, 2008, « Zum Quellenwert des althochdeutschen Tatian für die Syntaxforschung. Überlegungen auf der Basis von Wortstellungsphänomenen », *Zeitschrift für Germanistische Linguistik* 36, 210-239.
- FLEIßNER, Fabian, 2023, *Das Präfix gi- im Althochdeutschen und Altsächsischen: eine Neubewertung seiner Bedeutung für das Tempus- und Aspektsystem*, Berlin: De Gruyter.
- GRIMM, Jacob, 1819, *Deutsche Grammatik*, Göttingen : Bei Dieterich.
- HOLLAND, Gary B., 1986, « Nominal Sentences and the Origin of Absolute Constructions in Indo-European », *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung* 99, 163-193.
- KAPFHAMMER, Gerald, 2015, *Die Evangelienharmonie Tatian: Studien zum Codex Sangallensis 56*, Wiesbaden: L. Reichert.
- KEYDANA, Götz, 1997, *Absolute Konstruktionen in altindogermanischen Sprachen*, Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht.
- KLEIBER, Georges, 2001, *L'anaphore associative*, Paris: Presses universitaires de France.
- KRAUSE, Thomas, ZELDES, Amir, 2016, « ANNIS », Humboldt-Universität zu Berlin, (= Digital Scholarship in the Humanities), <http://dsh.oxfordjournals.org/content/31/1/118>.

- LÜHR, Rosemarie, 2005, « Der Einfluss der klassischen Sprachen auf die germanische Grammatik », In « Sprachkontakt und Sprachwandel: Akten der XI. Fachtagung der Indogermanischen Gesellschaft », Wiesbaden: L. Reichert, 341-362.
- MARACHE, Maurice, 1960, « Le composé verbal en GE- et ses fonctions grammaticales en moyen haut allemand: Etude fondée sur l' "Iwein" de Hartman von Aue et sur les "Sermons" de Berthold von Regensburg », Paris: Didier.
- MASSER, Achim 1994, *Die lateinisch-althochdeutsche Tatianbilingue Stiftsbibliothek St. Gallen Cod. 56*, Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht.
- MASSER, Achim, 1997, « Syntaxprobleme im althochdeutschen Tatian », In Y. DESPORTES (ed.): « Semantik der syntaktischen Beziehungen. Akten des Pariser Kolloquiums zur Erforschung des Althochdeutschen 1994 », Heidelberg, 123-140.
- MEINEKE, Eckhard, SCHWERDT, Judith, 2001, *Einführung in das Althochdeutsche*, Paderborn München Wien Zürich: Schöningh.
- MÜLLER-LANCÉ, Johannes, 1994, *Absolute Konstruktionen vom Altlatein bis zum Neufranzösischen: ein Epochenvergleich unter Berücksichtigung von Mündlichkeit und Schriftlichkeit*, Tübingen: Narr.
- PETIT, Daniel, 2019, « Ab urbe condita : Le participe dominant et son ellipse dans les langues baltes », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 114, 385-458.
- PIIRAINEN, Ilpo Tapani, 1969, « Die Absoluten Kasuskonstruktionen Des Deutschen in Diachronischer Sicht », *Neuphilologische Mitteilungen* 70, 448-470.
- ROBIN, Thérèse, 2018, « La traduction de L'Harmonie des Evangiles (Die Evangelienharmonie) de Tatien (Tatian) (830) : simple décalque du latin ou témoignage des spécificités du vieux-haut-allemand ? », *Corpus Eve. Émergence du Vernaculaire en Europe*.
- ROBIN, Thérèse, 2022, *Etude historique des constructions verbales de l'allemand du 9ème au 16ème siècle*, Peter Lang.
- RUPPEL, Antonia, 2012, *Absolute Constructions in Early Indo-European*, Cambridge: Cambridge University Press.
- SCHMID, Hans Ulrich, 2023, *Althochdeutsche Grammatik II: Grundzüge einer deskriptiven Syntax*, De Gruyter.
- SCHRODT, Richard, 2004, *Althochdeutsche Grammatik II: Syntax*, Tübingen: De Gruyter.
- SERBAT, Guy, 1979, « L'ablatif absolu », *Revue des études latines* 57, 340-353.
- SIEVERS, Eduard, 1872, *Tatian: Lateinisch und altdeutsch, mit ausführlichem Glossar*, Paderborn: Schöningh.
- STORME, Benjamin, 2010, « Sicilia amissa : syntagme nominal ou proposition subordonnée ? », *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes* LXXXIV, 119-136.

TOURATIER, Christian, 1994, *Syntaxe latine*, Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain 80. Louvain-la-neuve: Peeters.

ZEIGE, Lars, SCHNELLE, Gohar, KLOTZ, Martin, DONHAUSER, Karin, GIPPERT, Jost, LÜHR, Rosemarie, 2023, « Deutsch Diachron Digital - Referenzkorpus Altdeutsch (1.2) », Humbolt Universität zu Berlin, <http://www.deutschdiachrondigital.de/>.

Analyse hybride des modalités volitives en français : une articulation tesnière-gosselinienne

Nathan Welter

Université de Lorraine

Centre de Recherche sur les Médiations (UR 3476)

« Construire une phrase, c'est mettre la vie dans une masse amorphe de mots en établissant entre eux un ensemble de connexions. » Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, 1959 : 12, § 9.

Résumé

Cette étude propose une articulation méthodologique entre l'approche de dépendance de Tesnière (1959) et le modèle paramétrique développé par Gosselin (2010) pour l'analyse des modalités volitives en français. Bien que ces deux cadres théoriques relèvent traditionnellement de domaines linguistiques distincts – syntaxe structurale d'une part et sémantique modale de l'autre – nous nous proposons d'explorer leur compatibilité théorique. L'hypothèse centrale de notre recherche postule que cette articulation permet de montrer l'influence des paramètres modaux sur les propriétés structurelles, permettant ainsi une modélisation syntaxico-sémantique des modalités volitives.

Mots-clés : *modalités volitives, syntaxe de dépendance, sémantique paramétrique, interface syntaxe-sémantique.*

Abstract

This study proposes a methodological link between Tesnière's dependency approach (1959) and the parametric model developed by Gosselin (2010) for the analysis of volitional modalities in French. Although these two theoretical frameworks traditionally belong to distinct linguistic domains – structural syntax on the one hand and modal semantics on the other – we propose to explore their theoretical compatibility. The central hypothesis of our research posits that this articulation makes it possible to show the influence of modal parameters on structural properties, thus enabling a syntactic-semantic modelling of volitional modalities.

Keywords: *volitional modalities, dependency syntax, parametric semantics, syntax-semantics interface.*

Introduction

L'étude des modalités en linguistique a longtemps fait l'objet d'une fragmentation entre approches syntaxiques, centrées sur les mécanismes formels, et approches sémantiques, privilégiant le contenu modal. Elle est tout d'abord pensée comme un problème de logique du jugement. Aristote, dans le *De l'Interprétation*, distingue les énoncés assertoriques – décrivant ce qui est – des énoncés modaux – exprimant ce qui peut, doit ou pourrait être, fondant donc une réflexion modale d'ordre sémantico-philosophique sur les conditions de la vérité. Cette perspective sera prolongée par la logique médiévale, avec Maïmonide ou encore Port-Royal pour la logique classique du XVII^e siècle puis par la tradition moderne jusqu'au XX^e siècle. À partir de cette époque, la modalité n'est alors plus seulement une partie du jugement mais devient une dimension du sens : elle traduit alors « l'attitude du locuteur vis-à-vis du contenu de son énoncé »³⁴, que ce soit une croyance, une obligation ou, dans notre cas, une volonté.

En linguistique moderne, Charles Bally (1944) est l'un des premiers à proposer une approche systématique des modalités comme fait de langue, en distinguant le *dictum* (contenu propositionnel) du *modus* (attitude du sujet parlant ou sujet modal)³⁵. Son apport ouvre la voie à une conception énonciative où la modalité relève autant de la syntaxe que de la sémantique. Viendra ensuite la grammaire générative de Chomsky (1957), où l'on voit une dissociation entre forme syntaxique et contenu sémantique. Ce clivage sera au fil des années progressivement dépassé avec les travaux en sémantique de Lyons. Il y décrit la nécessité et la possibilité en termes de quantification sur des mondes possibles³⁶. Lyons formule que les propositions nécessaires se distinguent des contingentes, établissant un lien direct entre structure syntaxique et sémantique des modalités. Nous retrouvons dans cette lignée Palmer (1979, 1986) et Dik (1989). Le modèle dont nous nous servons pour la sémantique des modalités vient de Gosselin (2010). Pour lui, la modalité constitue un phénomène intrinsèquement syntaxico-sémantique : elle dépend à la fois de la structure phrasique (portée, ancrage) et de la valeur interprétative (nécessité, volonté, etc.). C'est dans cette continuité que nous analyserons les modalités volitives³⁷ (dorénavant, Mvol), exprimant non pas ce qui est ou doit être, mais ce que le sujet

³⁴ Cf. Wilmet (1997 : § 355)

³⁵ Cf. Bally (1944 : 35-37)

³⁶ *Necessity and possibility are the central notions of traditional modal logic; and they are related, like universal and existential quantification (cf. 6.3), in terms of negation. If p is necessarily true, then its negation, ~p, cannot possibly be true; and if p is possibly true, then its negation is not necessarily true. [...] To say that a proposition is contingently true is to imply that, although it is in fact true of the world, or of the state of the world, that is being described, there are other possible worlds, or states of the world, of which it is, or might be, false. A necessarily true, or analytic, proposition, on the other hand, is one whose truth is not simply a matter of the way the world happens to be at some particular time. Analytic propositions, as Leibniz put it, are true in all possible worlds. Lyons (1977 : 792)*

³⁷ Nous employons le pluriel pour désigner un panel de configurations syntaxiques et sémantiques par lesquelles la volition s'exprime en français – *je veux partir, j'aimerais que tu viennes, je veux que tu veuilles réussir* – qui constituent autant de réalisations distinctes d'un même domaine modal. Le singulier désigne la catégorie abstraite, le pluriel ses manifestations structurelles.

désire voir advenir et manifeste ainsi sa volonté (non accomplie au moment de l'énonciation) à travers une interface syntaxico-sémantique.

Plusieurs travaux fondamentaux sur la modalité nécessitent d'être convoqués pour situer notre démarche dans un paysage théorique plus large. La définition centrée sur l'attitude du locuteur, héritée de Bally et opérationnalisée par Gosselin, ne couvre qu'une partie du champ modal. Bybee, Perkins & Pagliuca (1994), dans leur étude typologique de la grammaire, établissent que la modalité volitive constitue une source fréquente de grammaticalisation vers la modalité déontique puis épistémique. Cette trajectoire, du désir vers l'obligation, puis vers l'inférence, fournit un ancrage translinguistique à notre distinction entre SOURCE et CIBLE : là où la volition implique un agent source qui coïncide ou non avec l'agent cible du procès, la déontique tend à effacer cette relation agentive au profit d'une source normative externe. Van der Auwera & Zamorano Aguilar (2015), retraçant l'histoire de la notion depuis l'Antiquité, rappellent que la modalité a longtemps désigné exclusivement les relations logiques de nécessité et de possibilité, avant d'être progressivement redéfinie comme phénomène centré sur le locuteur. Ce glissement n'est pas universel : la tradition typologique, notamment Bybee, Perkins & Pagliuca (1994) et van der Auwera & Plungian (1998), distingue des modalités participant-internes, comme la capacité ou la volition physique, qui expriment des propriétés intrinsèques du participant sans impliquer nécessairement une prise de position subjective du locuteur. Ces modalités dynamiques, au sens de Palmer (1986), se situent hors du champ attitudinal et ne sont pas réductibles à un *modus locutoire*. Notre étude adopte délibérément une conception de la modalité centrée sur les expressions de l'attitude volitive du sujet parlant, ce que Gosselin (2010) appelle les modalités subjectives à direction d'ajustement ascendante. Ce choix est motivé par notre objet : l'interface syntaxe-sémantique des constructions volitives du français, où la dimension attitudinale est constitutive. La modalité dynamique constitue un domaine adjacent dont nous ne nions pas la pertinence typologique, mais qui sort du cadre de cette analyse.

Parallèlement aux approches formelles et paramétriques, la grammaire de construction (*Construction Grammar*) a développé depuis les années 1990 un programme théorique centré précisément sur l'articulation entre forme et sens que nous cherchons à formaliser. Goldberg (1995, 2006) montre que les constructions grammaticales sont des unités symboliques appariées forme-sens, dont la signification est irréductible à celle de leurs constituants pris isolément. Dans cette perspective, (1) *je veux partir* et (2) *je veux que tu partes* ne sont pas deux réalisations d'un même verbe *vouloir* : ce sont deux constructions distinctes, chacune encodant un schéma sémantique propre celle de la coréférence agentive et intégration syntaxique pour la première, dédoublement agentif et distanciation pour la seconde. Croft & Cruse (2004) généralisent cette approche en montrant que toute unité linguistique, du morphème à la phrase complexe, peut être décrite comme un appariement conventionnel entre structure formelle et structure sémantique. Notre apport spécifique par rapport à ce programme constructionniste est le suivant : amener à une visualisation des relations de dépendance, la représentation stemmatique tesnièreenne, qui dépasse la seule description syntagmatique à laquelle la grammaire de construction s'est principalement limitée.

Et c'est dans ce contexte que l'approche de Tesnière, fondée sur la syntaxe de dépendance (1959), nous semble particulièrement utile. En proposant une représentation hiérarchique du sens à travers la structure d'arborescence stemmatique, Tesnière conçoit la syntaxe comme la « projection » d'un réseau sémantique. Son modèle stemmatique permet de visualiser les relations de dépendance entre les unités lexicales, mais aussi d'intégrer les valeurs modales dans l'organisation de la phrase. Ainsi, l'analyse de dépendance offre un cadre qui nous semble pertinent pour représenter les modalités volitives, dans la mesure où elle permet d'articuler la volonté du sujet à la structure syntaxique du prédicat, rendant visible le lien entre forme linguistique et l'attitude énonciative (modale) du locuteur. En d'autres termes, la théorie de Tesnière offre une base de représentation où la modalité n'est plus seulement un ajout sémantique, mais une composante structurante du sens au sein de l'énoncé. Notre hypothèse est que cette articulation permet de proposer une formalisation hybride des modalités volitives, où les configurations de dépendances syntaxiques (nucléarité, valence) se combinent avec les paramètres sémantiques (instances de validation, direction d'ajustement, etc) pour décrire les transformations syntaxico-sémantiques opérées par les verbes de volonté. Cette étude vise donc à distinguer dans certains cas la valence syntaxique de la valence sémantique profonde mais aussi de rendre compte de la diversité des structures volitives du français, qu'elles soient *auto-orientées* ((1) *Je veux partir*), *hétéro-orientées* ((2) *je veux que tu partes*), *complexes* ((3) *j'aimerais que vous souhaitiez réussir*).

Dans cette perspective, l'article se structure en trois grandes parties. La première section présente les cadres théoriques mobilisés, en exposant les concepts fondamentaux de la grammaire de dépendance tesnièreenne (1959) et les principes de la sémantique paramétrique gosselinienne (2010), centrée sur la formalisation des paramètres modaux. La deuxième section propose une articulation théorique et méthodologique entre ces deux approches, visant à démontrer leur compatibilité conceptuelle et leur complémentarité dans la description des modalités volitives. Enfin, la troisième section présente les résultats de l'analyse hybride, en mettant en évidence les corrélations systématiques entre paramètres sémantiques et contraintes syntaxiques, ainsi que les règles prédictives qui en découlent.

Cette recherche pose la question centrale suivante :

Dans quelle mesure l'articulation méthodologique entre l'approche syntaxique tesnièreenne et le modèle paramétrique gosselinien permet-elle une modélisation structurelle des modalités volitives ?

Cette question nous amène à nous poser 3 hypothèses principales :

H1 : La complémentarité théorique.

Les catégories structurelles ainsi que la représentation en stemma de la syntaxe tesnièreenne (valence, translation, métataxe) et les paramètres sémantiques de la TMM gosseline (I, T, F) sont formellement compatibles et permettent une description conjointe des structures volitives du français.

H2 : Influence paramétrique.

La configuration SOURCE/CIBLE³⁸ induit le choix entre complémentation infinitive et complétive subjonctive dans les structures volitives du français.

H3 : Classification et formalisme descriptif.

Le modèle hybride tesniéro-gosselinien produit une notation descriptive unifiée permettant une classification des structures volitives selon, au moins, trois types (auto-orientées, hétéro-orientées, récursives), sans prétendre à une prédictivité absolue sur les occurrences attestées. La validité de cette classification constitue une prédiction à soumettre à l'épreuve d'un corpus. De plus, son extension à d'autres types modaux (déontique, épistémique) constitue une perspective de recherche ultérieure, dont la présente étude pose les bases méthodologiques sans en démontrer l'opérabilité.

1. Cadres théoriques

1.1. La dépendance syntaxique

La théorie de dépendance développée par Lucien Tesnière (1959) dans les *Éléments de syntaxe structurale* fournit un cadre descriptif pour l'analyse des relations structurelles des modalités volitives. Pour Tesnière, la phrase ne constitue pas une séquence linéaire mais un ensemble hiérarchisé de nœuds³⁹ comprenant le noyau (nucleus) qui est le terme régissant (connexion supérieure) les subordonnés, les actants et les circonstants, qui sont des termes dépendants du régissant (connexion inférieure)⁴⁰. Cette architecture révèle sa pertinence particulière pour les modalités volitives, qui impliquent des structures à plusieurs niveaux hiérarchiques. La valence⁴¹, qui mesure la capacité d'un verbe à régir un nombre déterminé d'actants⁴², s'avère complexe dans les modalités volitives. Notamment, la valence syntaxique de certains verbes tel que *vouloir* qui est bivalente (sujet + complément), selon l'approche de Tesnière. Cependant, cette valence syntaxique observable n'est pas suffisante pour une analyse de la dimension modale, en effet, nous postulerons une valence sémantique différente qui n'est pas clairement justifiée par la théorie tesniérienne. La translation désigne le mécanisme central par lequel un mot change de catégorie syntaxique. Dans les Mvol, le verbe subordonné subit une recatégorisation permettant la subordination : *partir* (verbe) devient *partir* (infinitif substantivé)⁴³, conservant son sémantisme verbal tout en acquérant des propriétés syntaxiques

³⁸ Van der Auwera & Plungian (1998), proposent une carte sémantique des modalités, positionnent la modalité participant-interne (volition, capacité) comme domaine source des grammaticalisations vers le déontique et l'épistémique. Si leur carte n'inclut pas explicitement la modalité volitive comme catégorie autonome, elle confirme la pertinence de distinguer les modalités selon la nature de leur agent : participant-interne versus participant externe – ce que notre opposition SOURCE/CIBLE opérationnalise pour le français.

³⁹ Cf. Tesnière (1959 : 14, chap. 3, § 2)

⁴⁰ Cf. Tesnière (1959 : 13, chap. 2, § 3)

⁴¹ Cf. Tesnière (1959 : 238, chap. 97, § 2)

⁴² Cf. Tesnière (1959 : 102, chap. 48, § 4)

⁴³ Que nous questionnerons et préciserons par la suite.

permettant la subordination. Il s'agit d'un infinitif substantivé ou d'une forme nominalisée du verbe, pas d'un substantif au sens strict.

Les structures hiérarchiques multiples constituent un aspect fondamental de l'analyse tesnièreenne des Mvol. Nous parlons de structures à noyaux hiérarchisés multiples. Ces structures permettent de rendre compte des modalités comportant plusieurs niveaux d'enchâssement, chacun avec ses propres relations de dépendance, ses translations et ses distributions d'actants. L'approche tesnièreenne permet ainsi de formaliser les relations structurelles sous-jacentes aux modalités volitives en explicitant comment les verbes de volition régissent leurs compléments et comment ces compléments se déploient en structures secondaires. Ainsi, dans (4) *je veux que tu réussisses*, *veux* occupe le sommet hiérarchique et régit à la fois le sujet *je* (premier actant) et la proposition complétive introduite par *que* (métataxe) ; cette complétive constitue elle-même un nœud secondaire autonome, avec *réussisses* comme noyau régissant son propre premier actant *tu*. La structure stématique rend ainsi visible la double hiérarchie : celle du verbe volitif sur sa complétive, et celle de la complétive sur ses propres dépendants.

1.2. Les paramètres sémantiques

Le modèle paramétrique proposé par Laurent Gosselin (2010) dans *Les modalités en français : une validation des représentations* offre une caractérisation fine des propriétés sémantiques modales à travers un système de neuf paramètres applicables aux différentes catégories modales. Pour notre analyse, nous retenons notamment : l'instance de validation (I), identifie l'origine de la validation modale. Cette instance peut être le locuteur lui-même ((5) *J'imagine que ...*), une instance externe clairement identifiée ((6) *La loi exige que ...*), ou une source indéterminée ((7) *Il paraît que ...*). Nous la désignons par SOURCE dans notre analyse, qui peut prendre les valeurs suivantes : locuteur, co-locuteur, tiers, collectif ou indéterminée, et qui correspond à qui valide la volition. L'agent du procès modalisé, que nous désignons par CIBLE dans notre analyse, peut coïncider ou non avec l'instance de validation et influence fortement le type de complémentation adopté. Le paramètre temporel (T)⁴⁴ et aussi à prendre en compte. Les modalités volitives, comme toute modalité, possèdent une dimension aspectuo-temporelle. Le paramètre T permet de capturer le temps absolu de la modalité (présent/passé/futur) et son temps relatif (prospectif/simultané/rétrospectif). Pour les volitives, T_rel est systématiquement prospectif dont les trois repères fondamentaux sont :

- *t₀* (temps zéro) : moment de l'énonciation, le « maintenant » du locuteur, point de référence absolu pour le discours.
- *t_i* (temps instance) : moment de la volition, où existe la volonté ou le désir, qui peut être présent, passé ou futur par rapport à *t₀*.
- *t_j* (temps procès) : moment du procès ou de la réalisation potentielle de l'action voulue, positionné par rapport à *t_i*.

⁴⁴ Cf. Gosselin (2010 : 135-140)

Il y aurait la possibilité d'intégrer d'autres paramètres tels que la Force de validation (F).⁴⁵ Gosselin modélise la force de validation comme un continuum (faible → forte → maximale). Bien que ce paramètre influence certaines propriétés distributionnelles (nominalisation plus aisée avec force faible, etc.), il ne constitue pas un critère discriminant pour notre typologie structurale, qui repose principalement sur la configuration SOURCE/CIBLE et temporalité, pour le présent article.

Gosselin (2010, 2015) introduit par ailleurs une distinction fondamentale entre modalités extrinsèques et intrinsèques qui s'avère particulièrement éclairante pour l'analyse des structures enchâssées. Les modalités extrinsèques portent sur la relation entre l'instance de validation et le contenu propositionnel depuis l'extérieur de la proposition : elles régissent la proposition comme un tout et sont caractéristiques des modalités épistémiques et déontiques externes. Les modalités intrinsèques, en revanche, sont enchâssées dans la structure prédicative elle-même et participent à la construction interne du procès : elles correspondent aux modalités appréciatives et volitives intégrées dans la valence du verbe régissant. Cette distinction permet de rendre compte de la complexité croissante des types structuraux que nous nous proposons d'analyser : les structures auto-orientées (Type 1, (1) *je veux partir*) relèvent d'une modalité intrinsèque — la volition est constitutive du prédicat et intégrée dans sa valence — tandis que les structures à agents distincts (Type 2, (2) *je veux que tu partes*) impliquent une modalité extrinsèque, la volition portant sur une proposition indépendante. Enfin, les structures à modalités multiples (Type 3, (8) *je veux que tu veuilles réussir*) correspondent à un emboîtement de modalités extrinsèques hiérarchisées, dont la représentation stématique visualise précisément la stratification. Le passage du Type 1 au Type 2, puis au Type 3, correspond ainsi à une progression dans le degré d'extériorisation de la modalité par rapport à son ancrage prédicatif : c'est cette progression qui motive directement les alternances syntaxiques (infinitif / complétive subjonctive / enchâssement récursif) que notre modèle se propose de décrire.

Dans le cas des modalités volitives en français, nous observons les paramètres suivants : la coréférence des agents, c'est-à-dire SOURCE = CIBLE, entraîne une complémentation infinitive ; les agents distincts, c'est-à-dire SOURCE ≠ CIBLE, semblent entraîner la nécessité de la complétive avec subjonctif. Le phénomène de coréférentialité entre SOURCE et CIBLE dans la distribution des complétives et des compléments à l'infinitif en français a fait l'objet d'une analyse fondatrice chez Ruwet (1984), dont les conclusions nous sont utiles pour notre étude. Ruwet montre que la coréférence entre le sujet du verbe volitif et celui du verbe subordonné ((9) **je veux que je parte*) rend la construction agrammaticale et force l'infinitif ((1) *je veux partir*). Il explique ce phénomène en termes de distance cognitive : l'infinitif encode une immédiateté entre les deux procès (sujet unique, distance nulle entre l'instance volitive et l'agent du procès) tandis que la complétive encode une distanciation entre deux espaces cognitifs distincts. Achard (1998), dans le cadre de la grammaire cognitive de Langacker, reformule cette distinction en termes de *subjectif vs objectif construal* : l'infinitif correspond à une construction

⁴⁵ Cf. Gosselin (2010 : 82-92)

où le sujet de la principale adopte le point de vue interne de l'agent du procès subordonné, lequel reste implicite car non posé comme entité distincte, tandis que la complétive finie correspond à une construction où cet agent est construit comme un objet de conceptualisation distinct, observé de l'extérieur, d'où sa mention explicite. Notre distinction SOURCE = CIBLE (Type 1) vs SOURCE $\neq$ CIBLE (Type 2) opérationnalise cette opposition, en la formalisant *via* les paramètres gosseliniens : la coréférence n'est pas seulement un fait syntaxique, mais la manifestation d'une identité entre l'instance de validation modale et l'agent du procès, inscrite à la fois dans la structure de dépendance et dans la configuration sémantique du prédicat.

2. Cadre d'analyse théorique et méthode illustrative

2.1. Positionnement méthodologique

Cette recherche adopte une approche « théorique-illustrative » plutôt « qu'empirico-quantitative ». L'objectif central est de démontrer la compatibilité théorique entre l'approche tesnièreenne et le modèle gosselinien. Pour cet objectif, une analyse en profondeur des mécanismes structuraux s'avère plus pertinente qu'une quantification extensive.

Cette approche permet :

- Une couverture systématique de toutes les configurations paramétriques, indépendamment de leur fréquence d'attestation ;
- Une focalisation conceptuelle sur l'articulation des cadres théoriques ;
- Une efficacité analytique : démontrer qu'un mécanisme existe ne requiert pas nécessairement de quantification extensive.

Il convient de préciser ici la portée épistémologique de notre démarche. Conformément aux principes d'une linguistique théorique-illustrative, les exemples mobilisés sont des exemples construits, conçus pour tester les configurations paramétriques possibles. Ils ne constituent pas des données attestées et ne permettent pas de généralisations sur les fréquences d'usage. Les correspondances dégagées entre paramètres gosseliniens et structures tesnièreennes doivent être comprises comme des prédictions du modèle, dont la validité empirique reste à établir par une analyse de corpus. Cette limitation assumée est par ailleurs reconnue dans la littérature : Depraetere & Verhulst (2008) rappellent que les distinctions sémantiques ne peuvent être pleinement validées qu'à partir de données attestées. Notre contribution se situe en amont de cette étape de validation, en proposant un cadre formel qui la rendrait possible. Cette approche ne fournit pas de données quantitatives sur les fréquences d'usage, ne documente pas la variation sociolinguistique.

2.2. Protocole d'analyse

L'analyse procède en cinq étapes intégrées :

Étape 1 : Construction systématique des exemples

- Couverture complète : SOURCE = CIBLE / SOURCE $\neq$ CIBLE / SOURCE indéterminée ; Modalités simples/multiples
- Paires minimales : construire des variantes ne différant que par un paramètre (ex. : *Je veux partir* vs *Je veux que tu partes*)
- Cas limites : structures rares mais théoriquement possibles

Étape 2 : Paramétrage sémantique

- Identification de l'instance de validation (SOURCE : qui exprime la volition ?)
- Identification de l'agent du procès (CIBLE : qui réaliserait le procès ?)
- Relation SOURCE-CIBLE (coréférence ou distinction)

Étape 3 : Analyse tesnièreenne

- Relations de dépendance (noyau, actants, circonstants)
- Translations (verbe $\rightarrow$ infinitif substantivé) et métataxe (que)
- Valence syntaxique
- Structure hiérarchique (nombre de niveaux)
- Mode verbal

Étape 4 : Construction de stemmas paramétrés

- Stemmas arborescents annotés des paramètres gosselinien
- Notation des translations et mode

Étape 5 : Identification des correspondances et tests

- Dégagement des corrélations paramétriques/structurelles
- Tests de paires minimales

3. Analyse empirique

3.1. Type 1 : Structures auto-orientée (SOURCE = CIBLE)

Les structures à agents coréférents (auto-orientées) constituent un type d'architecture syntaxique des Mvol prototypique de notre modèle. Elles se caractérisent par la coïncidence entre l'instance de validation et l'agent potentiel du procès. L'agent unique pour tous les niveaux modaux simplifie la structure hiérarchique, permettant une intégration syntaxique étroite entre le verbe modal et son complément. Ce type de structure entraîne une forte tendance vers la

complémentation infinitive. Et ne permet pas d'autre construction telle que la complétive ((9) **Je veux que je parte*⁴⁶) comme présenté dans Riegel (2016 : 85) :

conforte *a contrario* la règle qui y est violée, à savoir la non-réalisation du sujet de la complétive s'il est coréférent à celui du verbe régissant (ici vouloir) et les modifications consécutives à son effacement (absence de marqueur subordonnant, verbe régi à l'infinitif).

Cette description confirme que l'agrammaticalité de la construction coréférentielle n'est pas un fait de surface mais la manifestation d'une contrainte profonde : dès que SOURCE = CIBLE, le système amène l'infinitif et exclut la complétive.

3.1.1. Sous-type 1a : Coréférence simple

L'énoncé (1) *je veux partir* illustre parfaitement la configuration de ce sous-type de structure. Du point de vue du paramètre I, la Source (SRC) correspond au locuteur exprimant la volition, tandis que la CIBLE (CBL) coïncide elle aussi avec ce même locuteur comme agent du procès. L'analyse tesnièreenne révèle une translation du verbe *partir* de verbe vers un infinitif substantivé. Cette position s'appuie sur la conception tesnièreenne de l'infinitif. Tesnière (1959 : 419, § 20) affirmait en effet : « On ne répétera jamais suffisamment que l'infinitif n'est pas un verbe ». Tesnière (1959 : 419, §2-3) précisait par ailleurs la nature de cette indétermination catégorielle :

simple moment d'une translation en cours de réalisation, l'infinitif est essentiellement quelque chose de flou, de flottant et de difficilement saisissable. En effet, selon que la translation dont il résulte est plus ou moins avancée, l'infinitif peut avoir conservé un nombre plus ou moins grand de caractères verbaux et acquis un nombre plus ou moins grand de caractères substantivaux.

Cette description souligne le statut intermédiaire de l'infinitif, ni pleinement verbal ni pleinement nominal. Cependant, cette question sur le caractère nominal ou verbal de l'infinitif fait aujourd'hui toujours débat. Que ce soit en grammaire du français, déjà, avec la *Logique de Port-Royal* d'Arnauld & Nicole (1878 : 148) : « l'infinitif, qui est très souvent un nom, ainsi que nous dirons, comme lorsque l'on dit *le boire, le manger* » ou avec d'autres plus contemporains comme Rémi-Giraud (1988) ou Wilmet (1997). Cependant, pour la présente recherche, nous prendrons l'infinitif comme forme verbale⁴⁷ et non substantivée. Ce choix trouve un appui dans Krazem (2007 : 49), qui montre que l'infinitif entretient avec le virtuel une relation privilégiée, distincte de celle que nous la nominalisation avec l'assertif :

toutefois une différence modale est sensible. L'infinitif a davantage d'affinités avec le virtuel tandis que les nominalisations orientent plus nettement une lecture assertive. [...] il est naturel que le virtuel s'harmonise mieux avec l'ultérieur que l'antérieur, déjà réalisé et de ce fait ayant acquis un statut de certitude.

⁴⁶ Cf. Ruwet (1984)

⁴⁷ Cf. Krazem (2012) et Nooreeda (2014) : « Dans son fonctionnement, l'infinitif est bien un verbe, avec une organisation syntaxique de ses constituants comparable aux verbes à temps fini. [...] Nous avons aussi montré que ce n'est pas l'infinitif qui a des fonctions nominales lorsqu'il se retrouve comme mot-tête d'un syntagme. C'est tout le syntagme qui a la fonction nominale. »

Cette affinité de l’infinitif avec le non-actualisé est cohérente avec la prospectivité des modalités volitives. Krazem (2007 : 52) souligne en outre que :

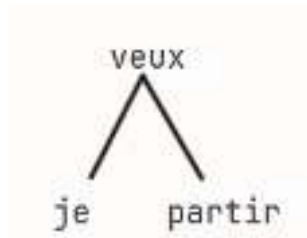
du point de vue de la syntaxe de la phrase, l’ensemble du système syntaxique fait *comme si* l’infinitif avait toujours un « sujet », le premier actant, toujours nécessairement interprétable. Ce point est renforcé par un examen comparé avec la nominalisation, laquelle n’a pas de premier actant obligatoire.

La présence d’un premier actant interprétable confirme ainsi que l’infinitif conserve une structure actancielle propre. Il serait bon de rappeler, comme spécifié dans l’introduction, que les modalités volitives sont non réalisées au moment de l’énonciation. Elles portent donc sur un devenir possible, souhaitable mais encore non actualisé. Et dans ce premier cas de coréférence, le « premier actant » est à la fois le sujet syntaxique et l’agent du procès. La valence syntaxique de *vouloir* dans notre exemple apparaît comme bivalente, régissant le sujet *je* et le complément infinitif *partir*. Cependant, il est important de prendre en compte la valence sémantique profonde⁴⁸ de *vouloir*. Même si syntaxiquement le sujet de *veux* et celui de *partir* sont identiques (coréférents), la proposition infinitive conserve une structure d’agent distinct en termes conceptuels, elle décrit un processus distinct que porte un agent (même s’il est identique au sujet principal). Cette distinction est importante : en sémantique profonde on considère souvent que l’infinitif a ses propres actants sémantiques, même quand il y a identification référentielle. Le fait que le « second actant » (agent du procès de partir) soit identifié au premier dans le plan référentiel ne dissout pas ce rôle sémantique. En conséquence, la coréférence crée une sorte de « hiatus » entre la structure syntaxique réduite à deux actants (bivalente) et la structure sémantique potentiellement trivalente, si on considère séparément le procès principal (*vouloir*) et le procès subordonné (*partir*) avec leurs actants respectifs. Cette approche nuance la théorie stricte de la valence apportée par Tesnière et montre qu’il y a plusieurs niveaux (pans) d’analyse à considérer pour la Mvol. L’analyse temporelle révèle que *veux* présente un temps absolu présent ($t_i = t_0$) et un temps relatif prospectif ($t_i < t_j$), où t_i correspond au moment de la volition et t_j au moment potentiel de réalisation du procès. Cette prospectivité inhérente aux modalités volitives explique pourquoi le procès subordonné demeure nécessairement non-actualisé au moment de l’énonciation. La translation infinitive permet une indétermination temporelle du procès subordonné. Dans (1) *Je veux partir*, le moment t_j de *partir* reste flou : départ immédiat, dans une heure, demain ? L’infinitif seul ne spécifie pas t_j .

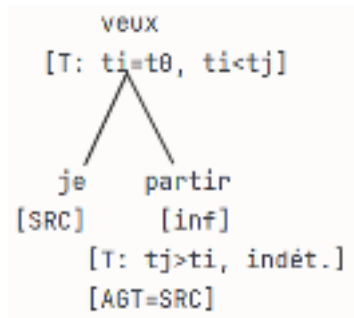
La structure hiérarchique présente donc deux niveaux : le verbe modal comme nœud principal, le verbe infinitif comme subordonné et second nœud (selon la terminologie de Tesnière). La représentation stématique possible montre *veux* comme verbe volitif au sommet de la hiérarchie, régissant d’une part le 1^{er} actant (sujet), *je*, identifié selon I comme SRC et

⁴⁸ Cf. Mel’Čuk (1988, 1996). Dans ce cadre, la représentation syntaxique profonde (RSyntP) sert de niveau intermédiaire entre la structure syntaxique de surface et la représentation sémantique (RSém). La RSyntP contient des relations syntaxico-anaphoriques, y compris la coréférence d’actants, et correspond à une structure sémantique riche et abstraite qui précède la réalisation syntaxique visible.

l'infinitif, *partir*, procès dont l'agent est coréférencé à la SRC. Donnant le stemma paramétré suivant :



I. Figure 0-1: Stemma Coréférence simple



II. Figure 0-2 : Stemma paramétré du type 1a

Légende :

- veux :

- V_vol, valence_{synt}(bi), valence_{sem}(tri), SRC=CBL
- T_abs: présent (ti=t0)
- T_rel: prospectif (ti < tj)

- je : actant_i, SOURCE de la volition mais aussi actant sémantique de *partir*

- partir : infinitif, translation(partir_V → partir_inf) agent coréférent avec SOURCE

3.1.2. Sous-type 1b : Coréférence avec modalités multiples

L'énoncé (10) *j'espère pouvoir réussir* illustre une configuration plus complexe où plusieurs modalités se superposent tout en maintenant la coréférence agentive. La SRC et la CBL demeurent identiques pour les différents niveaux modaux, mais la structure intègre une modalité volitive (*espérer*) et une modalité épistémique (*pouvoir*). L'analyse tesnièreenne identifie une structure à trois niveaux hiérarchiques avec un agent constant. La translation opère sur le verbe *réussir*, infinitif permettant la subordination au verbe épistémique *pouvoir*, lui-même subordonné au nucléus principal. Cette configuration « gigogne »⁴⁹, bien que

⁴⁹ Terme n'appartenant pas à Tesnière. Proposé dans notre recherche pour illustrer la possibilité syntaxique et sémantique d'un enchâssement de plusieurs strates, comme nous pourrions le voir dans la suite de notre analyse.

complexifiant, maintient une cohérence structurelle grâce à la coréférence agentive propre à la valence de la volition traversant les différents niveaux.

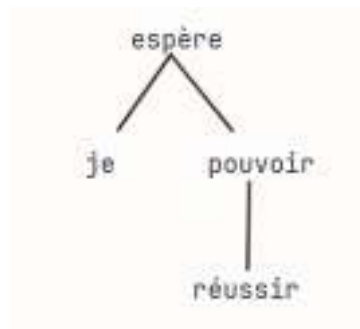
La représentation stémmaïque montre *espère* régissant le sujet et le verbe modal *pouvoir*, lequel régit à son tour l'infinitif *réussir*. L'annotation suivant la syntaxe de Tesnière montre la coréférence SRC = CBL aux différents niveaux, unifiant sémantiquement cette structure syntaxiquement stratifiée. La structure à trois niveaux présente une cascade temporelle à deux paliers. La Mvol situe la volition au présent ($t_{i1} = t_0$) avec orientation prospective ($t_{i1} < t_{j1}$). Le verbe modal *pouvoir*, subordonné, fixe un point de référence temporel futur indéterminé t_{j1} , qu'il partage nécessairement avec son complément infinitif : en tant que modal de possibilité, *pouvoir* est temporellement transparent, il ne crée pas de décalage entre sa propre temporalité et celle du procès qu'il modalise. Le procès *réussir* est donc co-temporel à *pouvoir* : $t_{j2} = t_{j1} > t_{i1}$.

Ligne du temps :

$t_{i1}(=t_0)$ -----[$t_{j1} = t_{j2}$]

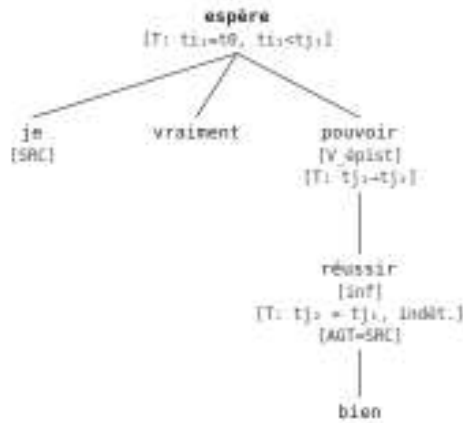
[j'espère] [pouvoir / réussir]

présent futur indét. (simultanés)



III. Figure 0-3 : Stemma coréférence complexe

Cette configuration présente plusieurs spécificités remarquables. Elle demeure compatible avec l'expression de l'incertitude, (11) *j'espère vraiment pouvoir réussir*, où l'adverbe renforce l'espérance. La combinaison de la volition et de l'épistémicité produit une nuance sémantique particulière, exprimant simultanément le désir et le doute quant à la réalisation de l'action donnée par l'infinitif, ce phénomène aussi présent avec (1) *je veux réussir*. La modification indépendante des différents niveaux reste possible comme l'atteste, (12) *j'espère vraiment pouvoir bien réussir*, où *vraiment* modifie la modalité volitive et *bien* le procès final.



IV. Figure 0-4 : Stemma paramétré du type 1b

Légende :

- espère :

- V_vol, valence(bi), SRC=CIBLE
- T_abs: présent ($t_1=t_0$)
- T_rel: prospectif ($t_1 < t_{j1}$)

- pouvoir : V_épistémique

- réussir : infinitif, translation (réussir_V $\rightarrow$ réussir_inf)

- Coréférence maintenue sur 3 niveaux : je = SRC = AGT

Bien que l'agent soit coréférent à tous les niveaux, la structure présente trois niveaux hiérarchiques distincts. La possibilité d'adjoindre des adverbes différents à chaque niveau (*vraiment* pour *espère*, *bien* pour *réussir*) prouve l'autonomie syntaxique de chaque noyau, malgré l'unité agentive. Ceci illustre parfaitement que la complexité structurelle ne dépend pas de la variation des agents mais bien de l'emboîtement des modalités. De plus, la modification temporelle indépendante des niveaux confirme leur autonomie hiérarchique. Cette stratification temporelle serait impossible sans niveaux hiérarchiques véritablement distincts.

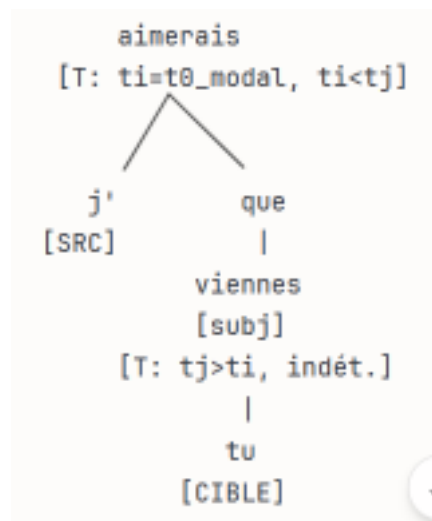
3.2. Types 2 : Structure à agents distincts simples (SRC $\neq$ CBL)

Les structures à agents distincts simples se caractérisent par la non-coïncidence entre l'instance qui exprime la volition et l'agent potentiel du procès modalisé. Cette distinction agentive, induite par la variable T, permet la complémentation complétive avec un subjonctif. L'unicité de la modalité volitive distingue ce type du Type 3 que nous verrons par la suite.

L'énoncé (13) *j'aimerais que tu viennes* illustre cette configuration. Du point de vue paramétrique I et T, la SRC correspond au locuteur exprimant la volition, tandis que, cette fois-ci, la CBL identifie le co-locuteur (*tu*) comme agent du procès. Le conditionnel introduit une

double modalisation temporelle : présent modal ($t_i = t_0$) et prospectif ($t_i < t_j$). Le conditionnel permet au verbe *aimer* de devenir une Mvol ce qu'il n'est pas au présent de l'indicatif, par exemple, où il a un emploi appréciatif. De plus, cette atténuation temporelle ne modifie pas la structure fondamentale $SOURCE \neq CIBLE$, mais adoucit pragmatiquement la requête, alors que dans (14) *je veux que tu viennes* où le T absolu (concordant avec le temps verbal) du présent va avoir un effet pragmatique plus directe. La complétive (*que tu viennes*) présente une temporalité t_j nécessairement postérieure à t_i , quels que soient les temps absolus. Cette prospectivité systématique découle de la direction d'ajustement⁵⁰ ascendante : le monde (l'action de *tu*) doit se conformer à la volition. Le subjonctif marque précisément cette non-actualisation à t_i , cohérente avec $t_j > t_i$.

L'analyse tesnièreenne révèle le rôle crucial de la métataxe opérée par la conjonction *que*, qui établit un changement de plan syntaxique. Cette métataxe permet l'introduction d'un nouvel agent distinct de la SOURCE modale dans le cas de la modalité volitive. La valence de *aimerais* demeure bivalente, régissant le sujet *j'* et la complétive comme complément. Le verbe subordonné *viennes* régit à son tour ses propres actants. La représentation stémmaïque montre *aimerais* comme verbe volitif au sommet, régissant le sujet *j'* identifié comme SOURCE et la conjonction *que* marquant la métataxe. Cette conjonction introduit le verbe *viennes* au subjonctif, régissant le sujet *tu* identifié comme CIBLE distincte de la SOURCE.



V. Figure 0-5 : Stemma paramétré du type 2

⁵⁰ Cf. Gosselin (2010 : 72) : Dans son domaine d'origine, la théorie pragmatique des actes de langage, ce paramètre est susceptible de prendre deux valeurs fondamentales : ou l'énoncé s'ajuste au monde (dont il offre une description), ou c'est le monde qui est censé s'ajuster à l'énoncé (qui prend une valeur dite injonctive ou prescriptive).

Les règles de correspondance se valident dans ce type de représentation. La distinction entre la SRC et la CBL force, dans ce cas, la complétive au subjonctif, imposé par la direction ascendante et introduite par *que*.

3.3. Type 3 : Structure à modalités volitives multiples

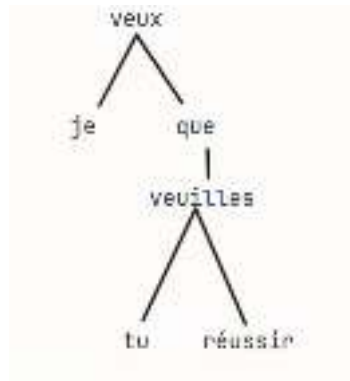
Les structures à modalités volitives multiples constituent, sans doute, le type le plus complexe dans notre typologie. Elles se caractérisent par la présence de plusieurs verbes de volition avec des instances différentes, créant un emboîtement d'actions volitives sur d'autres actions volitives. La structure hiérarchique présente des niveaux multiples avec variation des SRC à chaque niveau modal.

3.3.1. Critères distinctifs et analyse

La distinction entre les T2 et les T3 repose sur un critère crucial : le nombre de verbes à Mvol plutôt que simplement sur le nombre d'agents. Le test pour les distinguer consiste à identifier si plusieurs actes volitifs distincts avec instances différentes peuvent être dégagés. Dans le Type 2, un seul acte volitif se manifeste, le locuteur voulant quelque chose de l'interlocuteur. Dans le Type 3, plusieurs actes volitifs s'emboîtent, le locuteur voulant que l'interlocuteur veuille lui-même quelque chose. Cette différence qualitative, bien que subtile, s'avère fondamentale pour la compréhension de ces structures complexes.

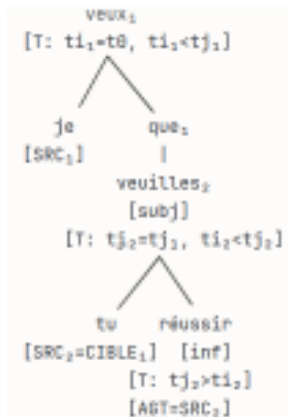
L'énoncé (15) *Je veux que tu veuilles réussir* illustre cette configuration paradigmatique. Au premier niveau modal, la SOURCE₁ correspond au locuteur exprimant la volition, c'est-à-dire à son instance de validation, et la CIBLE₁ identifie le co-locuteur comme objet de cette volition. La portée de cette première modalité porte sur un autre acte volitif, non directement sur le procès *réussir*. Au second niveau modal, la SOURCE₂ coïncide avec le co-locuteur, devenant à son tour instance de validation d'une volition. La CIBLE₂ coïncide également avec le co-locuteur comme agent potentiel du procès. La portée de cette seconde modalité porte finalement sur le procès *réussir* avec CBL₁ = SRC₂ = CBL₂.

L'analyse tesnièreienne quant à elle nous permet l'analyse et la représentation de ce changement de plan syntaxique. La métataxe (*que*) introduit la proposition contenant le second verbe volitif, de ce fait nous avons une structure à trois niveaux hiérarchiques qui se construisent. Le premier étant celui du verbe *veux* au rang de nucléus de base, ensuite, le second verbe (amené par la métataxe) volitif *veuilles* faisant office de subordonné au premier niveau mais de régissant pour le niveau suivant celui du procès final *réussir*. Les modes se stratifient selon la hiérarchie : indicatif pour *veux*, subjonctif pour *veuilles* (déterminé par sa subordination à un verbe volitif), et infinitif pour *réussir* (déterminé par la coréférence SOURCE₂=CIBLE₂).



VI. Figure 0-6 : Stemma de la structure à Mvol multiples

Le paramètre T permet aussi d'expliquer cette stratification. En effet, la hiérarchie n'est pas que syntaxique, elle est aussi temporelle. Au premier niveau, *veux* situe la volition du locuteur au présent ($ti_1 = t_0$) avec orientation prospective vers tj_1 . De ce fait, tj_1 ne correspond pas au moment de *réussir*, mais au moment où *tu* adopte la volition de réussir. Au second niveau, *veuilles* présente une temporalité doublement contrainte : t_{i2} doit correspondre à tj_1 (le moment où tu veux), et ce *vouloir* est lui-même prospectif vers tj_2 (le moment de réussir). Le procès *réussir* présente donc une temporalité stratifiée : $tj_2 > t_{i2} = tj_1 > ti_1 = t_0$.



VII. Figure 0-7 : Stemma paramétré du Type 3

Le contraste avec le Type 2 éclaire la spécificité du Type 3. L'énoncé *Je veux que tu réussisses* ne présente qu'un seul verbe de volition, *vouloir*. Un seul acte volitif se manifeste, le locuteur voulant la réussite de l'interlocuteur. En revanche (15) *Je veux que tu veuilles réussir* présente deux verbes de volition. Cette différence fondamentale justifie la distinction typologique, malgré l'acceptabilité pragmatique questionnable de ces structures, dont la rareté présumée en discours naturel constituerait une prédiction empirique à vérifier. Comme (16) *Je veux que tu veuilles vouloir réussir* que nous nous proposons d'analyser pour discuter ce point.

3.3.2. Analyse des limites de la récursivité formelle

La récursivité des modalités volitives peut s'étendre au-delà de deux niveaux pour produire des structures à trois verbes de volition emboîtés. L'énoncé (16) *Je veux que tu veuilles vouloir réussir* constitue un cas limite théoriquement envisageable qui pousse à son maximum la stratification hiérarchique des actes volitifs. Toutefois, son statut linguistique demeure hautement problématique, oscillant entre possibilité formelle et impossibilité pragmatique.

3.3.2.1. Analyse hiérarchique

Cette structure présenterait, en théorie, une « cascade » de trois instances volitives distinctes avec leurs portées respectives. Au premier niveau, la SOURCE₁ (locuteur) exprimerait une volition dont la CIBLE₁ correspond au co-locuteur. Cette volition ne porterait ni sur le procès *réussir* ni même sur l'acte de vouloir réussir, mais sur un état volitif de second degré : que l'interlocuteur adopte lui-même une volition portant sur une autre volition. Au deuxième niveau, la SOURCE₂ (co-locuteur) deviendrait instance de validation d'une volition dont la portée ne porterait toujours pas directement sur *réussir*, mais sur l'adoption d'une troisième volition. Ce n'est qu'au troisième niveau que la SOURCE₃ (toujours le co-locuteur, par coréférence avec SOURCE₂) exprimerait une volition portant enfin sur le procès terminal *réussir*.

Cette structure (16) révélerait ainsi trois actes volitifs hiérarchisés : [je veux₁ [que tu veuilles₂ [vouloir₃ réussir]]]. La configuration des agents à chaque niveau déterminerait formellement la structure syntaxique locale : au niveau 1, SRC₁≠CIBLE₁ imposerait la complétive avec *que* ; au niveau 2, SRC₂≠CIBLE₂ (bien que SRC₂=CIBLE₁) maintiendrait théoriquement la structure subordonnée ; au niveau 3, SRC₃=CIBLE₁ (par coréférence finale) déclencherait la complémentation infinitive pour *vouloir*₃, qui régit lui-même l'infinitif *réussir*.

L'analyse structurale formelle révélerait une architecture à quatre niveaux distincts. Le nucléus principal *veux*₁ régirait le sujet *je* (SOURCE₁) et la conjonction *que* marquant la métataxe. Cette métataxe introduirait le premier verbe volitif subordonné *veuilles*₂ au subjonctif, qui régirait lui-même le sujet *tu* (SOURCE₂=CIBLE₁) et l'infinitif *vouloir*₃. Cet infinitif, rendu possible par la coréférence entre le sujet de *veuilles*₂ et l'agent implicite de *vouloir*₃ (tous deux = *tu*), régirait enfin l'infinitif *réussir* comme procès final. Les modes se stratifieraient selon la hiérarchie des dépendances : indicatif (*veux*₁) → subjonctif (*veuilles*₂) → infinitif (*vouloir*₃) → infinitif (*réussir*). Nous pourrions suivant ce schéma imaginer, à titre purement théorique, la phrase suivante : (17) *Je veux que tu veuilles vouloir que je réussisse*. Cette phrase aurait une configuration similaire à la précédente, à la différence que nous ajoutons une nouvelle métataxe à la suite de l'infinitif.

3.3.2.2. Temporalité stratifiée hypothétique

La cascade temporelle présenterait une complexité remarquable si cette structure était acceptée. Au premier niveau, *veux*₁ situerait la volition initiale au présent (t₁ = t₀) avec orientation prospective vers t_{j1}, moment où l'interlocuteur devrait adopter la première volition.

Au deuxième niveau, *veuilles*₂ présenterait une temporalité t_{i2} qui devrait coïncider avec t_{j1} , cette volition étant elle-même prospective vers t_{j2} , moment où l'interlocuteur devrait adopter la seconde volition. Au troisième niveau, *vouloir*₃ situerait $t_{i3} = t_{j2}$, cette troisième volition étant prospective vers t_{j3} correspondant au moment du procès final *réussir*. La temporalité globale s'exprimerait donc comme une chaîne : $t_{i1}(=t_0) \rightarrow t_{j1}(=t_{i2}) \rightarrow t_{j2}(=t_{i3}) \rightarrow t_{j3}$, créant une médiation temporelle triple où le procès final se trouverait quadruplement indéterminé temporellement.

3.3.2.3. Grammaticalité et acceptabilité pragmatique

La grammaticalité même de cette structure demeure hautement débattable. Si les règles de correspondance paramétriques semblent théoriquement s'appliquer (coréférence $SRC_2=SRC_3 \rightarrow$ infinitif *vouloir*₃), plusieurs facteurs convergents suggèrent qu'il s'agit d'une structure au mieux marginale, au pire, agrammaticale.

Tout d'abord, la redondance sémantique (*veuilles vouloir*) pose un problème fondamental. Elle implique avoir la volonté d'avoir une volonté, ce qui constitue soit une tautologie (*vouloir* implique déjà avoir la volonté), soit une régression philosophique (à quel moment la volonté devient-elle "réelle" ?). Cette redondance distingue radicalement cette structure des emboîtements légitimes observés ailleurs : « *pouvoir vouloir réussir* » combine des modalités hétérogènes (épistémique + volitif) apportant chacune une nuance sémantique distincte ; *vouloir que tu veuilles réussir* implique des agents distincts au premier niveau, créant une différence sémantique claire entre ma volonté et la tienne. En revanche pour *tu veuilles vouloir réussir*, où les deux verbes sont volitifs avec le même agent, il n'y a aucune différenciation sémantique justifiable.

Puis, l'emboîtement de trois verbes volitifs identiques avec le même agent final crée une violation manifeste de l'économie linguistique⁵¹. Ce rejet tient à un principe général que Crystal (2008 : 162) formule en ces termes :

un critère en linguistique qui exige que, toutes choses étant égales par ailleurs, une analyse vise à être aussi concise que possible et à utiliser le moins de termes possible. Il s'agit d'une mesure qui permet de quantifier le nombre de constructions formelles (symboles, règles, etc.) utilisées pour parvenir à la résolution d'un problème, et qui a été utilisée, de manière explicite ou implicite, dans la plupart des domaines de la recherche linguistique.⁵²

Appliqué à notre cas, ce critère d'économie exclut la triple récursivité lors d'une coréférentialité. Le système dispose de moyens plus simples et plus clairs pour exprimer toute nuance sémantique concevable : (15) *je veux que tu veuilles réussir* suffirait amplement, (18) *je veux que tu aies vraiment envie de réussir* exprime l'intensité, (19) *je veux que tu sois motivé à*

⁵¹ Cf. Martinet (1980)

⁵² Cette traduction a été effectuée par nos soins. (*A criterion in linguistics which requires that, other things being equal, an analysis should aim to be as short and use as few terms as possible. It is a measure which permits one to quantify the number of formal constructs (symbols, rules, etc.) used in arriving at a solution to a problem, and has been used, explicitly or implicitly, in most areas of linguistic investigation.*)

réussir explicite l'état psychologique. Aucune situation communicative réaliste ne nécessite la triple récursivité.

3.3.2.4. Statut théorique et implications pour le modèle

Cette structure constitue un test des limites du modèle plutôt qu'une description de l'usage effectif. Sur le plan formel, les règles de correspondance paramétriques s'appliquent mécaniquement ; sur le plan empirique, l'acceptabilité d'une telle structure constitue une prédiction du modèle qui demanderait à être vérifiée par jugement de locuteurs natifs ou par corpus.

Les tendances paramétriques que nous avons établies (coréférence → infinitif, distinction → complétive + subjonctif, prospectivité systématique) s'avèrent nécessaires mais non suffisantes pour prédire l'acceptabilité réelle. Des contraintes supplémentaires opèrent, probablement liées à des principes généraux du langage non formalisés dans notre modèle actuel :

- Économie cognitive : le système évite les redondances qui n'apportent aucune valeur informationnelle ou expressive supplémentaire
- Clarté communicative : le système privilégie les structures dont l'interprétation est immédiate et univoque
- Contraintes pragmatiques : le système rejette les structures dépourvues de fonction communicative identifiable

Cette divergence entre prédiction formelle et acceptabilité réelle pointe vers la nécessité d'intégrer, dans des travaux futurs, des contraintes pragmatiques et cognitives au-delà des seules corrélations paramétriques et structurelles. Le modèle hybride tesniéro-gosselinien, bien qu'intéressant pour décrire les structures attestées, génère également des structures que le système linguistique réel pourrait rejeter, révélant ainsi ses frontières actuelles.

Néanmoins, cette analyse conserve une valeur heuristique importante : elle démontre que la récursivité formelle, bien que théoriquement illimitée dans les systèmes génératifs, rencontre dans la pratique des barrières fonctionnelles qui filtrent les structures effectivement produites. L'étude des cas limites agrammaticaux s'avère ainsi aussi instructive que celle des structures attestées, car elle révèle les principes tacites qui gouvernent l'acceptabilité au-delà de la simple conformité aux règles formelles. Le système linguistique ne se réduit pas à un ensemble de règles récursives : il intègre également des contraintes d'optimalité communicative qui expliquent pourquoi certaines structures théoriquement possibles demeurent virtuelles.

4. Discussion et perspectives

4.1. Contributions théoriques

4.1.1. Pour la syntaxe tesnièreenne

Notre recherche enrichit l'application des concepts tesnériens aux modalités de plusieurs manières. Premièrement, elle propose une hiérarchisation explicite des structures modales simples ou complexes, proposant une formalisation des relations de dépendance dans les configurations à niveaux multiples. Les stemmas paramétrés développés offrent une représentation visuelle claire, autant que possible du moins, de ces hiérarchies, facilitant l'analyse de ces dernières.

Secondement, l'étude démontre la fécondité d'une interface entre ce type de syntaxe et la sémantique modale. L'enrichissement des stemmas par des informations paramétriques ne dénature pas, selon nous, l'approche structurale d'origine mais la complète en offrant une motivation sémantique aux alternances syntaxiques observées.

4.1.2. Pour la sémantique modale gosselinienne

La visualisation stémmatique offre une représentation graphique des paramètres abstraits, les rendant plus accessibles et manipulables. La mise en évidence des correspondances explicites entre ces paramètres et les réalisations syntaxiques forment des correspondances entre le niveau sémantique et le niveau formel, dont la validité empirique constitue une prédiction du modèle à tester sur corpus.

4.1.3. Pour l'interface syntaxe-sémantique

Notre modèle apporte des éléments intéressants pour l'étude de l'interface syntaxe-sémantique. Il montre l'influence sémantique forte sur les contraintes syntaxiques, sans postuler de déterminisme absolu.⁵³ Cette position nuancée évite à la fois le réductionnisme syntaxique⁵⁴ qui tendrait à nier, ou du moins à amoindrir, l'influence sémantique et le réductionnisme sémantique, qui postulerait une dérivation mécanique de la syntaxe à partir de la sémantique⁵⁵. Bien qu'il faudrait à notre analyse plus de caractères évaluatifs, tels qu'une étude sur la négation, la comparaison avec l'infinitif, l'impersonnel et bien d'autres cas d'analyses concrètes permettant la prise en compte de l'ensemble des variations et des possibilités de la langue. Il a été fait le choix de ne présenter que les présentes données pour pouvoir ouvrir à la recherche ce modèle syntaxico-sémantique, et non pas de le poser comme globalisant. Cette position s'inscrit dans la continuité du programme constructionniste de Goldberg (1995, 2006), pour lequel l'interface syntaxe-sémantique n'est pas une interface entre deux modules indépendants mais une relation constitutive encodée dans les constructions elles-mêmes. Notre modèle hybride

⁵³Cf. Nicol (1998 : 4) : « l'interface sémantique prend en compte la forme apparente en surface autant que la structure profonde qui lui est associée. »

⁵⁴ Cf. Chomsky 1968

⁵⁵ Cf. Chomsky 1975. Et Nicol (1998 : 12-13)

opérationnalise ce programme pour les modalités volitives du français : permettant une description à la fois modale et plus aisément opérationnalisable pour l'annotation de corpus.

Il convient ici de préciser la nature exacte de l'apport tesniérien à notre modèle hybride, en réponse à une question légitime : en quoi les stemmas paramétrés constituent-ils une représentation plus adéquate que d'autres systèmes arborescents ? Notre position est la suivante : le modèle de Tesnière ne génère pas les alternances syntaxiques observées, c'est le système paramétrique de Gosselin qui les motive et les explique, mais il les représente d'une manière particulièrement adaptée à notre objet. Sa pertinence spécifique tient à trois propriétés : premièrement, la notion de valence permet de visualiser directement le nombre d'actants régis par le verbe volitif et de distinguer valence syntaxique et valence sémantique profonde ; deuxièmement, la notion de translation rend compte du changement de statut syntaxique du verbe subordonné (verbe → infinitif substantivé ou complétive) d'une façon qui n'est pas capturée par les représentations en constituants immédiats ; troisièmement, la notion de métataxe (le changement de plan syntaxique opéré par *que*) visualise précisément le moment où une modalité intrinsèque devient extrinsèque au sens de Gosselin. Cette pertinence n'est d'ailleurs pas anecdotique pour les applications computationnelles : les systèmes d'annotation syntaxique automatique des parseurs contemporains (*Universal Dependencies* notamment) sont fondés sur un modèle de dépendances en réinterprétant de manière moderne, pour la linguistique computationnelle, le modèle de Tesnière. Notre approche pourrait servir à enrichir ces parseurs d'une couche d'annotation de sémantique modale, les paramètres gosselinien (I, T) pouvant être encodés comme traits supplémentaires sur les arcs de dépendance.

4.2. Complexité représentationnelle

Les stemmas paramétrés deviennent difficiles à lire pour les structures très complexes, particulièrement les configurations de Types 3 à trois niveaux ou plus. L'accumulation d'informations syntaxiques et paramétriques produit un schéma chargé qui perd, dans une certaine mesure, en lisibilité ce qu'il gagne en exhaustivité. Plusieurs solutions peuvent être envisagées. Le développement de conventions de représentation simplifiées permettrait de hiérarchiser les informations selon les besoins analytiques, affichants les détails pertinents en masquant les autres temporairement. La création d'outils de visualisation informatisés offrirait des interfaces interactives explorables aux différents niveaux d'analyse et donc moins lourd. Ou encore, l'élaboration de représentations multi-niveaux séparerait les informations syntaxiques et sémantiques en schéma distincts mais toujours reliés, maintenant la clarté sans sacrifier l'exhaustivité.

Conclusion

Cette recherche a démontré la fécondité d'une articulation entre l'approche stémmaïque tesniérienne et une opérationnalisation du modèle paramétrique gosselinien pour l'analyse des Mvol. La représentation hybride proposée permet une modélisation des caractéristiques

syntaxico-sémantiques des structures volitives, dépassant les limitations inhérentes aux approches unidimensionnelles.

Les trois hypothèses initiales ont reçu une validation au cours de notre recherche. L'hypothèse de complémentarité théorique (H1) se confirme : les concepts tesniériens et les paramètres modaux opèrent effectivement à des niveaux d'analyse compatibles et enrichissants. Les stemmas offrant une visualisation de paramètres abstraits, tandis que ceux-ci motivent fonctionnellement les propriétés syntaxiques. L'hypothèse d'influence paramétrique (H2) se trouve également validée dans sa version nuancée : les paramètres sémantiques (pris en compte dans notre étude) relatifs donc à I et à l'agent du procès ainsi que T influencent les propriétés structurelles. L'hypothèse de classification descriptive (H3) est établie : l'approche hybride produit une typologie structurelle distinguant des types de structures. De plus, aussi modestement qu'il y est fait mention dans notre recherche, le modèle hybride fournit une notation formelle unifiée pour l'analyse et l'annotation des modalités volitives. Et pourrait être étendu à d'autres types de modalités.

L'approche hybride développée démontre que la linguistique contemporaine peut bénéficier d'un retour critique aux grandes synthèses théoriques du passé, enrichies par les développements conceptuels récents. L'œuvre de Tesnière, loin de constituer un simple jalon historique, offre un cadre théorique d'une modernité saisissante pour l'analyse des phénomènes linguistiques complexes. Son approche structurale, articulant rigoureusement les niveaux de hiérarchie et les types de relations, conserve toute sa pertinence pour la description des structures modales.

L'articulation avec les développements récents en sémantique paramétrique, représentés ici par Gosselin, enrichit considérablement le pouvoir explicatif de cette approche. La motivation sémantique des alternances syntaxiques transforme la description formelle en explication fonctionnelle, révélant pourquoi certaines structures prévalent dans certains contextes. Ces outils, appliqués ici aux modalités volitives, ouvrent des perspectives pour l'étude d'autres types modaux. La question de leur transposabilité aux modalités déontiques ou épistémiques, pour lesquelles les relations SOURCE/CIBLE et les configurations temporelles diffèrent structurellement, constitue un programme de recherche ultérieur que la présente étude ne prétend pas anticiper, mais dont elle fournit un cadre formel initial. Ces outils, appliqués ici aux modalités volitives, révèlent leur potentiel pour l'étude plus large de l'architecture générale du langage humain.

Références bibliographiques

- ACHARD, Michel, 1998, *Representation of cognitive structures : syntax and semantics of French sentential complements*, Berlin, New York : Mouton de Gruyter.
- ARISTOTE, 1994, *De l'Interprétation*, Paris, Vrin.
- ARNAULD, Antoine, NICOLE, Pierre, 1878, *La Logique ou l'art de penser*, Paris, Librairie Delagrave.
- BALLY, Charles, 1944, *Linguistique générale et linguistique française*, 2ème éd., Berne, A. Francke.
- BYBEE, Joan, PERKINS, Revere & PAGLIUCA, William, 1994, *The Evolution of Grammar : Tense, Aspect and Modality in the Languages of the World*, Chicago, University of Chicago Press.
- CHOMSKY, Noam, 1957, *Syntactic Structures*, La Haye, Mouton.
- CHOMSKY, Noam, 1968, *Language and Mind*, New York, Harcourt, Brace & World.
- CHOMSKY, Noam, 1975, *Reflections on Language*, New York, Pantheon Books.
- CROFT, William & CRUSE, Alan, 2004, *Cognitive Linguistics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CRYSTAL, David, 2008, *A Dictionary of Linguistics and Phonetics*, 6e éd., Oxford, Blackwell.
- DEPRAETERE, Ilse & VERHULST, An, 2008, « Source of Modality : A Reassessment », *English Language and Linguistics*, vol. 12, n°1, 1-25.
- DIK, Simon, 1989, *The Theory of Functional Grammar*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- GOLDBERG, Adele, 1995, *Constructions : A Construction Grammar Approach to Argument Structure*, Chicago, University of Chicago Press.
- GOLDBERG, Adele, 2006, *Constructions at Work : The Nature of Generalization in Language*, Oxford, Oxford University Press.
- GOSSELIN, Laurent, 2010, *Les Modalités en français : La validation des représentations*, Amsterdam, Rodopi.
- GOSSELIN, Laurent, 2015, « De l'opposition *modus / dictum* à la distinction entre modalités extrinsèques et modalités intrinsèques. » *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, CX-1, pp.1-50.
- KRAZEM, Mustapha, 2007, « Infinitif et nominalisation : une seule ou deux catégories ? », *L'Information Grammaticale*, n°114, 46-52.
- KRAZEM, Mustapha, 2012, « Décrire l'infinitif par les genres de discours », in C. DESPIERRES, M. KRAZEM (dir.), *Quand les genres de discours provoquent la grammaire... et réciproquement*, Lambert-Lucas, 143-171.

- LYONS, John, 1977, *Semantics*, vol. 2, Cambridge, Cambridge University Press.
- MARTINET, André, 1980, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
- MEL'ČUK, Igor, 1988, *Dependency Syntax : Theory and Practice*, Albany, State University of New York Press.
- MEL'ČUK, Igor, 1996, « Le modèle linguistique Sens-Texte : Vertus descriptives », Chaire internationale, Paris, Collège de France.
- NICOL, Fabrice, 1998, « De la syntaxe à l'interprétation : grammaire générative et sémantique cognitive », *Cycnos*, vol. 15, n° spécial, 3-18.
- NOOREEDA, Khodabocus, 2014, « L'infinitif : quelle catégorie ? », *4ème CMLF*, EDP Sciences, 2249-2263.
- PALMER, Frank, 1979, *Modality and the English Modals*, Londres, Longman.
- PALMER, Frank, 1986, *Mood and Modality*, Cambridge, Cambridge University Press.
- REMI-GIRAUD, Sylvianne, 1988, « Les grilles de Procuste », in Sylvianne REMI-GIRAUD (dir.), *L'Infinitif*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 11-68.
- RIEGEL, Martin, 2016, « (Faire) une grammaire du français (d'aujourd'hui) : pratique et théorie », *Synergies Pays Scandinaves*, n°11-12, 81-112.
- RUWET, Nicolas, 1984, « Je veux partir/*Je veux que je parte. De la distribution des complétives à temps fini et des compléments à l'infinitif en français », *Cahiers de grammaire*, n°7, 74-138.
- TESNIERE, Lucien, 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- VAN DER AUWERA, Johan & PLUNGAN, Vladimir, 1998, « Modality's Semantic Map », *Linguistic Typology*, vol. 2, n°1, 79-124.
- VAN DER AUWERA, Johan & ZAMORANO AGUILAR, Alfonso, 2015, « The History of Modality and Mood », in Jan NUYTS (éd.), *The Oxford Handbook of Modality and Mood*, Oxford, Oxford University Press, 9-28.
- WILMET, Marc, 1997, *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette/Duculot.

Annexe : Table des figures

1.	Figure 1: Stemma Coréférence simple	52
2.	Figure 2 : Stemma paramétré du type 1a	52
3.	Figure 3 : Stemma coréférence complexe	53

4.	<u>Figure 4 : Stemma paramétré du type 1b</u>	54
5.	<u>Figure 5 : Stemma paramétré du type 2</u>	55
6.	<u>Figure 6 : Stemma de la structure à Mvol multiples</u>	57
7.	<u>Figure 7 : Stemma paramétré du Type 3</u>	57

Les artefacts peuvent-ils agir ?

L’Agentivité Fictive, un procédé stratégique du discours de vente

Julia Martin

Université Grenoble Alpes

Laboratoire de Linguistique et Didactique des Langues Étrangères et Maternelles
(LIDILEM – EA 609)

Résumé

L’association d’un sujet inanimé avec un prédicat dynamique tel que « This shoe makes no compromise on comfort » interroge la relation entre les artefacts et la notion d’Agentivité. Les classifications actuelles révèlent une difficulté à qualifier ces sujets inanimés. Les approches étroites du rôle sémantique d’Agent refusent ce rôle à des artefacts dépourvus d’intentionnalité, tandis que d’autres approches plus larges soulignent la centralité de la causation pour justifier un rôle plus actif. À partir d’une étude de cas de descriptions de produits extraites de sites web marchands, nous montrons que la simple capacité à « causer » ne suffit pas toujours à expliquer l’attribution de traits plus agentifs à des artefacts, surtout dans un contexte de vente. Nous proposons ainsi le concept d’Agentivité Fictive, sur le modèle du « Mouvement fictif » (Talmy 2000), pour rendre compte des mécanismes cognitifs derrière ces emplois et des effets qu’ils produisent.

Mots-clefs : *inanimés, artefacts, agentivité, animation, marketing*

Abstract

In sentences such as “This shoe makes no compromise on comfort,” the dynamic role of the inanimate subject makes us wonder about the relation between artifacts and the notion of Agentivity. The existing classifications struggle to qualify the inanimate subjects of this type of sentences. Narrow approaches state that artifacts cannot be Agents because they lack intentionality, while broader approaches use the concept of causation to explain their active role. Using a case study of product descriptions extracted from sales websites, we will show that the ability to “cause” is not always sufficient to explain why more agentive features are attributed to inanimate artifacts, especially in a commercial context. We therefore propose the concept of “Fictive Agentivity” – following the model of “Fictive Motion” (Talmy 2000) – to account for the cognitive mechanisms at work in these structures, as well as the effects that they produce.

Key-words: *inanimate nouns, artifacts, agentivity, animacy, marketing*

Introduction

L'objectif de cette étude est de déterminer la meilleure manière de nommer le rôle sémantique à attribuer aux référents inanimés dans des énoncés dynamiques tels que le suivant :

(1) This shoe makes no compromise on comfort (H8)⁵⁶.

Si l'on regarde le seul prédicat, il serait tentant de désigner la chaussure comme un Agent, défini au sens large comme « Ce ou celui qui agit » (TLF), puisque *make* est un verbe non statif qui « implique un auteur actif (l'initiateur, l'acteur) de l'action énoncée » (Quirk et al. 1985 : 178)⁵⁷. Pourtant, des auteurs comme Yamamoto (1999, 2006) ou Van Valin (2005), spécialistes des questions relatives à l'Animation et à l'Agentivité, refusent d'attribuer le rôle d'Agent à un sujet dont le référent est ontologiquement « sans vie ». Ils réservent ce terme à des sujets animés, comme le fabricant de chaussure en (1)' :

(1)' This shoemaker makes no compromise on comfort.

Mais pour des associations à des verbes dynamiques comme la chaussure en (1), aucun réel consensus n'émerge concernant leur rôle sémantique : on lit qu'il s'agit d'un Instrument (Fillmore 1968 ; Van Valin et Wilkins 1996), ou bien d'une Force (Huddleston 1970 ; Dik 1989), ou même d'une « sorte d'agent 'abâtardi' » (Kaheragui 2008 : 11). C'est pourquoi nous nous interrogerons sur la meilleure façon de définir ces sujets inanimés couplés à un prédicat dynamique⁵⁸, afin de déterminer si la notion d'Agent demeure pertinente dans une acception large, lorsque l'entité est ontologiquement inanimée. Afin de préciser la façon dont le discours révèle et construit notre relation aux Inanimés concrets, et plus précisément, aux artefacts, nous utiliserons un corpus de descriptions de produits mis en vente sur divers sites marchands disponibles en ligne sur Google, contexte dans lequel le phénomène est particulièrement fréquent. Pour cette étude, nous restreindrons notre champ d'analyse aux chaussures, membres de la catégorie des artefacts, afin que les comparaisons puissent s'effectuer sur des produits similaires. L'étude des occurrences au regard des théories de l'Agentivité nous amènera à introduire le terme d'Agentivité Fictive pour caractériser les énoncés particulièrement dynamisés du corpus.

⁵⁶ Les exemples du corpus sont indiqués par un code indiquant la catégorie de chaussure et le numéro de l'occurrence (Hiking, Pumps, Sneakers, Running shoes).

⁵⁷ « [T]hey imply an active doer (initiator, performer) of the action concerned ».

⁵⁸ Nous parlerons de prédicats dynamiques ou de verbes d'action pour désigner les verbes non-statifs au sens de Vendler (1957), c'est-à-dire les verbes d'activité, d'accomplissement et d'achèvement. Voir également Huddleston et Pullum (2002) et la distinction entre les états et les occurrences.

1. Définir la relation entre (In)animé et Agentivité

1.1. Qu'est-ce qu'un Inanimé : entre ontologie et perception

L'Animation⁵⁹ se définit ontologiquement par l'opposition de deux catégories fondamentales abstraites, les Animés et les Inanimés. Cette distinction binaire entre les entités du monde est établie grâce à leurs traits définitoires intrinsèques et biologiques (Dahl 2008 : 144). Un Animé, de son origine latine *anima* (le souffle, l'esprit, la vie), se dit d'une entité « douée de vie et de motilité », qui est « vivante » (*Le Grand Robert en ligne*), et s'oppose à l'Inanimé, qui désigne une entité « sans vie » (*Le Grand Robert en ligne*) :

[B]iological, ontological or 'actual' animacy, the extent to which an entity is living or non-living according to certain biological criteria. (Trompenaars et al. 2021 : 2)

Ces mêmes traits ontologiques ont conduit plusieurs linguistes comme Silverstein (1976), Comrie (1989) ou Corbett (2000) à établir une Hiérarchie d'Animation. Son objectif est de pouvoir expliquer comment l'Animation se reflète en langue, par le biais des phénomènes linguistiques qui y sont liés (les pronoms, les genres, la définitude, la structure informationnelle, la topicalité, etc.). Cette hiérarchie linguistique n'est pas dichotomique mais distingue au minimum trois catégories (Trompenaars et al. 2021 : 2), comme le montre la hiérarchie synthétisante de Corbett (2000) :

Humain > (autres) Animaux > Inanimés (Corbett 2000 : 55)

Les Animés comprennent les humains et les animaux, hiérarchisés entre eux en raison de la gradabilité de certains concepts inhérents à l'Animation, tels que la conscience (Yamamoto 2006 : 30). Puisque les entités animées sont celles qui sont traditionnellement pourvues de capacité de contrôle, de volition, et d'initiation d'action, une forte corrélation existe entre les entités les plus animées et certains phénomènes langagiers. Par exemple, le rôle d'Agent, la fonction sujet, et les entités placées en haut de la Hiérarchie de l'Animation corréleront fréquemment, comme le synthétisent Vihman et Nelson (2019 : 261) :

Events in the world tend to be initiated by animate creatures, as inanimate objects are less likely to move autonomously or cause changes in their environment [...] animate beings are likely to be viewed as potential and actual agents, and to be expressed as subjects. (Vihman et Nelson 2019 : 261)

Au contraire, les Inanimés sont souvent traités comme un groupe homogène situé au bas de la Hiérarchie de l'Animation. Étant « sans vie » biologiquement, ils s'éloignent davantage de l'être humain, l'entité la plus animée. Par conséquent, leurs caractéristiques intrinsèques les rendent moins susceptibles d'être sélectionnés en tant que sujets d'un verbe d'action. Quant aux artefacts, ils renvoient à des objets fabriqués, tels qu'une table, une veste, ou une chaussure. Ils font donc partie de la catégorie des Inanimés. Les artefacts sont souvent définis via la « fonction

⁵⁹ Les termes *d'Animation* (e.g. Veacock 2012) et *d'Animéité* (e.g. Huotari 2021) sont employés pour traduire le terme *animacy*.

prévue / envisagée » par le fabricant, ainsi que l’usage effectif qu’en fait l’utilisateur (Carrara et Mingardo 2013 : 362). Cela sera important pour notre étude puisque cette définition suggère que la catégorie nominale des artefacts est étroitement liée aux capacités qui leur sont attribuées, c’est-à-dire à ce qu’ils sont « capables de faire » (voir section 3.2).

Ces critères ontologiques ne sont cependant pas suffisants pour comprendre pleinement le fonctionnement de l’Animation, y compris concernant l’Inanimé. Yamamoto (1999 : 1) met en avant la nécessité de prendre en compte la subjectivité de cette hiérarchie, qu’elle définit comme une « échelle cognitive présupposée » (« assumed cognitive scale »). La façon dont nous percevons les entités n’est pas uniquement ontologique, car elle résulte de notre perception anthropocentrique des choses : nous, locuteurs, voyons et organisons le monde à travers notre point de vue humain. Ainsi, ce qui nous ressemble ou ce qui nous concerne attirera davantage notre empathie (Langacker 1991 : 307), et cette empathie jouera à son tour un rôle majeur dans la perception de l’Animation. Par conséquent, une même entité ne sera pas forcément conceptualisée avec le même degré d’Animation par tous les locuteurs (Gardelle et Sorlin 2018 : 148). Afin de montrer que cette évaluation émane d’une perception égocentrée de l’entité en question, Yamamoto (1999 : 27) explique que certains locuteurs peuvent par exemple avoir plus d’empathie envers les chats qu’envers d’autres êtres humains, ce qui peut affecter le statut qui leur est octroyé cognitivement. Il en est de même avec les entités inanimées :

Biologically inanimate entities could be perceived as animate if they are able to provoke our empathy (Ji et Liang 2018 : 76).

Des paramètres contextuels et culturels (contexte pragmatique, normes, croyances, localisation) (Ji et Liang 2018) peuvent également affecter notre représentation cognitive de l’Animation. De Swart et al. (2008 : 135) mentionnent par exemple les langues algonquiennes des peuples autochtones d’Amérique du Nord, dans lesquelles certains fruits comme les framboises sont classées comme animées.

Par conséquent, si les distinctions biologiques représentent un point de départ pour définir l’Animation d’une entité, des facteurs subjectifs propres à notre expérience humaine et individuelle semblent indiquer que, dans le cadre de sa réalisation concrète, les délimitations de la notion d’Animation ne sont pas toujours binaires.

1.2. La spécificité des artefacts au sein des Inanimés

Certains artefacts permettent en outre d’interroger la limite entre Animé et Inanimé. Yamamoto (2006 : 32) illustre la porosité entre les catégories en utilisant l’exemple de l’ordinateur : puisqu’un ordinateur est un artefact doté d’une certaine forme d’autonomie souvent apparentée à de « l’intelligence »⁶⁰, il possède des traits typiquement associés aux

⁶⁰ Puisqu’un ordinateur ou même une intelligence artificielle sont programmés informatiquement, ils ne prennent pas de décisions volontaires et ne sont pas des êtres conscients. Mais l’automatisme complexe de ces artefacts explique que le terme *intelligence* soit employé couramment pour décrire leur fonctionnement.

Animés. Nous pouvons par ailleurs nous adresser à lui, et même le gronder s'il ne fonctionne pas. Bien que l'ordinateur n'ait pas de conscience pour autant, cet exemple interroge l'inactivité et la non-autonomie assumées des artefacts et des objets concrets. D'autres exemples tels que les machines, les véhicules, ou même les noms collectifs (les organisations, les marques) sont souvent traités linguistiquement comme plus animés que des objets comme des livres ou des chaussures (Vogels et al. 2013 : 2). Cela amène Comrie (1989 : 185) à souligner que l'Animation reflète une interaction humaine naturelle entre différents paramètres. En effet, la façon dont nous conceptualisons les entités peut être affectée par la perception de concepts prototypiquement associés aux Animés, créant ce que Yamamoto nomme de « l'animation inférée » :

The concept of animacy in general also consists of these two different aspects: animacy in a literal sense, i.e. the feature of being alive, and 'inferred' animacy, concepts related to the life concept including sentiency, the notion of empathy discussed above, etc. (1999 :17).

Les approches cognitives (Langacker 1991 ; Yamamoto 1999 ; Dahl 2008) soulignent que l'Animation perçue d'une entité dépend du degré de ressemblance à nous-mêmes qu'on lui prête, ainsi que des concepts prototypiquement associés à l'Animé que l'entité peut posséder. L'être humain étant par définition agentif, concret, individualisé, kinésique, et doté de capacités cognitives et sociales, notre capacité à percevoir de tels traits chez certains Inanimés justifie selon Ji et Liang (2018) la nécessité de les considérer eux aussi comme une catégorie complexe, qui ne peut être réduite à un groupe homogène au bas de l'échelle d'Animation. Les auteurs ont ainsi pu déduire une hiérarchie au sein même de l'Inanimé, par le biais d'une étude comparant la fréquence d'apparition de différents types de noms inanimés avec des verbes exprimant ces traits prototypiquement humains :

Animacy hierarchy within inanimate nouns: collective nouns⁶¹ > spatial and temporal nouns > concrete nouns > psychological nouns > other abstract nouns (Ji et Liang 2018 : 81)

Les objets fabriqués (les artefacts) font partie de la sous-catégorie des noms concrets (Flaux et al. 2000 : 49). Cela signifie qu'un artefact sera plus susceptible d'être placé en amont d'un nom abstrait (tel que « liberté ») sur l'échelle cognitive de l'Animation. En effet, un artefact est plus saillant, car il est concret physiquement, il est défini, individualisé⁶², et plus susceptible de posséder certaines capacités effectives. Ces traits nous permettent de le rapprocher cognitivement de l'entité animée la plus prototypique, l'être humain, typiquement agentif.

Ces premières considérations ontologiques et cognitives ont plusieurs conséquences concernant la relation entre Inanimé et Agentivité. Premièrement, l'approche cognitive de

⁶¹ Yamamoto (1999 : 19) exclut également les entités collectives (les organisations, les marques etc.) des Animés dans son étude de corpus. Elle estime que ces entités sont métonymiquement associées à des référents humains, mais ne sont pas pleinement animées linguistiquement comme le montrent les reprises pronominales en *it*. Elle donne l'exemple suivant: « Rocky Mountain College has decided to drop that portion of its academic program ».

⁶² Ji et Liang (2018 : 75) considère l'individuation et la définitude via la façon dont est construite la référence : l'utilisation d'un nom propre, d'un pronom personnel ou d'articles définis corréleront généralement avec un plus haut degré d'agentivité.

l'Animation nous montre qu'un artefact, bien que non doué de vie, peut être perçu comme plus ou moins animé, et donc potentiellement comme plus ou moins dynamique. Dans le cadre de notre exemple, la chaussure cause bien un effet, et est présentée en discours comme étant directement responsable du confort procuré au consommateur. Toutefois, malgré la projection de traits plus prototypiquement animés, les fondements ontologiques de l'Animation nous empêchent toute lecture erronée concernant la nature inanimée de l'artefact. Notre connaissance de l'ontologie de la chaussure nous empêchera d'y voir une personnification au sens strict du terme (Dahl 2008 : 146). Contrairement aux objets et aux fleurs magiques d'*Alice Au Pays des Merveilles* ou bien aux jouets de *Toy Story* étudiés par Vihman et Nelson (2019), dont la nature ontologique est modifiée par attribution de propriétés comme la parole, la conscience ou la capacité de mouvement autonome, les artefacts sujets de verbes d'action dans un contexte marketing ne représentent pas des personnifications au même plan conceptuel. Les chaussures ne deviennent pas des Animées dotées de capacités biologiques leur permettant d'agir intentionnellement⁶³ : dans notre exemple *This shoe makes no compromise on comfort*, la chaussure n'est pas conceptualisée en train de prendre la décision de faire ou non un compromis. De ce fait, l'ontologie et la cognition gagnent à être considérées de manière complémentaire dans la manière dont nous percevons l'Animation, puisque c'est l'interaction entre les deux qui définit nos réflexes de conceptualisation.

1.3. Le rôle des représentations construites par le discours

Bien que la limite de la personnification ne soit pas totalement franchie, le discours et les choix lexico-grammaticaux qu'il impose semblent cependant pouvoir intervenir pour affecter notre perception de l'artefact. Dans notre exemple, c'est la position sujet du référent *the shoe* combinée à un prédicat dynamique comportant un verbe d'action qui entraîne la projection cognitive d'un plus haut degré d'Animation. Cette association va à l'encontre des schémas les plus fréquents, « puisque les grammaires décrivent généralement le sujet syntaxique prototypique comme étant [...] un agent animé humain » (Huotari 2021 : 108). Par conséquent, Yamamoto (1999 : 148) rend compte de ce décalage en soulignant que notre façon de conceptualiser l'Animation d'une entité dépend de la relation qu'elle entretient avec d'autres hiérarchies en langue⁶⁴, et notamment celle de l'Agentivité.

Comme le précise Yamamoto (1999 : 50), l'Agentivité diffère de l'Animation car elle ne concerne pas uniquement les propriétés conceptuelles de l'entité, mais plutôt « les relations dans lesquelles une entité s'inscrit lorsqu'elle est impliquée dans une action⁶⁵ ». Afin de capturer ces

⁶³ Comme le montre le contraste avec de véritables personnifications dans *Alice au Pays des Merveilles*: 'How is it you can all talk so nicely?' Alice said [...] 'I've been in many gardens before, but none of the flowers could talk.' (*Through the Looking-Glass*, Lewis Carroll, Chapitre 2)

⁶⁴ Yamamoto (1999) évoque aussi l'interaction entre la Hiérarchie d'Animation et les Hiérarchie de Personnes, d'Individuation, d'Empathie et de Politesse.

⁶⁵ « Agency is a matter of relations which a particular entity enters into when it becomes involved in an action » (Yamamoto 1999 : 50).

relations, les rôles sémantiques (aussi appelés rôles actanciels ou fonctionnels) ont été utilisés par les linguistes pour préciser le type de participation d'un argument dans la réalisation de l'évènement dénotée par le prédicat. Ces rôles ont eux aussi été classés hiérarchiquement, originellement pour justifier la sélection du sujet à la voix active. Comme le prédit la règle de sélection invoquée par Fillmore (1968 : 33), le choix du sujet entre deux arguments portera sur celui dont le rôle sémantique est classé le plus à gauche sur cette hiérarchie. Le rôle le plus agentif sera donc celui d'Agent, qui désigne l'argument (prototypiquement animé et intentionnel) ayant le plus haut degré de participation dans l'initiation et la réalisation de l'action dénotée par le verbe (Quirk et al. 1985 : 741) :

Agent > Instrument / Experiencer > Patient > Source / Goal (usually) (Dowty 1991: 578)

Ainsi, dans les deux phrases suivantes, le rôle de l'argument sujet sera différent car il sera un Agent qui effectue une action en (1)' et un Patient (ou Bénéficiaire) qui ne fait que la subir en (1)'' . Son Animation, elle, ne changera pas :

(1)' The shoemaker makes no compromise on comfort. (Sujet Animé – Agent)

(1)'' The shoemaker is praised for the comfort of his shoes. (Sujet Animé – Patient)

Mais la même question semble pouvoir se poser avec un argument à référent inanimé, puisqu'au lieu de trouver des structures le profilant comme sujet d'un verbe d'état, c'est-à-dire dans un « rôle zéro » (Dik 1989 : 101) comme en (2)-(3), nous trouvons des structures dans lesquelles il paraît manifestement plus actif (4)-(5), mais aussi des exemples « créatifs » (6)-(8), dans lesquels l'artefact semble chercher activement à aider le consommateur :

(2) It is a highly durable shoe (R4)

(3) Derwent Oxford is a study in balance (P24)

(4) [The shoe] provides reliable protection from the elements (H10)

(5) [T]hese shoes keep your feet fresh and ventilated as your runs heat up (R26)

(6) This shoe makes no compromise on comfort (H8)

(7) These shoes will never let you down (S20)

(8) These trainers take your track performance to the next level (R27)

L'Agentivité étant une notion relationnelle s'appliquant à la fois au domaine nominal et au domaine prédicatif (Cruse 1973 : 13), l'enjeu sera de déterminer si nous pouvons employer le terme « d'Agent » pour caractériser le rôle d'une chaussure représentée activement, même si elle n'est pas ontologiquement compatible avec la représentation de l'Agent prototypique, humain et volitionnel. Il sera aussi nécessaire de définir les nuances entre ces exemples.

2. Un inanimé peut-il être Agent ?

Comme le démontre Veacock (2012 : 21), définir l'Agentivité en tant que concept est problématique en raison de la diversité des approches. De son origine *agere* (faire, agir), l'Agentivité et le rôle sémantique d'Agent sont parfois définis de façon étroite pour désigner la

source d'une action intentionnelle. Mais des approches plus larges nous aident à comprendre que d'autres critères tels que la causation et le dynamisme peuvent s'avérer plus centraux.

2.1. Un type d'Agentivité autre que celle des Animés ?

Pour certains linguistes, la présence d'intention (et donc d'Animation ontologique) est fondamentale pour assigner le rôle d'Agent à un argument. Davidson adopte la définition suivante : « A man is the agent of an act if what he does can be described under an aspect that makes it intentional » (1971 : 7). Il cite l'exemple de la « balle qui casse une fenêtre » (1971 : 17) et qui constitue selon lui une forme d'ellipse causale qui ne correspond ni au rôle d'Agent, ni à de l'Agentivité. Cette approche exclut donc d'emblée les Inanimés du rôle d'Agent, mais ne permet pas de résoudre la question du rôle et des variations de dynamisme attribués aux chaussures de nos exemples. Pour Fillmore (1968 : 24) également, le rôle d'Agent est celui d'une entité « typiquement animée perçue comme l'instigatrice d'une action⁶⁶ ». Fillmore (1968) exclut les Inanimés du rôle d'Agent car il considère tous les Inanimés comme des Instruments (y compris les forces naturelles), qu'ils soient sujets (9) ou compléments de préposition (10) :

(9) The key opened the door.

(10) He opened the door with the key.

Mais Cruse (1973) a remis en question les contours d'une telle définition : pourquoi est-ce que le vent en (11) ne pourrait pas être un Agent au même titre que John (12), alors qu'ils effectuent exactement la même action ?

(11) The wind overturned the dustbin.

(12) John overturned the dustbin (Cruse 1973 : 11).

Comme l'expliquent Veacock (2012 : 25) et Yamamoto (1999 : 150), Cruse (1973) adopte une position linguistique plutôt que référentielle : il met en avant la façon dont « l'agentivité est [...] est construite énonciativement » (Veacock 2012 : 25) et s'intéresse à la représentation qu'en donne le discours plutôt qu'à la seule réalité extralinguistique. Cruse (1973) refuse d'affirmer qu'une proposition à sujet inanimé est totalement dépourvue d'Agentivité, puisque ces structures peuvent se reformuler avec le verbe *do*, représentatif par excellence de l'agentivité selon Lyons (1968 : 356). Pour lui, la possibilité de manipuler la proposition avec ce prédicat via une structure pseudo-clivée suffit à attester de la présence d'une relation agentive entre l'argument sujet et le verbe. C'est ce qu'il appelle le « DO-test » :

(13) What the shoe does is make no compromise on comfort.

L'avantage de son approche sémantique est qu'elle sépare l'Agentivité en quatre traits définitoires distincts. L'auteur (1973 : 18-21) distingue le Volitif (la présence de volition) de l'Effectif (lorsqu'un effet est créé via une position ou un mouvement, littéral ou métaphorique).

⁶⁶ « the case of the typically animate perceived instigator of the action » (Fillmore 1968 : 24).

Il mentionne aussi le cas de *Initiatif* (l'ordre) et l'*Agentif*, lorsqu'une entité cause un effet avec sa propre énergie. Il intègre notamment les *Inanimés* à l'*Effectif* et à l'*Agentif*, en considérant qu'ils acquièrent une « agentivité temporaire en vertu de leur énergie cinétique (ou autre) ⁶⁷ ». Cependant, la difficulté de classification persiste avec nos *inanimés* : utilisent-ils leur propre « énergie » ? Que faire des capacités qui leur sont attribuées ou sont inférées en contexte ?

Yamamoto (1999, 2006) adopte quant à elle l'approche fonctionnaliste développée par Dik (1989) et Huddleston (1970). Cette approche nous aide à percevoir que, si *Agentivité* il y a, elle sera probablement d'une nature différente de celle attribuée à un sujet humain. Dik (1989 : 101) emploie ainsi le rôle de *Force* pour désigner une entité dépourvue de contrôle, mais présentée comme instigatrice d'un procès. Le rôle d'*Agent* est lui réservé aux instigateurs possédant le trait [+contrôle], qui ont « le pouvoir de déterminer si l'évènement aura lieu » (Dik 1989 : 101) ⁶⁸. Certains exemples interrogent cependant les contours de telles définitions. Par exemple, Dik (1989 : 97) explique qu'une *Force*, étant une entité dépourvue de contrôle, ne peut ni être associée à des verbes de promesses, ni utiliser d'*Instruments*, puisque ces derniers nécessitent une manipulation par un *Agent*. Siewierska (1991 : 68) note que cette incompatibilité entre *Force* et [+contrôle] pose problème dans le cas où un procès est provoqué par deux *Inanimés* dans une relation de tout à partie, comme par exemple « The car broke the window with its fender ». Dans ce cas, Siewierska (1991 : 68) note que l'entité sujet peut potentiellement être recatégorisée comme un *Agent*, puisqu'elle contrôle un autre instrument. Nous retrouvons de tels exemples avec les artefacts :

- (14) The Vibram Foura sole with its large cleats won't hold you back on the ascent (H10)
- (15) They hug your foot with a supportive fit (H25)
- (16) The Hoka One One Arahi 7 Men's 2E Wide Fit Running Shoe offers streamlined support with the patented J-Frame™ technology (R2)

Nous trouvons également des énoncés faisant apparaître des verbes de promesse et de garantie dans notre corpus, malgré l'incompatibilité évoquée par Dik (1989) :

- (17) The ABZORB midsole promises superior impact protection (S29)
- (18) The Doublecourt ensures both style and comfort (S16)

Enfin, Dik (1989 : 106) considère que dans les exemples « The key opened the door » ⁶⁹ et « The earthquake moved the rock », les sujets sont tous deux des *Forces*, car ils représentent des entités dépourvues de contrôle et présentées comme instigatrices d'un procès.

⁶⁷ « inanimate objects can, as it were, acquire a temporary 'agentivity' by virtue of their kinetic (or other) energy » (Cruse 1973 : 16)

⁶⁸ « A [State of Affair] is [+con(trol)] if its first argument has the power to determine whether or not the SoA will obtain » (Dik 1989 : 101). Cela signifie que dans l'exemple « John mislaid the present », le sujet, bien qu'*Animé*, sera une *Force* (Siewierska 1991 : 69).

⁶⁹ La clé serait catégorisée comme un *Instrument* par Fillmore (1968), Van Valin et Wilkins (1996) et Cruse (1973), qui considèrent qu'elle sera forcément manipulée par un *Agent*.

Ce rôle ne permet donc pas non plus de dissocier le dynamisme d'éléments possédant une énergie interne (les éléments naturels et les instigateurs humains involontaires) de celui des entités qui n'en possèdent pas (comme des clefs ou des chaussures). Au contraire, il nous oblige à trancher, même lorsque le discours prend une tournure que Yamamoto (2006 : 34) qualifie de « métaphorique ». L'auteure évoque alors une séparation entre une « Force et un Agent métaphorique »⁷⁰, mais se voit contrainte d'évoquer un continuum entre les deux lorsque le sujet inanimé est couplé à un verbe dynamique sans que la métaphore ne soit assez forte pour de la personnification⁷¹.

Le statut particulier des sujets inanimés se reflète dans l'impossibilité d'effectuer les tests « classiques » du rôle d'Agent, car ces derniers reposent sur le caractère volitionnel de l'action. Nos exemples sont compatibles avec le test en DO, attestant d'un certain dynamisme (Cruse 1973 ; Huddleston et Pullum 2002 : 120), ainsi qu'avec certains tests normalement réservés aux entités dotées d'une capacité de contrôle :

(19) What the shoe does is make no compromise on comfort.

Toutefois, une limite semble apparaître lorsqu'un taux de délibération trop important par rapport à la nature ontologique de l'artefact est demandé. Par exemple, les artefacts ne peuvent pas apparaître en compléments de *force* ou *persuade*, ou dans les structures impératives, ou encore avec des adverbes comme *deliberately*, qui sont d'autres tests de contrôle et de volition suggérés par Dik (1989) et Dowty (1979 : 163) :

(20) *I persuaded the shoe to make no compromise on comfort.

(21) *Make no compromise on comfort, shoe!

(22) ??The shoe deliberately makes no compromise on comfort.

Dowty (1979 : 163) explique donc que ces Inanimés ne sont pas « agents au sens strict » malgré leur compatibilité avec les verbes non-statifs. Il ressort de ces considérations que les rôles sémantiques, tout comme les catégories de l'Animation, ne représentent pas non plus des classifications homogènes, mais gagnent à être considérés sur un continuum pour mieux respecter la fluidité permise par le discours (Dowty 1991 : 613).

2.2. L'apport des théories cognitives : la causation et l'intention au cœur des débats

Plutôt que de considérer les rôles sémantiques comme des catégories hermétiques, Dowty (1991) adopte une approche prototypique des rôles sémantiques, fondées sur les implications

⁷⁰ « a 'metaphorical force' or 'metaphorical agent' (or something in-between) » (Yamamoto 2006 : 34).

⁷¹ Yamamoto illustre la notion d'Agent métaphorique via l'exemple de l'Hiver dans le poème « To Winter » de William Blake, entièrement personnifié par le poète qui le désigne via le pronom personnel masculin « he », le possessif « his », et lui attribue des caractéristiques typiques des animés qui le mettent sur un même plan conceptuel que ces derniers (1999 : 23). Au contraire, dans « The sleeveless shifts [women are wearing this summer] stepped right out of the Onassis years », Yamamoto estime que la métaphore est uniquement syntaxique et qu'il s'agit donc d'une Force métaphorique (2006 : 123).

logiques que le verbe impose sur les arguments. Cela lui permet de développer un rôle généralisé appelé Proto-Agent (semblable à celui de Lakoff 1987 et aux macrorôles de Van Valin et La Polla 1997). Ce modèle fonctionne via l'extension d'un gradient depuis un Agent prototypique, en fonction des propriétés projetées par le verbe :

Contributing properties for the Agent Proto-Role:

- a. volitional involvement in the event or state
- b. sentience (and/or perception)
- c. causing an event or change of state in another participant
- d. movement (relative to the position of another participant) (Dowty 1991 : 572)

Bien que la combinaison de certaines propriétés corresponde aux rôles traditionnels (Dowty 1991 : 577), ce modèle ne force pas l'intégration de l'argument dans une catégorie hermétique. Si une entité ne possède pas tous ces traits (ou à des degrés faibles), elle n'en reste pas moins un Agent, mais s'éloigne simplement du prototype. Cependant, Levin (2022 : 9) attire notre attention sur la contribution inégale des différentes propriétés à la délimitation de la catégorie. En effet, Dowty (1991 : 581) note que les traits VOLITION et SENTIENCE ne représentent pas les critères ayant le plus de poids dans la sélection du Proto-Agent : c'est selon lui le trait CAUSE qui le caractérise de manière centrale : « AGENT is [...] according to the ordinary language sense of 'agent', causation alone » (Dowty 1991 : 577).

D'autres auteurs estiment que considérer la causation comme le seul trait nécessaire au rôle d'Agent pourrait être plus adapté aux nombreux cas de discours liant des sujets non volitionnels à « une activité au sens physique » (Dowty 1979 : 165). Ainsi, Hirschmann (1972), Delancey (1984) ou Croft (1991, 2004) estiment qu'il est cognitivement possible d'identifier une « cause » dans de l'Inanimé, ce qui leur permet de traiter nos chaussures comme des Agents. Comme le souligne Croft (1991 : 166), la causation n'est pas un concept homogène mais se décline en plusieurs sous-types, dont la « causation physique » (introduite par Talmy 2000)⁷². Or, ce type de causation est compatible avec un initiateur Inanimé dès lors que celui-ci représente la cause immédiate⁷³ ou ultime de l'évènement, c'est-à-dire sans qu'une entité causatrice antérieure n'apparaisse de manière évidente sur la chaîne de causalité de l'évènement⁷⁴ (Croft 1991 : 212).

Pour Schlesinger (1989 : 194) également, l'intentionnalité n'est pas reconnue comme une condition nécessaire au rôle sémantique d'Agent. L'auteur estime que la présence du trait +Cause suffit à attribuer ce rôle à l'argument. À la manière de Nishimura (1993) ou de Dowty

⁷² Cette causation a été approfondie par Talmy (2000) via la théorie de la dynamique des forces, permettant de graduer les prédicats primaires de causation formés par les opérateurs CAUSE, LET, ENABLE et HELP, que nous ne pouvons pas développer ici mais qui permettent de qualifier avec précisions différents sous-types de causation.

⁷³ Voir également Levin et Rappaport (1995) sur l'emploi de ce terme.

⁷⁴ « [T]he initiator of a physical causation event may be the subject of a transitive verb only if it is a "spontaneous" or "ultimate" cause; that is, the causal chain cannot be (easily) traced back to some other entity » (Croft 1991 : 212).

(1991), Schlesinger (2006 : 32) fait un rapprochement entre dynamisme et causation, puisqu'il explique qu'une entité +Cause désigne la « source de toute activité, évènement ou situation » : il ne réduit donc pas le terme de causation à l'effet causé par une entité sur une autre, mais met plutôt en avant la centralité d'un certain dynamisme, pouvant ou non être accentué par la création d'un effet⁷⁵.

Le dynamisme est justement une notion centrale dans l'approche de Van Valin et Wilkins (1996) et Van Valin et La Polla (1997). Cependant, plutôt que de la lier au rôle d'Agent directement, ces auteurs (1997 : 118) introduisent le rôle plus large d'Effectuateur (« Effector »), désignant le participant dynamique qui fait en sorte que « quelque chose se produise » (« the participant that brings something about, but there is no implication of its being volitional or the original instigator »). Van Valin et Wilkins (1996 : 319) distinguent trois sous-types d'Effectuateurs :

Agent :	animate (preferably human)	effector	preferably	instigator ⁷⁶
Force :	inanimate	motive ⁷⁷	effector	instigator
Instrument :	inanimate	nonmotive	effector	non-instigator

(Van Valin et Wilkins 1996 : 319)

Dans cette perspective, un Agent sera donc avant tout un sous-type d'Effectuateur, recatégorisé comme un agent dans un second temps. Cette recatégorisation a lieu par le biais d'implicatures pragmatiques, dès lors que la volition de l'entité est inférée en discours notamment à partir de son Animation (Van Valin et Wilkins 1996 : 308).

Les différentes sous-distinctions du rôle d'Effectuateur ne suffisent cependant pas forcément à expliquer les différents degrés de dynamisme qui peuvent être exprimés avec des artefacts sujets. Van Valin et Wilkins (1996 : 317) considèrent en effet que les artefacts sont toujours des Effectuateurs-Instruments qui ne peuvent pas être des « instigateurs » autonomes comme le seraient une Force ou un Agent. Pour l'auteur, ils n'ont qu'un rôle secondaire dans la chaîne causale, dans la mesure où l'évènement sera forcément initié par un autre Effectuateur (implicite) en amont. Van Valin et Wilkins (ibid.) suggèrent ainsi que, dans les deux exemples qu'ils proposent, la « bombe » sera un Instrument car elle est nécessairement et implicitement manipulée par un autre Effectuateur-Agent (*the terrorists*) qui initie l'évènement⁷⁸ et occupe le rôle de source primaire sur la chaîne causale :

⁷⁵ Les causes qui seraient des sources d'activité représentent une « causation interne » pour Levin et Rappaport (1995) tandis que les sources d'effets sur une entité tierce désignent une « causation externe » (avec des degrés d'affectation variables pour l'objet).

⁷⁶ Van Valin et Wilkins définissent Instigateur comme « la première Cause dans une chaîne causale » (1996 : 138). Une entité sera Instrument si elle fait partie de la chaîne mais n'en constitue pas la première Cause. Les éléments ayant une place sur la chaîne causale font partie du macrorôle « Acteur », et les autres de celui appelé « Affecté ».

⁷⁷ Réfère au mouvement, et plus spécifiquement, à la capacité de mouvement autonome.

⁷⁸ Cette remarque soulève la question suivante : le dynamisme des artefacts du corpus est-il en réalité une hypallage ou une métonymie relative à l'intention de leur créateur ? Steen (2010 : 102) soulève la difficulté de ces questions

(23) The bomb destroyed the car.

(24) The terrorists destroyed the car with the bomb. (Van Valin et Wilkins 1996 : 138)

Van Valin et Wilkins se voient cependant contraints de suggérer un continuum, puisqu'ils déclarent que certains Instruments comme *the bomb* se comportent en réalité « un peu comme des Forces » (« somewhat force-like » 1996 : 319) en raison de la présence d'une énergie qui leur est propre. Ce sont précisément ces zones d'ombre qu'il nous paraît important d'éclairer, dans la mesure où les artefacts de notre corpus semblent bien dotés d'une capacité d'initiation qui entre en conflit avec la restriction définitoire de l'auteur.

De plus, il semble réducteur d'attribuer le même rôle à une entité que celle-ci apparaisse en tant que sujet d'un verbe non statif (23) ou en complément de préposition (24). Promouvoir un argument à référent inanimé en fonction sujet suggère une représentation plus active de son rôle, de par l'association typique de la fonction sujet avec le rôle d'Agent. L'effacement d'un éventuel autre Effectuateur (*the terrorists*, ici, ou bien le fabricant dans le cadre d'un discours de vente) est révélateur également d'une représentation alternative de l'évènement. Notre objectif sera donc de saisir les spécificités de conceptualisation permises par la langue, plus précisément dans le cadre de descriptions de produits mis en vente en ligne.

3. Étude de cas : que nous « disent » les chaussures sur le degré de dynamisme des artefacts ?

La synthèse que nous pouvons faire à partir de ces considérations théoriques en lien avec les artefacts est la suivante : bien qu'étant ontologiquement inanimés et incompatibles avec certains traits typiquement associés au rôle d'Agent comme la volition ou la sentience, les artefacts de notre corpus sont représentés avec des degrés de dynamisme variables. Puisque ce dynamisme se manifeste lorsque l'entité est représentée comme la cause d'un mouvement, d'une activité ou d'un changement au sein de la proposition (Højgaard 2024 :154), nous nous concentrerons sur les artefacts sujets de verbes d'action (excluant les verbes d'état, au sens de Vendler 1957), exprimant « un dynamisme interne ou un type de changement » (« [+dynamic]: involve some kind of change or internal dynamism (events) », Dik 1989 : 91). Nous postulons que la présence d'un tel dynamisme (repérable, par exemple, via le *DO*-test et l'acceptabilité du progressif) rejoint la définition proposée par Van Valin et Wilkins (1996 : 289) d'Effectuateur (« the dynamic participant doing something in an event »), rôle que nous attribuerons aux arguments sujets impliqués dans une relation prédicative dynamique. Dans cette optique, nous adoptons une conception restreinte de l'Agentivité et du rôle d'Agent, que nous emploierons pour désigner le rôle d'une entité volitionnelle, au sens de Van Valin et Wilkins (1996). En effet, notre objectif sera de mieux comprendre les différents degrés de dynamisme qui peuvent être

et l'interaction entre ces notions, tout en suggérant que les emplois « créatifs » seraient plutôt à assimiler à des formes de personnifications.

projetés sur nos artefacts (sans toutefois les réduire à des effets de personnification), ce qu'une approche trop large du rôle d'Agent rendrait plus difficile à nuancer.

Plutôt que de considérer ces structures dynamiques comme de simples transformations syntaxiques, nous chercherons à montrer en quoi elles révèlent des réflexes de conceptualisations liés à notre propre perception des objets qui nous entourent. Pour cela, nous soulignerons notamment le lien spécifique existant entre la catégorie des artefacts et la création d'effet. Nous verrons que prendre la Cause (au sens large) comme concept de départ pourrait s'avérer plus opératoire pour qualifier des artefacts « agentivisés » (Nishimura 1993 : 524) cognitivement en discours, afin 1) de souligner la spécificité des structures faisant apparaître un artefact en fonction sujet et 2) de pouvoir expliquer la différence entre un exemple tel que « These men's walking shoes provide exception weather proof protection » et un autre comme « These shoes take on the elements so you stay warm, dry and comfortable », où la projection d'Agentivité semble particulièrement marquée. Cela nous amènera à nous demander si le concept d'Agentivité Fictive pourrait être pertinent pour englober ces différents degrés avec plus de précision.

3.1. Corpus et méthodologie

Le corpus choisi dans l'objectif d'étudier ces effets d'Agentivité est constitué d'une sélection de propositions issues de descriptions de produits mis en vente en ligne. Les sites de vente ont été sélectionnés aléatoirement, mais ont été restreints au domaine britannique (.co.uk). Afin de varier les sources et de dépasser les effets stylistiques d'un site ou d'un fabricant, qui sont parfois sujets à des copier-coller, les sites de revente ont été privilégiés aux sites de marques. Pour des raisons de faisabilité et afin de pouvoir mieux comparer les occurrences, seules des chaussures ont été considérées comme objet vendu pour cette étude. Quatre sous-catégories ont toutefois été prises en compte afin d'envisager des nuances plus fines : les chaussures de ville, de course à pied, de randonnée, et les sneakers.

Pour chaque catégorie de chaussure, trois sites différents au minimum ont été utilisés. À chaque fois, 30 descriptions de produits ont été extraites grâce à un programme Python conçu pour effectuer un webscraping personnalisé : les informations précises concernant chaque produit ont été récupérées automatiquement puis exportées en fichier Excel (Nom du produit, Description, Prix, sauvegarde URL). Ce total de 120 descriptifs de produits a ensuite été annoté manuellement : chaque mention de l'artefact a donné lieu à une analyse de la proposition qui le contient. Pour des raisons de faisabilité, seule la chaussure en tant que tout a été considérée, bien que ses parties (la semelle, le support, le talon...) puissent s'avérer pertinentes également concernant le rôle des artefacts. Au total, 338 propositions ont été analysées. Cet échantillon de données permettra de mettre à l'épreuve les considérations théoriques abordées précédemment afin d'établir le type de dynamisme pouvant être associé aux chaussures. Si une analyse des artefacts sujets de verbes d'action (finis et non finis) permet de souligner les apports du prédicat à cet effet, d'autres éléments peuvent également y contribuer car, comme le soulignent Van

Valin et Wilkins (1996 : 313), le rôle d'Agent ne se construit pas uniquement autour du verbe et du GN, mais concerne également la construction grammaticale⁷⁹ de la proposition de manière plus générale :

There are three factors in the determination of whether an argument will be interpreted as an agent: the lexical semantic properties of the verb, the inherent lexical content of the NP argument, and the grammatical construction in which the verb and NP co-occur. (Van Valin et Wilkins 1996 : 313)

L'objectif de ce corpus est de réunir des exemples authentiques contenant des artefacts, et plus précisément, de souligner la façon dont l'interaction entre sémantique et syntaxe est exploitée à des fins marketing. Nous commencerons ainsi par souligner le lien entre artefact et causation dans un contexte de vente, puisque le dynamisme récurrent associé aux artefacts semble constituer un biais cognitif particulièrement exploitable dans un cadre de vente.

3.2. Artefact, agentivité, et angle marketing

L'exploitation pragmatique de la hiérarchie d'Animation a déjà été évoquée par Yamamoto (2006), mais aussi plus précisément dans le cadre du marketing (Sorlin 2017, Gardelle et Sorlin 2018). Il a été montré que le dynamisme sera plus persuasif à l'acte d'achat : par exemple en « faisant parler » les objets avec des annonces telles que « Read me and recycle me » (Wales 2013 : 1), ou bien en utilisant un scénario dynamique pour représenter visuellement l'objet, comme l'image d'un avion en décollage plutôt qu'à l'arrêt pour une publicité (Bünzli et al. 2024 : 2). Nos structures à sujets inanimés semblent correspondre à des principes similaires de la vente, en transposant ces principes de dynamisation visuelle à une dynamisation en discours. Ainsi, le contexte pragmatique de vente semble pouvoir expliquer la fréquence d'apparition d'artefacts en fonction sujet de prédicats dynamiques, une association pourtant habituellement peu fréquente dans d'autres types de discours (Vihman et Nelson 2019 : 261).

Profilier l'artefact en tant que sujet et en tant qu'Effectuateur a d'autres avantages d'un point de vue commercial, car cela permet également de dissimuler un autre agent : le fabricant, et surtout son intention de vente (Loken, 2006). Avec une structure telle que « The shoemaker makes no compromise on comfort with these shoes », l'objet serait moins mis en valeur, mais le potentiel acheteur serait également bien plus conscient de l'intention commerciale derrière l'énoncé. Yamamoto souligne que ces manipulations syntaxiques (tout comme l'utilisation de la voix passive) contribuent ainsi à diminuer la responsabilité de l'Agent humain (2006 : 44). En profilant l'artefact en position sujet, les arguments de la chaîne causale sont en quelques sortes « condensés » pour effacer le créateur et sa visée bien particulière de l'énoncé (Kocourek

⁷⁹ Il s'agit d'éléments syntaxiques : le passif, une clivée, la présence d'un adverbe, d'un aspect, d'une subordonnée de but...

et Rey 1991). Des effets sur la perspective (Langacker 1991) et la structure informationnelle (Halliday 2014) peuvent également être soulignés.

Ces principes concordent avec les données chiffrées extraites du corpus puisque le pourcentage d’artefacts sujets et Effectuateurs est particulièrement élevé :

CATEGORIE	HIKING	PUMPS	RUNNING	SNEAKERS
Nombre de propositions	85	81	113	97
Nombre d’artefacts sujets (voix active)	53	47	75	65
Nombre d’artefacts sujets (voix passive)	13	25	18	15
Nombre d’artefacts Effectuateurs ⁸⁰	26	15	45	39
Ratio Effectuateur / Sujet	49%	31%	60%	60%

Tableau 1 – Fréquence d’artefacts (chaussures) sujets & Effectuateurs

Toutefois, les prédicats du corpus donnent lieu à des degrés variables de dynamisme : tandis que certains évoquent une causation découlant des caractéristiques inhérentes aux artefacts, d’autres emplois plus créatifs semblent les rapprocher cognitivement d’un Agent prototypique en suggérant davantage de traits animés.

3.3. Les stratégies linguistiques de dynamisation : vers une construction discursive de l’Agentivité de l’Inanimé

3.3.1. Dynamisme : entre choix linguistique et réflexe cognitif

Afin de pouvoir construire une représentation active de l’artefact, un niveau minimum de dynamisme doit apparaître dans l’énoncé. Sans ce dynamisme, l’artefact ne pourra pas être conceptualisé comme un Effectuateur, c’est-à-dire la cause d’une activité ou d’un effet. C’est pourquoi les artefacts sujets de verbes d’état ne pourront pas être considérés comme Effectuateurs :

- (25) The Low features a high-end mix of leather and synthetic materials (S30)
 (25)’ ?What the Low does is feature a high-end mix of leather and synthetic materials
 (25)’’ What the Low has is a high-end mix of leather and synthetic materials
 (26) These boots are ideal for tough mountain and hiking tours! (H11)
 (26)’ *What these boots do is be ideal for tough mountain and hiking tours.

Mais dans la terminologie de Van Valin et Wilkins (1996), les chaussures sont des Instruments non-Instigateurs qui participent à la chaîne causale de manière secondaire, qu’ils soient sujets ou compléments de préposition :

- (27) [The shoe] provides reliable protection from the elements (H10)

⁸⁰ Ces Effectuateurs représentent les artefacts sujets de verbes d’action compatibles avec le progressif et le test en DO. Les verbes comme *feature*, *combine* ou encore *boast* ont donc été classés séparément en raison de leur sens de localisation : ils se reformulent davantage avec HAVE qu’avec DO.

(27)' The shoemaker provides reliable protection with these shoes.

Doit-on alors penser que des structures actives comme en (27) émanent de simples transformations syntaxiques depuis une première construction plus basique (27)' ? La limite de cette approche est qu'elle ne permet pas de mettre en avant la conceptualisation particulière de la chaussure, qui semble bien représentée en (27) comme la cause dynamique et instigatrice d'un transfert, contrairement à (27)'. De plus, si certains exemples comme celui-ci se prête à une transformation, d'autres énoncés sont moins naturels ou tout simplement difficiles à construire autrement qu'avec un artefact sujet, car aucune autre entité ne semble le précéder sur la chaîne causale :

(28) These sneakers will never let you down (S20)

(28)' You will never be let down ?with these sneakers / by these sneakers.

(29) [...] heels that will take you from office to dinner (P4)

(29)' ?The shoemaker will take you from office to dinner with these heels

Ainsi, plus que de simples transformations syntaxiques ou même de conventions marketing visant à dissimuler l'implication du fabricant, ces structures sont aussi révélatrices de notre manière de concevoir les artefacts. En effet, des scénarios dynamiques, qui reflètent notre expérience humaine, semblent parfois nécessaires pour nous aider à conceptualiser le rôle « actif » que ces artefacts sont appelés à jouer dans notre vie une fois achetés. La structure linguistique construit notre rapport au référent, et prend le dessus sur notre connaissance de la chaîne causale éventuellement plus complexe du monde extralinguistique. Comme le suggère Talmy (2000 : 171), cette tendance vers la dynamisation de l'Inanimé n'est pas anodine, mais reflète un réflexe de conceptualisation fondamentalement anthropocentré : puisque nous concevons le monde selon notre propre expérience d'Agent humain, la conceptualisation des Inanimés est régulièrement affectée par ce biais cognitif. Pour le montrer, Talmy (2000) étudie en détail la notion de Mouvement Fictif. Il applique ce principe à différentes situations dans lesquelles un scénario dynamique est projeté sur une situation statique. Ainsi, dans son exemple « This fence goes from the plateau to the valley » (2000 : 199), la clôture, factivement immobile, est représentée via un Mouvement Fictif exprimé par le verbe. Ce principe de Mouvement Fictif semble justement s'appliquer dans de nombreuses représentations dynamiques du corpus. Lorsque l'artefact est profilé comme une Cause au sens de Schlesinger (2006) (c'est-à-dire comme la source d'une action ou de la causation d'un effet)⁸¹, une situation fondamentalement statique peut être dynamisée via un mouvement fictif impliquant un déplacement dans l'espace :

(30) The Nike Dunk Low Retro returns with crisp overlays (S1)

(31) This mountaineering shoe comes with the tried-and-tested GORE-TEX membrane (H10)

(32) Barton Monk strips back the noise (P27)

⁸¹ L'idée d'un changement minimal et d'une interaction entre deux arguments (Yamamoto 1999 : 153). Une reformulation possible serait par exemple « X CAUSES Y TO HAVE / BECOME / BE ... » La causation d'effet dépend entre autres du degré de changement subi par l'entité affectée et peut ainsi se représenter sur un continuum (Siewierska, 1991).

Cette création de mouvement peut émaner du sens du prédicat, comme ci-dessus, mais aussi de la construction syntaxique dans son ensemble. Les grammaires de construction (comme celle développée par Goldberg 1995) montrent en effet que le sens d'une phrase est constructionnel : cela signifie qu'il n'émane pas uniquement du sémantisme lexical du verbe ou des autres unités, mais aussi de la structure syntaxique dans laquelle les arguments et les participants de l'évènement sont profilés. Les constructions reflètent un continuum entre lexique et syntaxe : ce sont des pairages entre forme et sens, ancrés dans notre expérience humaine du monde et régis par des principes organisateurs précis, qui permettent de saisir le sens de phrases idiomatiques comme *He sneezed the napkin off the table* (Goldberg 1995 : 9). En premier lieu, nous retrouvons dans le corpus un grand nombre de schémas ditransitifs. Ces structures syntaxiques correspondent à ce que Goldberg (1995) appelle la Construction Ditransitive : cela signifie que la syntaxe, et plus précisément le schéma [sujet + V + COD + COD], permet prototypiquement d'impliquer le sens d'un transfert effectué par le sujet, qui permet le déplacement d'une entité vers une autre :

- (33) These shoes bring you the past wrapped in a parcel of contemporary designs (S16)
- (34) Designed to provide extra flexibility and increased comfort (H10)
- (35) These trainers give an athletic touch to your everyday look (R30)

Cependant, Goldberg (1995 : 144) souligne qu'avec des sujets inanimés et non-intentionnels, le sens de la construction sera modifié par le biais d'une extension métaphorique de la construction : le sens créé par la syntaxe ne sera plus celui d'un simple transfert, mais bien la « cause d'un effet ». Ainsi en (35), la chaussure ne « transfère » pas physiquement une touche athlétique, mais elle est la « cause » d'un certain style⁸². On peut en déduire que c'est l'interaction entre le type de sujet, le verbe, et la construction qui permet d'accentuer la perception du degré de causation de la chaussure, représenté via un mouvement fictif de l'effet produit.

Une analyse similaire peut être développée avec des exemples dont la construction syntaxique respecte cette fois le schéma [V + Objet + Oblique], qui correspond à une autre construction au sens de Goldberg (1995), appelée « caused-motion ». Son sens central est [X causes Y to move] (1995 : 152), dans lesquelles la chaussure ne se contente plus d'apporter quelque chose au consommateur, mais devient active « pour lui » :

- (36) The Vomero 17 takes you to your running happy place (S7)
- (37) Our elegant silhouette will walk you through dawn till dusk no matter the occasion (P20)
- (38) These trainers take your track performance to the next level (R27)

Prenons (37). *Walk* est un verbe d'activité typiquement intransitif, mais la construction ici affecte le sens du verbe et présente l'artefact comme causateur du mouvement. Plus précisément, Goldberg (1995 : 161) explique qu'il s'agit d'une extension conventionnelle du sens de la

⁸² Il s'agit d'une métaphore systématique conventionnelle (Goldberg 1995, 144). Le futur consommateur est lui idéalement placé en rôle de récipient/bénéficiaire.

construction, réinterprétable avec [X helps Y to move Z], dans laquelle X procure une forme « d'assistance continue » à Y. Il est intéressant de noter que cette extension n'est normalement pas acceptée avec des sujets Instruments :

(39) * His cane helped him into the car. (Goldberg 1995 : 164)

Cela signifie que la chaussure en (37), contrairement à la canne en (39), est conceptualisée comme une entité capable de participer de manière dynamique à l'obtention du processus, en accompagnant activement le consommateur. Elle semble même dépasser le simple rôle d'assistant : la chaussure ne se contente pas de permettre au consommateur d'effectuer l'action, elle prend une forme d'ascendant sur lui pour le guider. Ontologiquement parlant, la chaussure restera bien sûr une entité inanimée : le futur consommateur sait qu'elle ne « marche » pas (**this shoe will walk*). En revanche, cette construction met en relief ses capacités de causation et sous-entend une forme d'intentionnalité, voire d'auto-propulsion (Goldberg 1995 : 213), fictivement attribuées à la chaussure. Ces structures marquées s'opposent ainsi à des formulations plus neutres telles que *This shoe will enable you to walk from dawn to dusk*. Dans cet exemple, la chaussure reste impliquée dans le processus de causation, sans que des traits intentionnels ne lui soient fictivement attribués comme en (36)-(38). Contrairement à *enable*, qui semble n'impliquer qu'un simple Effectuateur au niveau du rôle sémantique minimal du sujet, la construction *walk someone* apparaît exiger une composante intentionnelle, associée à l'Agentivité et à l'auto-propulsion. Cette composante est ensuite ajustée pragmatiquement à la nature inanimée du référent sujet, mais elle reste néanmoins perceptible et participe à la conceptualisation de l'artefact comme un compagnon au service de son propriétaire.

En résumé, ces derniers exemples « créatifs » soulignent que la causation et le mouvement fictif ne sont pas les seuls éléments qui dynamisent les propositions. L'hypothèse selon laquelle le prédicat n'exigerait qu'un rôle sémantique minimal de causateur⁸³ / Effectuateur (l'intentionnalité de l'action relevant d'inférences pragmatiques fondées sur le cotexte et les propriétés ontologiques de référents) ne permet pas de rendre compte des effets discursifs produits dans le cadre d'un discours spécialisé de vente. L'étude de corpus met en évidence la récurrence et la systématité de ces effets de compagnonnage, lorsque des traits inhérents à l'Animé tels que la volition sont inférés et profilent la chaussure comme un artefact engagé de manière active et délibérée dans le procès. Rendre compte de cette stratégie promotionnelle implique par conséquent de pouvoir distinguer ces emplois « agentivisés » d'autres formulations plus neutres telles que *provide*, *protect* ou même *guarantee*.

3.3.2. De capacité factive à agentivité fictive

Parmi les énoncés dynamiques faisant figurer des artefacts sujets et Effectuateurs, deux grands types d'emplois semblent ainsi pouvoir être différenciés : d'un côté, les prédicats qui permettent d'exprimer de manière factuelle l'activité ou l'effet causé par l'artefact en raison de

⁸³ Ou un Causateur dans l'approche d'Huddleston et Pullum (2002 : 230)

ses propriétés intrinsèques ; et de l'autre, des énoncés plus créatifs qui inscrivent l'artefact dans un scénario qui le rapprocherait cognitivement d'un Agent prototypique par projection des traits animés (volition, autonomie, mouvement autonome, sentience...). Ce dernier emploi pourra être qualifié de fictif, puisque ces traits ne sont pas compatibles avec la nature inanimée de l'artefact. Ils doivent donc faire l'objet d'une réinterprétation de l'énoncé, puisque l'Animation ontologique de l'artefact ne changera pas.

Le premier type d'emploi pourra être qualifié de causation dispositionnelle, dans la mesure où elle évoque un procès dynamique compatible avec les propriétés de l'artefact. En effet, les artefacts ne sont pas factuellement incompatibles avec tout type de dynamisme : au contraire, la catégorie nominale des artefacts est précisément définie par la « fonction prévue/envisagée » par le créateur (Carrara et Mingardo : 2013), c'est-à-dire par ce qu'ils sont conçus pour « faire ». Il en ressort que le choix des prédicats dynamiques n'est pas aléatoire, mais lié à la nature même de l'entité : le type d'évènement pouvant être couplé à un artefact dépend avant tout de ce que ses caractéristiques lui permettent de faire. C'est ce que des auteurs comme Copley (2018) définissent comme de la « causation dispositionnelle ». L'auteure explique que, si la réalisation d'une action peut être effectuée par le biais d'une intention mentale pour un Animé, alors cette même intention pourra se traduire pour un Inanimé par sa proposition physique, c'est-à-dire sa disposition. La nature de l'artefact semble ainsi le prédisposer à être associé avec certains verbes dynamiques, en particulier lorsque ces derniers ne font qu'exprimer leurs propriétés et capacités fondamentales⁸⁴.

While the relevant dispositions for animate entities are intentions, those for inanimate entities are physical tendencies [...]. But even the latter can cause things to happen, and this is why certain inanimate exceptions are permitted in dispositional causation, according to the constraints that the logical form places on each particular phenomenon. The appearance of the notions of authority, control, ability, and settledness is argued to follow from reference to such dispositions. (Copley 2018 : 5)

Cela s'observe dans notre corpus puisque la création directe de l'effet attendu de l'artefact est régulièrement mise au premier plan, et semble par ailleurs se préciser en fonction de la catégorie de chaussure étudiée : la plus faible proportion de sujets Effectuateurs parmi les chaussures de ville dans notre corpus (31% contre 49% et 60% pour les autres catégories) nous amène à souligner que la conception plus technique d'un artefact aura tendance à renforcer ses dispositions et ainsi à en faire une cause potentielle d'une plus grande variété d'actions. On remarque ainsi qu'une chaussure de randonnée ou de sport est souvent conceptualisée comme un objet qui « protège », qui nous aide du fait de ses caractéristiques (elle donne du confort, de la durabilité, de la protection) :

(40) [The shoe] provides reliable protection from the elements (H10)

(41) [for the boot] to protect your feet on rough terrain (H11)

(42) These shoes keep your feet fresh and ventilated as your runs heat up (R26)

⁸⁴ « Ability-reading sentences » selon Van Hooste (2018)

Au contraire, la chaussure de ville ou les sneakers à la mode auront souvent pour but d'améliorer notre esthétique, tandis que le confort est évoqué dans toutes les catégories :

- (43) Barton Monk strips back the noise, letting form and finish speak (P27)
- (44) The Brooks Trace 3 men's running shoes deliver dependable comfort (R15)
- (45) [...] providing comfort, support, and stability even on the longest hikes. (R36)

Nous trouvons cependant d'autres exemples dans lesquels les dispositions de l'artefact ne suffisent pas à expliquer son lien avec le prédicat sans une réinterprétation cognitive de notre part. Ce sont ces exemples en particulier qu'il nous semble pertinent d'aborder sous l'angle de la fictivité :

- (46) Taking the best from Nike's iconic sneakers in the past, these AM shoes nod to retro futurism (S21)
- (47) These shoes take on the elements so you stay warm, dry and comfortable (H27)
- (48) These sneakers will never let you down (S20)

La présence d'une Agentivité Fictive attribuée à la chaussure semble inhérente à ces exemples. En (48) par exemple, la chaussure est conceptualisée comme un compagnon actif, présent à nos côtés avec une certaine notion de principe, accentuée par l'adverbe *never*. Cela ne s'observerait pas avec un verbe d'état comme « these sneakers will always be useful ». Ces prédicats dépassent ainsi les dispositions primaires de l'artefact dans le sens où ils ne correspondent pas, factuellement, à ce qu'on l'on attend des caractéristiques d'une chaussure. Si l'on peut dire :

- (49) Hiking shoes are expected to keep your ankles stabilized.
- (50) The shoes are expected to deliver comfort.

Il semble plus difficile d'imaginer la manipulation sur les exemples suivants :

- (51) ?Nike sneakers are expected to nod to retrofuturism.
- (52) ?Hiking shoes are expected to take on the elements.

Il en découle que ces événements projettent des traits fictifs, que l'on pourra difficilement établir comme une disposition factuelle de l'artefact :

- (53) It is a fact that a shoe can keep your feet fresh and ventilated.
- (54) It not a fact that a shoe can nod to retrofuturism.
- (55) It is a fact that a shoe can provide protection.
- (56) It is not a fact that a shoe can take on the elements.

Et pourtant, l'ontologie de l'artefact ne change pas. Cela signifie donc que nous avons des mécanismes cognitifs qui nous permettent d'interpréter des scénarios comme en (46). En raison de la définition ontologique de la chaussure, nous ne l'imaginerons pas faire un signe de tête : *nod*, pourtant fortement associé à un mouvement dans son sens primaire, est ici tout de suite interprété dans son sens plus abstrait : *x refers to/points at y*. On peut alors émettre l'idée que notre perception du procès, et non seulement de la chaussure, change aussi en raison de la nature inanimée de l'entité sujet. Même si un degré de fictivité est projeté via le mouvement et la volition qu'implique le verbe dans son sens primaire (ce qui ne serait pas réellement le cas

avec un verbe d'état comme *they are retrofuturist*), c'est bien la causation dispositionnelle de la chaussure (ici, elle cause la création d'un style) qui est mise en avant et nous permet une interprétation correcte de l'énoncé.

En effet, malgré l'Agentivisation fictive de la proposition, son interprétation ne dépassera jamais les capacités fondamentales de la chaussure⁸⁵. On remarque que tous ces énoncés, y compris les plus « créatifs », visent en finalité à prédiquer une propriété dispositionnelle de la chaussure, qui est toujours récupérable en séparant le factif (la création d'un style, l'apport de confort, la protection etc.) du fictif (ajout de traits non-compatibles). C'est la disposition physique de l'artefact qui nous permet d'interpréter l'énoncé et d'en déduire le sens, soulignant la primarité de la notion de cause. Ces premières considérations nous semblent ainsi justifier de la nécessité de développer l'hypothèse d'une Agentivité Fictive, dont les contours exacts sont encore à définir, même si la projection d'intention apparaît comme centrale. L'objectif serait de pouvoir distinguer avec précision les traits agentifs projetés par différents types de prédicats (comme le fait Talmy (2000) via le Mouvement Fictif) afin d'en déduire des degrés et des conséquences en termes de conceptualisation.

Si l'Agentivisation fictive des propositions peut être effectuée via le domaine prédicatif, il faut cependant souligner le rôle d'autres éléments syntaxiques et lexicaux pouvant également modifier notre perception de l'artefact. Par exemple, la projection d'Agentivité Fictive s'observe via l'instrumentalisation des composants, « utilisés » et manipulés fictivement par la chaussure :

(57) The shoes use a hard-wearing Vibram Mont outsole that provides optimum durability. (H9)

(58) They hug your feet with a supportive fit (H26)

Cet effet est également permis par certains types de subordination, et notamment l'attribution d'un complément circonstanciel de but grâce à l'ajout d'une subordonnée infinitive :

(59) Your workhorse with wings returns [for it] to help you push through the rain (S8)

(60) Merrell Moab Adventure 3 Waterproof Walking Shoe delivers a lifestyle look along with technical features [...] to keep you dry (H34)

Cet ajout est révélateur d'un certain degré d'Agentivité fictive, puisqu'une intention est fictivement attribuée à la chaussure, lui conférant un plus haut degré perçu de contrôle. Nous observons également la référence à la chaussure construite via le GN animé « workhorse », particulièrement agentivisante. En effet, certains noms utilisés en coréférence à l'artefact permettent de construire l'image du produit non pas comme un simple objet, mais bien comme un partenaire actif et déterminé :

(61) The Nike Pegasus Trail 4 GORE-TEX is your running companion (S6)

(62) This all-leather hiker has a durable mesh upper (H32)

⁸⁵ Cela correspond à la « contrainte sémantique naturelle » de Schlesinger visant à expliquer quels Instruments peuvent devenir sujets: « Naturalness Condition 2 is usually satisfied when the action or process described in the sentence is crucially dependent on some characteristic of the instrument ». (1998 : 191)

(63) A pro in demanding terrain - the Women's Superalp GTX by AKU! (H10)

La conceptualisation d'une chaussure comme un « compagnon » ou une « pro » dans son domaine n'est pas anodine, mais reflète un élément central de notre relation aux artefacts. Comme l'expliquent Lakoff et Johnson (1980 : 135), les artefacts, parce qu'ils sont des inanimés « paradoxalement » actifs qui nous accompagnent dans notre quotidien, auront ainsi une forte tendance à être conceptualisés via la métaphore conceptuelle du « compagnon ». Ce biais cognitif préétabli entre les artefacts et le compagnon peut ainsi contribuer à expliquer la facilité d'interprétation des énoncés dynamiques.

Conclusion

En conclusion, les structures étudiées dans le cadre du discours de vente montrent que leur fonctionnement dépasse l'effet de personnification pour révéler des mécanismes cognitifs liés à notre conceptualisation particulière des artefacts. Plutôt que de profiler l'objet comme une entité statique, l'analyse a montré que des emplois dynamiques se prêtent aux capacités dispositionnelles des artefacts, conçus pour répondre à une fonction précise. Une chaussure peut ainsi agir comme un Effectuateur et apparaître comme la source d'une activité et d'un effet liés à ses caractéristiques. Ce dynamisme est souvent encodé dans la proposition via un Mouvement Fictif (Talmy 2000), permettant de lier la création d'effet à du mouvement physique. La causation est alors associée à un transfert ou un déplacement. Ces emplois semblent toutefois se distinguer d'autres propositions dans lesquelles la causation attribuée à la chaussure ne découle pas de ses capacités intrinsèques, mais de la projection de traits animés issus du prédicat, de la syntaxe ou d'autres éléments agentivisants. Cette Agentivité Fictive participe à la construction de l'artefact comme une futur compagnon actif et impliqué, par le biais de facteurs cognitifs et subjectifs, qui ne vont cependant pas changer notre interprétation de l'ontologie de l'artefact. L'enjeu sera de pouvoir établir avec précision le fonctionnement et les niveaux observables autour de cette fictivité, dont les contours exacts devront être montrés dans de futures études.

Références Bibliographiques :

- CARRARA, Massimiliano, MINGARDO, Daria, 2013, « Artifact Categorization. Trends and Problems », *Review of Philosophy and Psychology*, 351-373.
- COMRIE, Bernard, 1989, *Language universals and linguistic typology: syntax and morphology*, 2nd ed. Chicago: University of Chicago Press.
- COPLEY, Bridget, 2018, « Dispositional causation », *Glossa: a journal of general linguistics*, 3.
- CORBETT, G.G., 2000, *Number*, Cambridge, UK New York: Cambridge University Press.
- CROFT, William, 1991, *Syntactic categories and grammatical relations: the cognitive organization of information*. Chicago London: University of Chicago Press.
- CROFT, William, CRUSE, D. A., 2004, *Cognitive linguistics*, Cambridge, U.K. ; New York: Cambridge University Press.
- CRUSE, D. A., 1973, « Some thoughts on agentivity », *Journal of Linguistics* 9, 11-23.
- DAHL, Östen, 2008, « Animacy and egophoricity: Grammar, ontology and phylogeny », *Lingua* 118, 141-150.
- DAVIDSON, Donald, 1971, « Agency », In R.W. BINKLEY, R.N. BRONAUGH, A. MARRAS & UNIVERSITY OF WESTERN ONTARIO (ed.): « Agent, action, and reason ».1-37.
- DE SWART, Peter, LAMERS, Monique, LESTRADE, Sander, 2008, « Animacy, argument structure, and argument encoding », *Lingua* 118, 131-140.
- DELANCEY, Scott, 1984, « Notes on Agentivity and Causation », *Studies in Language* 8, 181-213.
- DIK, Simon C., 1989, *The Theory of functional grammar*, Dordrecht Providence: Foris publ.
- DOWTY, David R., 1979, *Word meaning and Montague grammar: the semantics of verbs and times in generative semantics and in Montague's PTQ*, Dordrecht ; Boston: D. Reidel Pub. Co.
- DOWTY, David, 1991, « Thematic Proto-Roles and Argument Selection », *Language* 67, 547.
- FILLMORE, Charles J., 1968, « The Case for Case », A Holt international edition Linguistics, In E. BACH & R.T. HARMS (ed.): « Universals in linguistic theory ». 1-88.
- GARDELLE, Laure, SORLIN, Sandrine, 2018, « Introduction: Anthropocentrism, egocentrism and the notion of Animacy Hierarchy », *International Journal of Language and Culture* 5, 133-162.
- GOLDBERG, Adele E., 1995, *Constructions: a construction grammar approach to argument structure*. pr. Chicago: The Univ. of Chicago Press.
- HIRSCHMANN, David, 1972, « XI—Inanimate Agency », *Proceedings of the Aristotelian Society* 72, 195-214.
- HØJGAARD, Christian Canu, 2024, *Roles and Relations in Biblical Law: A Study of Participant Tracking, Semantic Roles, and Social Networks in Leviticus 17-26*, vol. 25, Cambridge, UK: Open Book Publishers.
- HOPPER, Paul J., THOMPSON, Sandra A., 1980, « Transitivity in Grammar and Discourse », *Language* 56, 251.
- HUOTARI, Léa, 2021, « Discours rapporté et agentivité en traduction dans un corpus littéraire bidirectionnel français-finnois », *Synergies pays riverains de la Baltique*, n° 15, p. 103–128.
- HUDDLESTON, Rodney D., 1970, « Some Remarks on Case-Grammar », *Linguistic Inquiry*, 501-511.
- HUDDLESTON, Rodney D., PULLUM, Geoffrey Keith, 2002, *The Cambridge grammar of the English language*, Cambridge (GB): Cambridge university press.

- Ji, Jie, LIANG, Maocheng, 2018, « An animacy hierarchy within inanimate nouns: English corpus evidence from a prototypical perspective », *Lingua* 205, 71-89.
- KOCOUREK, Rostislav, REY, Alain, 1991, *La langue française de la technique et de la science: vers une linguistique de la langue savante*, 2^e éd. augm., ref. et mise à jour avec une nouv. bibliogr. Wiesbaden: O. Brandstetter Verl. GMBH.
- LAKOFF, George, 1987, *Women, fire and dangerous things: what categories reveal about the mind*, Chicago, Ill: University of Chicago press.
- LAKOFF, George, JOHNSON, Mark, 1980, *METAPHORS WE LIVE BY*, CHICAGO: UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS.
- LANGACKER, Ronald W., 1991, *Foundations of cognitive grammar*, Stanford, Calif: Stanford University Press.
- LEVIN, Beth, HOVAV, Malka RAPPAPORT, 1995, *Unaccusativity: at the syntax-lexical semantics interface*, Cambridge, Mass: MIT Press.
- LEVIN, Beth, 2022, « On Dowty's "Thematic Proto-Roles and Argument Selection" », *Studies in Linguistics and Philosophy*, In L. McNally & Z.G. Szabó (ed.): « A Reader's Guide to Classic Papers in Formal Semantics », 103-119.
- LOKEN, Barbara, 2006, « Consumer Psychology: Categorization, Inferences, Affect, and Persuasion », *Annual Review of Psychology* 57, 453-485.
- NISHIMURA, Yoshiki, 1993, « Agentivity in cognitive grammar », In R.A. GEIGER & B. RUDZKA-OSTYN (ed.): « Conceptualizations and Mental Processing in Language », 487-530.
- QUIRK, R. GREENBAUM S., LEECH, G.N., SVARTVIK, J. & CRYSTAL D., 1985, *A comprehensive grammar of the English language*, London: Longman.
- SCHLESINGER, I. M., 1989, « Instruments as agents: on the nature of semantic relations », *Journal of Linguistics* 25, 189-210.
- SCHLESINGER, Izchak M., 2006, *Cognitive space and linguistic case: semantic and syntactic categories in English*, Digitally printed 1. paperback version. Cambridge: Cambridge Univ. Press.
- SIEWIERSKA, Anne, 1991, *Functional grammar*, London ; New York: Routledge.
- TALMY, Leonard, 2000, *Toward a cognitive semantics*, Cambridge, Mass: MIT Press.
- TROMPENAARS, Thijs, KALUGE, Teresa Angelina, SARABI, Rezvan, DE SWART, Peter, 2021, « Cognitive animacy and its relation to linguistic animacy: evidence from Japanese and Persian », *Language Sciences* 86, 1-17.
- VAN VALIN JR., R.D., WILKINS, D.P., 1996, « The case for 'Effector': Case roles, agents, and agency revisited », In M. SHIBATANI & S. A. THOMPSON (ed.): « Grammatical constructions: Their form and meaning », 289-322.
- VAN VALIN, Robert D., LA POLLA, Randy J., 1997, *Syntax: structure, meaning and function*. Cambridge: Cambridge Univ. Press.
- VEELOCK, Candace, 2012, « Agentivité, modalités de contrôle et subjectivité », Université Michel de Montaigne - Bordeaux III.
- VIHMAN, Virve-Anneli, NELSON, Diane, 2019, « Effects of Animacy in Grammar and Cognition: Introduction to Special Issue », *Open Linguistics* 5, 260-267.
- VOGELS, Jorrig, KRAHMER, Emiel, MAES, Alfons, 2013, « When a Stone Tries to Climb up a Slope: The Interplay between Lexical and Perceptual Animacy in Referential Choices », *Frontiers in Psychology* 4, 1-15.
- WALES, Katie, 2013, « Alice in Ego-land », *University of Huddersfield* 4, 35-37.

YAMAMOTO, Mutsumi, 1999, *Animacy and reference: a cognitive approach to corpus linguistics*, Amsterdam Philadelphia: J. Benjamins.

YAMAMOTO, Mutsumi, 2006, *Agency and impersonality: their linguistic and cultural manifestations*, Amsterdam ; Philadelphia: J. Benjamins Pub. Co.

Structure en « LIKE + proposition subordonnée en THAT » : un schéma de complémentation émergent ?

Patryk Bazinski

Sorbonne Université

Centre de Linguistique en Sorbonne (CELISO) – UR 7332

Résumé

Ce travail s'intéresse aux structures en « LIKE + proposition subordonnée en THAT », comme *They like that he's a business guy*. Ces structures sont nouvelles dans la langue et ne font pas consensus dans la littérature, car certains linguistes affirment qu'elles sont agrammaticales (Huddleston & Pullum 2002 : 963), ou non canoniques (Quirk *et al.* 1985 : 1175 ; Sinclair *et al.* 1996 : 95). D'autres, au contraire, soutiennent qu'elles sont recevables (Levin 1991 : 191 ; Dixon 1991 : 259). D'ailleurs, le *Corpus of Contemporary American English (COCA)* présente à lui seul quelques milliers d'occurrences de cette structure. Ainsi, peut-on considérer que les subordonnées en THAT représentent un schéma de complémentation de LIKE qui, bien que faisant l'objet de désaccords théoriques, est stabilisé dans l'usage et tend à être grammaticalisé ? Nous nous proposons d'étudier les propriétés syntaxiques et sémantiques des subordonnées en THAT lorsqu'elles suivent le verbe LIKE, à travers une analyse qualitative, fondée sur des occurrences extraites majoritairement (mais pas uniquement) du *COCA*.

Mots clés : *verbe LIKE, conjonction THAT, complémentation verbale, subordination, complétives à forme finie*

Abstract

This article focuses on structures which follow the pattern “LIKE + THAT-clause” as in “They like that he’s a business guy”. These relatively new structures remain a matter of debate among scholars. Indeed, some linguists argue that “LIKE + THAT-clause” is ungrammatical (Huddleston & Pullum 2002: 963), or non-canonical (Quirk *et al.* 1985: 1175; Sinclair *et al.* 1996: 95). Others, on the contrary, maintain that these structures are acceptable (Levin 1991: 191; Dixon 1991: 259). Moreover, the *Corpus of Contemporary American English* alone features several thousand occurrences of this structure. Can it be considered that THAT-clauses represent a complementation pattern of LIKE which, although still theoretically disputed, has become stabilized usage and tends to be grammaticalized? We propose to examine the syntactic and semantic properties of THAT-clauses following the verb LIKE, through a qualitative analysis based on occurrences extracted mainly (but not only) from the *COCA*.

Key words: *LIKE* (verb), *THAT* (conjunction), verb complementation, subordination, finite complement clauses

Introduction

Le verbe *LIKE*, classé dans la catégorie des *psych-verbs* par Levin (1991 : 188-195), accepte généralement comme complément un syntagme nominal (plus de 7000 occurrences pour les énoncés *SUJET + LIKE + SN* dans le *COCA*) ou une proposition à forme non finie (plus de 110 000 occurrences pour les énoncés *LIKE + TO V* et plus de 50 000 occurrences pour les énoncés en *LIKE + V-ING* dans le *COCA*) (Herbst *et al.* 2004 : 493). La complémentation propositionnelle de ce verbe a, pour le moment, été étudiée de manière ponctuelle et, surtout, partielle (Bladon 1968, Dixon 1991, Duffley 2004, De Smet & Cuyckens 2005), délaissant notamment les propositions subordonnées à forme finie (en *THAT* et en *WHEN*), que nous retrouvons pourtant dans les corpus dans des genres textuels variés et dans des sources acceptables. Les structures où *LIKE* est suivi d'une proposition en *THAT* semblent particulièrement pertinentes en ce qu'elles font l'objet d'un désaccord parmi les linguistes. En effet, certains qualifient d'agrammatical ou non-canonique⁸⁶ un énoncé en *LIKE + proposition subordonnée en THAT* (Huddleston & Pullum 2002 : 963 ; Quirk *et al.* 1985 : 1175 ; Sinclair *et al.* 1996 : 95), tandis que d'autres considèrent ce schéma comme parfaitement recevable et l'analysent au même niveau que les séquences « *LIKE + subordonnée en TO V* » ou « *LIKE + subordonnée en V-ING* » (Levin 1991 : 191 ; Dixon 1991 : 259). L'objectif de ce travail est de mieux comprendre le statut des structures où *LIKE* est suivi d'une proposition en *THAT*. Peut-on considérer que les subordonnées en *THAT* représentent un schéma de complémentation de *LIKE* qui, bien que faisant l'objet de désaccords théoriques, est stabilisé dans l'usage et tend à être grammaticalisé ? Si ce n'est pas le cas, comment les désigner ou les classer ?

Afin de répondre à ces questions, nous allons, dans un premier temps, caractériser le verbe *LIKE* d'un point de vue étymologique, sémantique et catégoriel, en nous intéressant aux contextes syntaxiques dans lesquels il est susceptible d'apparaître. Puis nous analyserons les propriétés syntaxiques des subordonnées en *THAT* dans les structures étudiées afin de déterminer s'il est possible de les considérer comme des propositions complétives prototypiques. Enfin, nous nous concentrerons sur les spécificités sémantiques de ces structures, en passant en revue les critères retenus par les linguistes pour les fonctions de complément, afin de mieux comprendre l'interaction entre le verbe et la subordonnée du point de vue du sens. Nos

⁸⁶ Agrammatical correspond à un énoncé non-recevable syntaxiquement. Non canonique correspond à un énoncé qui n'est pas répertorié parmi les schémas de complémentations prototypiques dans les grammaires de référence.

analyses, principalement qualitatives, seront fondées sur des occurrences principalement identifiées dans le *Corpus of Contemporary American English*⁸⁷.

1. Caractérisation du verbe LIKE et de ses schémas de complémentation

1.1. Sens et catégorisation du verbe LIKE

Le verbe LIKE puise son étymologie dans les langues germaniques. En proto-germanique *likjan* évoquait l'idée d'un corps ou d'une forme semblable, identique⁸⁸, puis en vieil anglais, *lician* signifiait « plaire », « être plaisant », « être suffisant ». Cette forme existait également dans le gotique et le néerlandais, et exprimait l'idée de « plaire », « convenir ». Les définitions modernes démontrent la richesse sémantique de ce verbe en soulignant les différents traits sémantiques que LIKE peut manifester⁸⁹. Le premier sens identifié est celui d'un plaisir ressenti, d'un sentiment agréable procuré par un événement ou un objet (CD: *to enjoy something, we use like to talk about things or people which we enjoy*; MW: *to take pleasure in (enjoy)*; OLD: *to find somebody/something pleasant, to enjoy something*; OED: *find agreeable, enjoyable*). Par ailleurs, LIKE peut également désigner une attirance/orientation affective envers quelque chose, quelqu'un, une situation, qui se traduit par une inclination, une disposition à agir (MW: *to feel attraction toward, to feel toward, to feel inclined (choose, prefer)*; CD: *We use like to talk about things or people which we [...] feel positive about*; OLD: *to find somebody/something attractive, to prefer to do something; to prefer something to be made or to happen in a particular way*). Enfin, la dernière catégorie sémantique identifiée repose sur l'idée d'adéquation, d'approbation ou de compatibilité. LIKE renvoie alors à un jugement ou une évaluation positive à l'égard d'un élément, soulignant sa compatibilité avec des normes ou des règles (CD: *to approve of something or someone*; MW: *to do well in, be suitable or agreeable to*; OLD: *to find somebody/something or a good enough standard*; OED: *find satisfactory*).

En ce qui concerne la classification des verbes, le verbe LIKE est rattaché à plusieurs catégories selon des approches différentes. Dixon (1991 : 259) et Duffley (2004 : 358) distinguent la catégorie des verbes appréciatifs (appelés *liking verbs* par le premier, *verbs of liking* par le deuxième). Ce type de verbes décrit une appréciation qu'un expériment (*experienter*) ressent à l'égard d'un stimulus/objet d'appréciation. D'autres classent le verbe LIKE dans la catégorie des *psych-verbs* (*verbs of psychological state*) (Belletti & Rizzi 1988 ; Levin 1991). Levin décrit cette catégorie également en termes de transitivité et de rôles sémantiques. S'agissant de la structure argumentale de LIKE, nous pouvons distinguer deux rôles (l'expériment et le stimulus). L'expériment occupe généralement la fonction de sujet grammatical et le stimulus la fonction d'objet grammatical, toutefois, il ne s'agit pas d'une spécificité de tous les verbes

⁸⁷ Nous reviendrons sur les critères ayant motivé le choix de ce corpus dans la section 1.3. de cet article.

⁸⁸ *To please, be pleasing, be sufficient; body, form; like, same, to please, to suit*, Online Etymology Dictionary, <https://www.etymonline.com>, consulté le 27/10/2025.

⁸⁹ Les dictionnaires suivants ont été consultés : *Cambridge Dictionary* (CD), *Merriam Webster* (MW), *Oxford Learner's Dictionary* (OLD), *Oxford English Dictionary* (OED).

appréciatifs. En effet, LIKE diffère de PLEASE par exemple, car pour ce verbe, l'expérient peut également occuper la fonction d'objet grammatical comme dans *You should decorate yourself however it pleases you (COCA)*. Il est intéressant de noter qu'historiquement, l'emploi de LIKE exclusivement dans des structures dites personnelles transitives⁹⁰ (expérient sujet, stimulus complément) remonte à la période de l'anglais moderne naissant (1500-1710). Auparavant, ce verbe apparaissait également dans ces constructions, mais plus souvent dans des constructions impersonnelles (l'expérient étant encodé dans le cas accusatif ou datif, et ne contrôlant pas d'accord avec le sujet) (Rodríguez-Abruñeiras 2022 ; 238), comme dans :

- (1) Me liketh nat to lye. (Rodríguez-Abruñeiras 2022 ; 238)
- (2) I do not like to lie.

La disparition progressive de la forme impersonnelle a été observée au cours de la période de l'anglais moderne naissant (Castro Chao 2018 : 178).

Les structures dans lesquelles le verbe LIKE est employé sont à rapprocher de ce que Halliday & Matthiessen nomment les *mental clauses* (Halliday & Matthiessen 2006 : 135). Ce type de propositions décrit donc notre rapport au monde tel qu'il se fait à partir des sens. Ce processus de perception, de cognition ou d'émotion peut découler de la conscience d'un référent ou avoir une incidence sur celui-ci. La spécificité de ces propositions se trouve à plusieurs niveaux.

En ce qui concerne la nature des participants du procès dénoté par LIKE, l'expérient (*senser*) est un référent animé doté d'une conscience (Halliday & Matthiessen 2006 : 135). Le stimulus (que les auteurs nomment *phenomenon*) représente ce qui est senti, pensé ou perçu et n'est pas soumis à des restrictions grammaticales ou sémantiques et peut donc être de plusieurs natures. Les auteurs distinguent trois types de stimulus, qu'ils appellent respectivement *phenomenal*, *macro-phenomenal* ou *meta-phenomenal*. Le premier correspond à une chose, c'est-à-dire une entité appartenant à notre existence, par exemple une personne, un objet, une substance ou une institution. Le deuxième correspond à une action, c'est-à-dire un procès impliquant des participants et des circonstances. Le plus souvent, ce type de stimulus est réalisé par une proposition à forme non finie. Enfin, le troisième type de stimulus correspond à un fait. Il est le plus souvent réalisé formellement par une proposition à forme finie. Les faits se situent à un niveau d'abstraction plus élevé vis-à-vis des choses ou actions, qui relèvent davantage du monde matériel. Les auteurs ajoutent que les faits ne relèvent pas du matériel mais plutôt du sémiotique⁹¹. Il s'agit d'un contenu propositionnel autonome, qui n'existe pas du fait d'avoir été dit par quelqu'un (Halliday & Matthiessen 2014 : 251). Un rapide aperçu des occurrences tirées du corpus permet d'illustrer ce propos. Dans l'énoncé (3), le syntagme nominal sujet correspond à un humain doté de conscience et qui, par son implication dans le procès dénoté par

⁹⁰ Terminologie empruntée à Rodríguez-Abruñeiras (2022 : 180) qui s'inscrit dans la lignée de Möhlig-Falke (2012 : 154).

⁹¹ Le terme « sémiotique » renvoie à l'existence d'entités de sens (contenus propositionnels), par opposition aux entités du monde matériel.

la relation prédicative, a le statut d'expérient. Le stimulus est encodé par un syntagme nominal renvoyant à un objet (stimulus de type *phenomenal*). Dans les énoncés (4) et (5), il s'agit de propositions subordonnées à forme non finie (gérondive et infinitive) qui correspondent à un stimulus de type *macro-phenomenal*. Enfin, en (6), la subordonnée en THAT correspond à un stimulus de type *meta-phenomenal*, c'est-à-dire un énoncé exprimant un fait.

- (3) I like **the hat and the shawl**. (COCA)
- (4) Sam does not **like reading** his history book. (COCA)
- (5) Do you **like to cook**, Carly? (COCA)
- (6) « As a female, I **like that** it's GPS tracked, » she says. (COCA)

Quant au sémantisme des *mental clauses*, Halliday et Matthiessen parlent de projection. Ils soutiennent que les propositions impliquant la perception et l'émotion ne peuvent projeter des idées dans l'existence. Les idées et les événements ne sont pas créés dans l'extralinguistique lorsqu'un énonciateur se réjouit, apprécie ou perçoit quelque chose. Au contraire, ces propositions, représentent le contenu de ce qui est vu, apprécié, entendu. En revanche, ces propositions sont compatibles avec des projections pré-existantes (des faits) (2006 : 138). Par exemple dans l'énoncé (6), le contenu de la proposition en THAT est déjà projeté et évoque chez le référent de *I* un ressenti de type appréciation. Enfin, certaines *mental clauses* véhiculent l'idée d'un procès bidirectionnel, ce qui n'est pas le cas d'autres types de propositions. Par bidirectionnalité d'un procès, les auteurs entendent l'idée que l'interaction entre l'expérient et le stimulus peut s'interpréter en deux mouvements distincts : 1/ l'expérient ressent une émotion qui porte sur le stimulus, ou 2/ le stimulus est la cause de l'émotion. Formellement, cette interaction s'exprime de différentes manières, comme avec les verbes LIKE et PLEASE dans les exemples ci-dessous.

- (7) The music pleases him.
- (8) He likes the music. (Halliday & Matthiessen 2006 : 134)

Pour LIKE, seul le mouvement de type « l'expérient ressent une émotion qui porte sur le stimulus » est envisageable syntaxiquement.

1.2. Typologie des schémas de complémentation du verbe LIKE : approches prescriptive, descriptive et l'usage

LIKE est un verbe transitif susceptible d'apparaître dans différents environnements syntaxiques. Par ailleurs, les compléments propositionnels de LIKE font l'objet de débats. Herbst *et al.* (2004 : 493) distinguent les structures où le verbe est suivi d'un syntagme nominal, d'une proposition infinitive en TO, d'une proposition en V-ING, ou encore d'une proposition conjonctive en WHEN. D'autres linguistes se concentrent sur les structures où LIKE est suivi d'une infinitive ou d'une gérondive (Bladon 1968 ; Palmer 1988 : 202-203 ; Huddleston & Pullum 2002 : 1242 ; Duffley 2004 ; Smith 2009 : 383). Plus rares sont ceux qui élargissent cette typologie en y incluant les propositions subordonnées en THAT. C'est le cas de Levin (1991 : 191) et Dixon (1991 : 259). La troisième catégorie de linguistes ne liste pas les propositions en

THAT comme compléments possibles des verbes appréciatifs (Quirk *et al.* 1985 : 1175 ; Sinclair *et al.* 1996 : 95 ; Aarts 2011 : 189). Enfin, l'hypothèse selon laquelle les structures où LIKE est suivi d'une subordonnée en THAT sont irrecevables a été identifiée dans deux grammaires de référence (Biber *et al.* 2007 : 755 ; Huddleston & Pullum 2002 : 963). Afin de confronter ces approches descriptive et prescriptive avec l'usage, nous avons réalisé plusieurs recherches dans le COCA. Cette démarche nous a permis de mieux cartographier les environnements syntaxiques dans lesquels LIKE apparaît et identifier les segments apparaissant en position post-verbale. Nous proposons donc la typologie ci-dessous pour circonscrire ces schémas. Dans cet article, nous nous limiterons seulement à la question de la fonction des propositions en THAT. La fonction d'autres propositions comme celles en WHEN ou en TO, bien qu'elle soit sujette à débat, ne fait pas l'objet de la présente étude.

Il convient d'indiquer d'emblée que certains types de propositions n'ont pas été identifiés dans le corpus à droite de LIKE comme les propositions introduites par la conjonction $\emptyset$, les propositions en IF ou en WH- (sauf en WHEN). Quelques manipulations semblent soutenir cette hypothèse.

- (9) I like that we're comfortable doing things separately, too. (COCA)
- (10) ?I like $\emptyset$ we're comfortable doing things separately, too.
- (11) *I like if we're comfortable doing things separately, too.
- (12) *I like why we're comfortable doing things separately, too.

Nature du constituant à droite de LIKE	Exemple
Syntagme nominal	<i>I like the hat and the shawl.</i> (COCA)
Proposition à forme non finie, gérondive	<i>Sam does not like reading his history book.</i> (COCA)
Proposition à forme non finie, infinitive	<i>Do you like to cook, Carly?</i> (COCA)
Proposition à forme finie, en THAT	<i>I like that we're making a habit of seeing you here.</i> (COCA)
Proposition à forme finie, en WHEN	<i>I like when you put your hair up like that.</i> (COCA)
Structure extraposée (de l'objet)	<i>Don't you like it that I can still fit into your jeans?</i> (COCA)

Nous avons vu les avis divergents des linguistes sur les séquences où le verbe LIKE est suivi par une proposition en THAT. Nous avons également dressé une typologie des constituants propositionnels qui suivent LIKE, à partir de recherches dans le COCA. Il convient désormais d'affiner ces premiers éléments (qui relèvent du prescriptif et du descriptif) en les confrontant à quelques analyses quantitatives qui nous éclaireront sur l'usage de la structure étudiée.

1.3. LIKE + proposition en THAT : quelle fréquence dans le corpus étudié ?

La présence de la structure étudiée dans les corpus est avérée. Il est donc possible de s'intéresser au comportement de celle-ci d'un point de vue quantitatif (notamment en termes de fréquence, dispersion, apparition dans la langue). La proximité formelle de la structure avec d'autres énoncés où LIKE n'est pas verbe, où THAT n'est pas conjonction de subordination (comme *I like that idea ; I'm clean, just like that ; Something like that is dangerous*) rend peu aisée une recherche nous permettant de couvrir l'ensemble des occurrences de la structure étudiée présente dans le corpus et d'avoir des données générales fiables sur cette structure. En

effet, une requête de type LIKE (verbe) + THAT (conjonction de subordination) ([like].[v*] that.[c*]) affiche plus de 5000 résultats. Toutefois, une analyse rapide des occurrences permet de constater qu'il s'agit d'un résultat bruité, provenant d'erreurs d'étiquetage des deux éléments de la requête. Des requêtes plus spécifiques nous permettent de mieux visualiser la fréquence de la structure. Une observation découlant de notre étude des données textuelles obtenues à ce jour est que les sujets de la matrice et de la subordonnée sont régulièrement des pronoms personnels. La requête [like].[v*] that.[c*] [p*] [v*]⁹² permet ainsi d'identifier les occurrences où le sujet de la proposition subordonnée est un pronom personnel. Bien que cette requête soit limitée (le risque étant d'exclure des occurrences où la fonction de sujet n'est pas instanciée par un pronom), elle permet néanmoins d'aboutir à des conclusions préliminaires et d'émettre des hypothèses. Ainsi, environ 1000 occurrences sont identifiées dans l'ensemble des 8 genres textuels répertoriés par le corpus (*TV/Movies, Spoken, Fiction, Magazine, Newspaper, Academic, Web-Blog, Web General*). Ces résultats montrent qu'il ne s'agit pas d'un phénomène linguistique marginal, mais que la structure est suffisamment attestée et peut être considérée comme fréquente en anglais américain contemporain.

Nous avons pris le parti de nous concentrer sur le corpus *COCA* essentiellement pour des raisons de représentativité des genres textuels et de fiabilité des données (il s'agit d'un corpus équilibré)⁹³. En effet, notre objectif est de caractériser la structure étudiée à travers l'ensemble de ses usages dans les différents registres. Toutefois, à titre de comparaison pour les besoins de cet article, nous avons également réalisé des requêtes similaires sur le corpus *EnTenTen 2021* (un corpus web construit automatiquement et non équilibré) de l'outil SketchEngine. Une requête identique à celle faite dans le COCA, [lemma = "like" & tag = "V.*"] [word="that"] [tag="PP.*"] [tag="V.*"]⁹⁴, débouche sur 58 000 résultats, également dans des sources et registres variés. Ce résultat semble être une indication de la diffusion de la structure plus que d'une fréquence proportionnelle. En effet, la différence en termes de fréquence entre les deux corpus était attendue étant donné la très grande différence de taille entre les deux corpus (1 milliard pour le *COCA* et 52 milliards pour *EnTenTen*). Il va de soi que ces recherches méritent d'être affinées afin d'identifier l'ensemble des occurrences de la structure dans toute leur diversité lexicale (présence d'autres sujets que des pronoms, présence d'adverbes, par exemple). Ce que ces recherches montrent, toutefois, est la fréquence relative de la structure, qui est un indicateur d'usage dans la langue. Sa présence dans plusieurs genres textuels est également un indicateur de sa pénétration des différents registres de langue, ce qui témoigne de son potentiel

⁹² Cette requête permet de rechercher les segments suivants : le verbe LIKE sous toutes ses formes, suivi de THAT conjonction de subordination, suivie d'un pronom personnel au cas nominatif, suivi d'un verbe sous toutes ses formes.

⁹³ Un autre critère a été la variété de l'anglais dans laquelle la structure étudiée apparaît. En effet, une rapide recherche dans le corpus d'anglais britannique *BNC* fait remonter quelques occurrences seulement. Ainsi, dans la mesure où la structure semble relever principalement de l'anglais américain, le choix d'un corpus d'anglais américain s'est imposé.

⁹⁴ Cette requête permet de rechercher les segments suivants : le verbe LIKE sous toutes ses formes, suivi de THAT, suivi d'un pronom personnel au cas nominatif, suivi d'un verbe sous toutes ses formes.

linguistique. En effet, lorsqu'une structure n'est pas spécifique à un genre textuel ou registre spécifique, son potentiel d'expansion dans la langue est plus important. Sa fréquence d'utilisation ainsi que sa pénétration des différents genres textuels semblent donc être un indicateur de son enracinement dans la langue, ce qui correspond à la notion de *entrenchment* chez Goldberg (2006), qui consiste en un phénomène de stabilisation progressive dans la langue. Des études ultérieures pourront être pertinentes pour proposer une analyse quantitative plus approfondie afin de mieux caractériser la fréquence d'apparition de « LIKE + proposition en THAT » selon les genres textuels, les registres (écrit/oral) ou encore les niveaux de langue.

1.4. Aperçu diachronique : une structure en expansion ?

Un autre élément à prendre en compte ici est un bref aperçu diachronique de l'emploi de la structure à travers les décennies. La première apparition de la structure identifiée dans le *Corpus of Historical American English* remonte à 1828 dans le genre textuel *Magazine* (*He likes that people should look at him while speaking to him* ; source : *North American Review*). Toutefois, la cartographie des occurrences par décennie (Figure 1) montre une relative augmentation de la fréquence⁹⁵ à partir de la deuxième moitié du 20^e siècle, ce qui est un autre indice éclairant sur le caractère émergent de la structure.

REL	Q	*		ALL	1800 1820	1840 1860	1880 1900	1920 1940	1960 1980	2000 2020	2040 2060	2080 2100	2120 2140	2160 2180	2200 2220	2240 2260
1	0	*	LIKE THAT	47	2		1	3	1	2	3	2	3	3	2	2
2	0	*	LIKE THAT	67			1	1	2	4	2	2	2	4	1	2
3	0	*	LIKE THAT	26			1	2	1	1	2	1	2	2	1	1
4	0	*	LIKE THAT	40			1	2	1	1	1	1	2	1	2	2
5	0	*	LIKE THAT	28						2				1	2	10
6	0	*	LIKE THAT	22						2	1	2	2	1	2	2
7	0	*	LIKE THAT	12				2		2	1				2	2
8	0	*	LIKE THAT	12						1			1	3	2	2
9	0	*	LIKE THAT	10			1								2	1

Figure 1. Résultats d'une recherche à partir de la requête [like].[v*] that.[c*] [p*] dans le COHA.

Afin d'affiner davantage ces hypothèses, nous avons vérifié la fréquence de l'emploi de la structure dans Google Books Ngram Viewer, une base de données textuelles organiques collectées à partir de livres numérisés dans le navigateur de recherche Google. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un outil purement linguistique et qu'il présente de nombreuses limites, son intérêt réside dans la possibilité d'esquisser des tendances dans l'utilisation de séquences de mots. Ainsi, nous avons comparé la fréquence de deux séquences de mots parmi celles listées dans la recherche réalisée dans le COHA ci-dessus (*like that you* et *like that he*) afin de disposer d'un point de comparaison identique.

⁹⁵ Il convient tout de même de préciser que le nombre d'occurrences est réduit, l'analyse se doit donc d'être prudente. L'augmentation constatée pourrait venir de la nature des textes intégrés dans le COHA à travers les temps (davantage de scripts d'échanges oraux ou de dialogues de romans, par exemple).

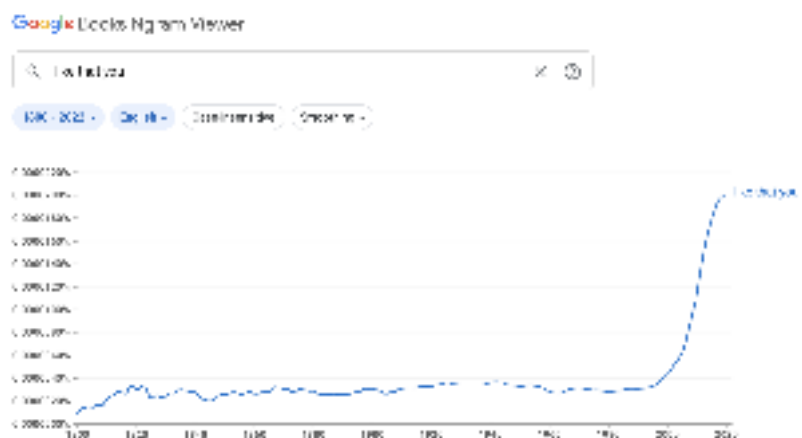


Figure 2. Résultats d’une recherche à partir de la requête *like that you* sur Google Books Ngram Viewer.

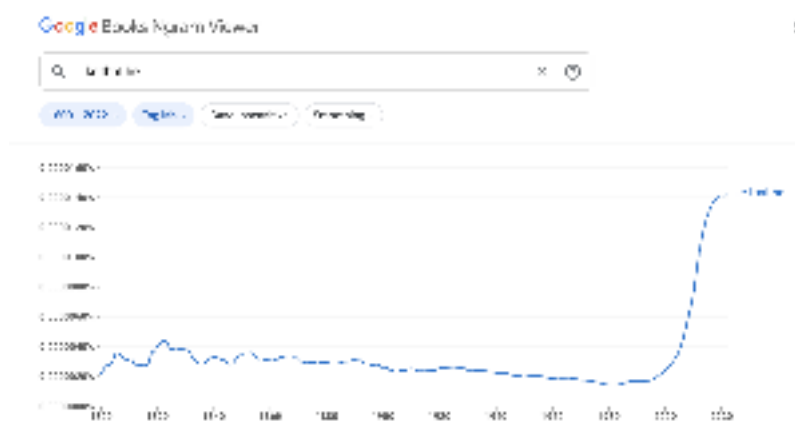


Figure 3. Résultats d’une recherche à partir de la requête *like that he* sur Google Books Ngram Viewer.

Les deux graphiques obtenus (Figures 2 et 3) permettent de constater également une augmentation significative dans l’utilisation de la structure à partir des années 2000, ce qui peut correspondre à sa popularisation (que ce soit en termes d’usage ou d’acceptation), et donc un autre indice d’une potentielle stabilisation en cours.

L’ensemble des éléments exposés précédemment nous a permis de dresser le portrait sémantique du verbe LIKE, puis un portrait syntaxique, permettant d’identifier l’ensemble des segments propositionnels apparaissant à droite de ce verbe. Nous avons également confronté les propos évoqués par les linguistes (dans une approche descriptive et prescriptive) aux occurrences identifiées dans le COCA et d’autres corpus. Ces derniers éléments nous ont permis de montrer que, même si sa première apparition date du début du 19^e siècle, la fréquence croît significativement depuis la deuxième moitié et fin du 20^e siècle, ce qui est signe de son usage et donc de son statut actif dans la langue authentique. Ainsi, nous avançons l’idée que la structure

a fait l'objet d'une expansion dans la langue. Il convient désormais de s'intéresser de plus près aux caractéristiques syntaxiques qui structurent les énoncés étudiés.

2. Propriétés syntaxiques des subordonnées en THAT dans les structures étudiées

2.1. Des propositions complétives prototypiques ?

Les ouvrages d'analyse linguistique francophones décrivent souvent les propositions subordonnées en THAT comme des subordonnées complétives, c'est-à-dire qu'elles constituent des compléments obligatoires du mot dont elles dépendent (Gardelle & Lacassain 2012 : 147) et qu'elles peuvent occuper plusieurs fonctions syntaxiques identiques à celles d'un syntagme nominal (Rivière 2004 : 101) et, dans de rares cas, la fonction de circonstant/adjoint (Huddleston & Pullum 2002 : 969 ; Mignot 2016 : 252). Nous retenons donc la définition suivante pour le terme *complétive prototypique* : une proposition qui a la fonction de complément et qui fonctionne comme un syntagme nominal.

Khalifa (2004 : 75) ajoute que le rôle syntaxique le plus fréquent et le plus connu des subordonnées en THAT est la complémentation du verbe. Il parle de complémentation « dès lors qu'une proposition vient occuper par imbrication une des places d'arguments du verbe de la proposition supérieure » et différencie le rôle d'argument de celui de circonstant. En effet, le processus de complémentation est étroitement lié à la distinction entre différents dépendants du verbe, à savoir les compléments et circonstants/adjoins. Les premiers sont des dépendants étroitement liés à la tête du syntagme (ici verbal) et nécessaires à la grammaticalité de l'énoncé. Ils sont également appelés dépendants fortement régis par Creissels (2006 : 21-22) et correspondent à des critères de sélection de nature syntaxique et sémantique. Les deuxièmes sont plus lâchement liés au verbe et sont optionnels dans l'énoncé.

Étant donné la divergence parmi les linguistes au sujet de la recevabilité des énoncés en LIKE + proposition subordonnée en THAT mentionnée au début de cet article, on peut s'interroger sur le statut de la proposition en THAT dans les structures étudiées. Sont-elles des propositions complétives ? Nous allons dans un premier temps passer en revue les différents critères retenus par les linguistes afin de déterminer si les subordonnées en THAT sont compléments (et si oui, quel type de complément) de LIKE dans les énoncés étudiés.

2.1.1. Sélection du type de complément par le verbe recteur

L'élément le plus souvent cité lorsqu'il s'agit de la distinction entre compléments et adjoints est que le verbe recteur détermine le type de compléments qu'il admet (Aarts 2011 : 90 ; Huddleston & Pullum 2002 : 220). Force est de constater que dans le COCA, la fréquence d'apparition d'énoncés en LIKE + proposition subordonnée en THAT est nettement moins élevée que pour des énoncés où LIKE est suivi d'une proposition à forme finie (quelques centaines pour une proposition en THAT contre plus de 160 000 occurrences avec une proposition en V-ING ou TO V) qui constituent le schéma de complémentation attesté le plus

fréquent. Il s'agit d'un premier aperçu et il conviendra d'affiner les résultats. Néanmoins, à ce stade, il semble qu'une plus faible fréquence d'apparition des propositions en THAT au sein d'énoncés étudiés soit seulement un indice quant à l'usage de la structure (et non pas un indice quant au statut syntaxique de celle-ci). Ce que nous remarquons est que LIKE appartient à la sous-catégorie des verbes dits transitifs et admet en position de complément, entre autres, des segments de type propositionnel (comme vu en 1.2.). Nous avons également vu que des propositions à forme tant finie que non finie apparaissent dans des structures régies par LIKE. Nous concluons donc que les propositions en THAT constituent un type de complément que le verbe LIKE sélectionne.

2.1.2. Caractère obligatoire d'un complément

Un autre aspect permettant de distinguer les compléments des adjoints est le caractère parfois ou souvent obligatoire du complément (c'est-à-dire qu'il ne peut être omis sans perte de grammaticalité ou changement de sens de l'énoncé) et le caractère toujours optionnel de l'adjectif (Huddleston & Pullum 2002 : 221).

(13) I like that we're comfortable doing things separately, too. (COCA)

(13) a. *I like, too.

(14) I like that I have the freedom to just pick up and travel. (COCA)

(14) a. *I like.

En partant de l'énoncé (13), nous constatons que l'omission de la proposition subordonnée en THAT débouche sur un énoncé agrammatical (13a). Il en va de même pour les énoncés (14) et (14a). Nous constatons donc que la proposition en THAT ne peut être omise sans perte de grammaticalité de l'énoncé dans les structures étudiées.

2.1.3. Comportement syntaxique d'un complément (position dans l'énoncé, coordination, anaphore)

Les compléments connaissent des restrictions quant à leur position dans une proposition (Huddleston & Pullum 2002 : 225). Le complément est généralement placé juste après le verbe, sauf dans certains types d'énoncés comme les structures exclamatives, interrogatives ou relatives (Rivière 2004 : 33) et n'est pas mobile. Les adjoints, comparés aux compléments, disposent d'une mobilité plus importante au sein d'une proposition.

(15) They like that he's performed at every Rodeo Houston for the past 14 years. (COCA)

(15) a. *That he's performed at every Rodeo Houston for the past 14 years they like.

(15) b. They obviously like that he's performed at every Rodeo Houston for the past 14 years.

(15) c. Obviously, they like that he's performed at every Rodeo Houston for the past 14 years.

Les manipulations ci-dessus nous permettent d'arriver à deux conclusions. Nous constatons que la subordonnée en *THAT* n'est pas mobile au sein de l'énoncé. En effet, son antéposition à l'initiale rend l'énoncé agrammatical (15a). Elle subit donc des restrictions quant à son placement, comme c'est le cas des compléments. En revanche, l'adjectif *obviously*, introduit dans l'énoncé, se montre entièrement mobile. Il peut être placé tant entre le sujet et le verbe (15b) qu'à l'initiale (15c), sans altérer la grammaticalité de l'énoncé.

Un autre critère pertinent semble être le test de la coordination. En effet, Huddleston et Pullum indiquent que, pour pouvoir être coordonnés, deux éléments doivent avoir le même statut syntaxique (2002 : 1275). Ainsi, il est possible de coordonner deux compléments (16a) ou deux adjoints (17, 18) mais non pas un complément et un adjectif (20c)⁹⁶. Nous constatons donc en (16a) que les deux propositions en *THAT* ont la même fonction. Dans les énoncés (17) et (18) ce sont des adjoints qui sont coordonnés.

(16) I mean clearly part of it is that they like that he's an outsider, they like that he's a business guy.
(COCA)

(16) a. I mean clearly part of it is that they like that he's an outsider **AND** that that he's a business guy.

(17) Do they like that he's performed at every Rodeo Houston for the past 14 years **OR** for the last decade?

(18) They like that he's performed at every Rodeo Houston **OR** for the past 14 years.

(19) He likes that she dances by herself in her room, coke or no coke. (COCA)

(19) a. *He likes, coke or no coke.

(19) b. He likes that she dances by herself in her room.

(19) c. *He likes that she dances by herself in her room **AND** coke or no coke.

Nous sommes conscients que le test de la coordination ne prouve pas à lui seul que les propositions en *THAT* sont des compléments. Toutefois, il peut servir à une démonstration plus large. Dans l'énoncé (19), la proposition en *THAT* est suivie d'un syntagme nominal séparé par une virgule. Nous constatons en (19a) que la proposition en *THAT* ne peut-être omise sans mettre en péril la grammaticalité de l'énoncé, ce qui met en avant son statut de complément. Toutefois, nous pouvons omettre facilement le syntagme nominal (19b) qui se comporte donc comme un adjectif. Coordonner les deux éléments débouche sur un énoncé agrammatical (19c), ce qui indique que la subordonnée ne peut être considérée comme adjectif. Ces manipulations nous invitent à conclure que la subordonnée est un complément. Ainsi, le test de la coordination, allié au test de suppression, permet de confirmer que la proposition en *THAT* est complément.

Il est également possible de distinguer les compléments des adjoints en manipulant des énoncés anaphoriques. En effet, les compléments sont inclus dans les expressions anaphoriques, ce qui n'est pas le cas des adjoints, qui apparaissent après ces expressions (Huddleston & Pullum

⁹⁶ Pour permettre un repérage plus facile, les éléments coordonnés ont été soulignés dans les exemples.

2002 : 222-223 ; Duffley 2004 : 369). La proposition en THAT peut être reprise par une expression anaphorique, notamment par IT, comme le montre l'énoncé (20a).

(20) I like that I can get a table at the Ivy in London. (COCA)

(20) a. I like that I can get a table at the Ivy in London and he likes it too.

2.2. Nominalité des propositions en THAT dans les structures étudiées

Certains linguistes soutiennent que les compléments apparaissent le plus fréquemment sous la forme de syntagmes nominaux tandis que les adjoints apparaissent sous la forme d'adverbes ou de syntagmes prépositionnels (Huddleston & Pullum 2002 : 224 ; Aarts 2011 : 92-103). Huddleston et Pullum ajoutent que les propositions subordonnées à forme finie en THAT ont généralement la fonction de complément, et plus rarement la fonction d'adjoint. Cela mène à une autre caractéristique distinctive des propositions subordonnées en THAT à savoir qu'elles sont fréquemment qualifiées de nominales, c'est-à-dire qu'elles occupent la même place qu'un syntagme nominal, et qu'elles sont compatibles avec les fonctions sujet, objet, attribut (Khalifa 2004 : 125 ; Rivière 2004 : 101 ; Mignot 2016 : 49).

Premièrement, certains soutiennent que les compléments apparaissent souvent sous la forme de syntagme nominal (Huddleston & Pullum 2002 : 245 ; Biber *et al.* 2007 : 126). Nous constatons que le nombre d'énoncés où LIKE est suivi d'un syntagme nominal est élevé (une recherche rapide dans le COCA permet de répertorier plus de 7000 occurrences de ce type d'énoncé), ce qui met en évidence une proximité prononcée du verbe LIKE avec les compléments de nature nominale. Des manipulations nous permettent de déterminer si la proposition en THAT peut avoir une fonction identique à celle d'un syntagme nominal.

(21) He said he likes that I'm honest. (COCA)

(21) a. He said he likes my honesty/my personality.

(21) b. He said he likes the fact that I am honest.

En effet, si nous partons de l'énoncé 21, la proposition en THAT peut être aisément remplacée par un élément nominal comme *my honesty*, ou *my personality* en (21a) sans que cela nuise au sens de l'énoncé. En effet, ce qui est souligné par la proposition en THAT en (21) est la relation prédicative <*I-be honest*> qui souligne un trait de personnalité du référent de *I*. Cette relation est facilement reprise par un syntagme nominal comme *my honesty* ou *my personality*. Nous pourrions également rapprocher l'énoncé (21) de l'énoncé (21b) où la proposition en THAT est reprise par un syntagme nominal qui précède la subordonnée (*the fact that I am honest*), ainsi que de l'énoncé (20a) où la proposition est reprise par IT, proforme par excellence.

D'autres manipulations nous permettent de voir si les propositions en THAT relèvent de la complémentation nominale dans le contexte des structures étudiées. L'objet d'un verbe dans un énoncé à l'actif correspond généralement au sujet de l'énoncé au passif (Biber *et al.* 2007 : 146 ; Huddleston & Pullum 2002 : 246 ; Khalifa 2004 : 77). Aarts soutient que les subordonnées en

fonction d'objets peuvent devenir sujet de propositions à la voix passive mais elles tendent alors à être extraposées (2011 : 184).

La passivation :

(22) They like that he's a business guy. (COCA)

(22) a. ?That he's a business guy is liked by them.

(23) She likes that he hasn't been a politician. (COCA)

(23) a. ?That he hasn't been a politician is liked by her.

L'extraposition :

(22) b. ?It is liked by them that he's a business guy.

(23) b. ?It is liked by her that he hasn't been a politician.

Les tests de passivation et d'extraposition débouchent sur des énoncés grammaticalement corrects mais peu recevables sur le plan du discours⁹⁷ (Piotrowski 1997). Ainsi, nous pourrions les considérer comme adiscursifs. Le premier élément à prendre en compte pour expliquer ce comportement dans le cas du passif semble être le principe de *end weight* qui suppose de placer les éléments les plus lourds textuellement en fin d'énoncé. Ainsi, les énoncés (22a) et (23a) ne respectent pas ce principe de structure informationnelle. Il semblerait que nous pourrions les trouver dans des contextes isolés où la proposition subordonnée constituerait déjà le thème de l'énoncé, par exemple dans un désaccord entre deux interlocuteurs qui donnerait lieu à un énoncé de type *That he's a business guy is liked by them, but criticized by others*.

De plus, le sémantisme statif de LIKE rend difficile une passivation ainsi que l'extraposition de la subordonnée sujet au passif. Cette soutient qu'un verbe est passivable dès lors qu'un participant du procès en « détermine » un autre (1998 : 78). En tant que verbe d'état psychologique, LIKE ne se prête pas à la passivation car il décrit une attitude psychologique envers une situation, et ne représente pas un procès qui permettrait de donner une caractéristique suffisamment saillante du sujet promu au passif. Quant à l'extraposition, elle répond également à des exigences discursives particulières et est souvent stylistiquement moins marquée que la structure canonique (Mignot 2016 : 270). Or, dans ce cas, elle s'applique à une structure passivée déjà peut motivée discursivement et débouche ainsi sur des énoncés que l'on peut construire et comprendre mais qui sont difficilement employables en discours ((22b) et (23b)).

⁹⁷ Nous considérons qu'un énoncé est réputé grammatical lorsqu'il respecte le système de règles syntaxiques en vigueur dans une langue donnée. Par recevabilité d'un énoncé, nous entendons sa conformité aux règles syntaxiques (grammaticalité) ainsi que sa capacité à s'insérer en discours en respectant d'autres principes (sémantiques, informationnels, pragmatiques par exemple).

Le pseudo-clivage :

(22) c. What they like is that he's a business guy.

(23) c. What she likes is that he hasn't been a politician.

Enfin, les constructions pseudo-clivées sont recevables, ce qui confirme que la proposition en THAT occupe une position nominale et s'apparente donc à un complément du verbe.

Au vu de ces manipulations, nous pouvons conclure que les propositions en THAT réussissent les tests syntaxiques habituels, ce qui tend à montrer que, syntaxiquement, elles fonctionnent comme un complément attesté du verbe LIKE. La faible recevabilité de certains énoncés (notamment passivés et extraposés) est due au poids syntaxique de la subordonnée et, surtout, au sémantisme de LIKE. Elle n'affecte pas le statut de complément des subordonnées en THAT.

L'ensemble des critères syntaxiques passés en revue nous permettent de constater que les propositions en THAT dans les structures étudiées semblent bel et bien s'apparenter à des propositions complétives prototypiques et fonctionnent comme un syntagme nominal. En ce sens, nous postulons qu'au niveau syntaxique, elles constituent un schéma de complémentation autonome. Dans la mesure où le statut de complément ne dépend pas seulement de critères formels, il convient désormais de caractériser les effets de sens produits par l'emploi des subordonnées en THAT. Pour ce faire, nous allons passer en revue les critères sémantiques propres qui doivent être remplis afin qu'un élément soit considéré comme complément.

3. Propriétés sémantiques des subordonnées en THAT dans les structures étudiées

3.1. Argument sémantique et statut de complément

Dans le cadre de la complémentation verbale, il est pertinent d'étudier les critères sémantiques d'une structure non seulement au regard d'éventuelles différences avec des structures concurrentes, mais également pour mieux comprendre le schéma de complémentation en question. Selon Levin (1991 : 1) le sens d'un verbe joue un rôle déterminant dans son comportement, en particulier dans la manière dont ses compléments sont exprimés et compris. En effet, le type de constituant qui occupe la fonction de complément du verbe entraîne souvent une différence de sens non négligeable entre deux énoncés (Dixon 1991 : 251). De plus, le sémantisme d'une structure fait partie intégrante des critères formalisés par les linguistes afin de distinguer les compléments des adjoints. Pour Huddleston et Pullum, les compléments représentent les arguments d'un verbe (principe de *argumenthood*), c'est-à-dire les participants impliqués dans un procès, tandis que les adjoints illustrent les circonstances (2002 : 222).

(24) He likes that she dances by herself in her room, coke or no coke. (COCA)

(25) Don't you like it that I can still fit into your jeans? (COCA)

Dans l'énoncé (24), la relation prédicative <He-like X> implique la présence d'un référent humain qui ressent une émotion agréable à l'égard d'un objet d'appréciation. Nous pouvons donc déduire que la proposition en THAT est un complément en ce qu'elle désigne l'objet sur lequel porte l'appréciation ressentie par le référent du sujet de la proposition matrice. Sa présence est nécessaire à l'actualisation du procès dénoté par la relation prédicative <He-like X>. Nous pouvons comparer l'énoncé (24) à l'énoncé (25) qui présente une configuration syntaxique différente. Huddleston et Pullum soulignent que, parfois, les compléments syntaxiques ne correspondent pas aux arguments, ce qui est le cas dans ces constructions extraposées. En effet, dans l'énoncé (25), c'est le pronom IT qui occupe la position syntaxique d'objet. La proposition en THAT reste l'objet sémantique, même si dans ce type de structure elle n'a plus le statut d'objet syntaxique prototypique, mais celui d'objet syntaxique extraposé. Nous constatons donc que ce critère sémantique retenu par Huddleston et Pullum est respecté car la proposition en THAT remplit le rôle sémantique d'argument du verbe.

3.2. Critère de restriction sémantique

Huddleston & Pullum ajoutent qu'un verbe impose des restrictions sur la nature des arguments qu'il peut avoir (2002 : 222). Pour LIKE, le référent du sujet est prototypiquement un expérient, c'est-à-dire un participant doté d'émotions et capable d'émettre une appréciation, un animé. Le complément, quant à lui, représente ce qui est aimé ou apprécié. En ce sens, le sémantisme du complément découle directement du sémantisme du verbe. Le complément de LIKE dénote donc un élément qui doit pouvoir être l'objet d'une émotion positive, comme dans l'énoncé (24), où le référent de *He* porte une appréciation sur un procès se déroulant dans le monde. Un adjectif, en revanche, n'est pas sélectionné par le verbe, son rôle reste stable et son sémantisme ne découle pas de celui du verbe. Par ailleurs, si nous reprenons l'énoncé (11), **I like if we're comfortable doing things separately, too*, nous constatons qu'il est agrammatical. Une proposition interrogative renvoie souvent à un vide informationnel à combler (Leonarduzzi 2000 : 30), elle ne dénote pas un état des choses dans le monde susceptible d'être objet d'appréciation. Puisque le verbe LIKE est un verbe dit factif, c'est-à-dire qu'il présuppose la véracité de la proposition enchâssée (Kiparsky & Kiparsky 1971 : 347), il est incompatible avec des propositions interrogatives car celles-ci ne dénotent pas un état des choses existant, ce qui explique l'agrammaticalité de l'énoncé (11) contrairement aux énoncés dans lesquels LIKE est suivi d'une subordonnée en THAT. Cette manipulation nous permet de conclure que le verbe LIKE impose des restrictions sur la nature des arguments qu'il est susceptible de recevoir. Les propositions en THAT répondent donc à ce critère de restriction sémantique.

3.3. Rôles sémantiques

Traditionnellement, les arguments d'un verbe remplissent des rôles spécifiques dans la situation dénotée. Prototypiquement, les fonctions de sujet et objet sont associées aux rôles d'agent et de patient (Huddleston & Pullum 2002 : 227). Toutefois, étant donné la complexité des situations représentées par des verbes, il est difficile d'esquisser un rôle invariant associé à

une position syntaxique donnée. Huddleston et Pullum montrent que le rôle sémantique dépend des propriétés sémantiques du verbe :

(26) Kim shot the intruder. (2002 : 227)

(27) Kim wrote the letter. (2002 : 227)

(28) Kim heard an explosion. (2002 : 227)

Dans les énoncés (26) et (27), le sujet correspond au rôle sémantique agent. Quant à l'objet, il correspond au rôle de patient dans le premier énoncé et au rôle que les auteurs appellent *factive*, à savoir un rôle qui implique la création d'un élément suite à l'actualisation du procès (la lettre est écrite). Dans l'énoncé (28), le sujet ne correspond pas à un agent, car le référent du sujet n'effectue pas une action sur le référent de l'objet. Le référent est ici expérient (*experienter*), car il perçoit l'explosion par le biais de ses sens. L'objet correspond à un stimulus, c'est-à-dire à l'élément perçu.

LIKE, en tant que verbe d'affect, décrit un état mental plutôt qu'une situation dynamique. Son sujet ne dénote donc jamais un référent de type agent, il correspond au rôle d'expérient, c'est-à-dire celui qui est le siège de l'appréciation exprimée par le verbe. Le complément quant à lui correspond au stimulus (au sens large), c'est-à-dire ce qui est l'objet d'appréciation. Dans l'énoncé (24), c'est sur la situation dénotée par la relation prédicative *<she-dance by herself in her room>* que porte l'appréciation. Ce stimulus est de type factuel, le référent apprécie un état de choses. Une nuance sémantique peut être observée avec des structures où LIKE est suivi d'une proposition en TO ou en -ING. Nous pouvons remarquer dans les énoncés (29) et (30) que le stimulus exprimé par les subordonnées relève plutôt de l'expression d'une préférence ou habitude (pour la proposition en TO), ou d'un plaisir déclenché par une activité (pour la proposition en -ING). Force est de constater que, même si chaque type de subordonnée encode un stimulus sémantiquement différent, le rôle sémantique reste identique et la configuration expérient-stimulus est conservée. Cette stabilité du rôle sémantique est un indice montrant que les subordonnées en THAT sont bien des compléments et non des adjoints.

(29) We like to go to clubs. (COCA)

(30) Sam does not like reading his history book. (COCA)

Il est possible de comparer LIKE à un autre verbe d'affect comme *annoy*, par exemple. Ce dernier est susceptible d'apparaître également dans des structures où il est suivi d'une proposition en THAT.

(31) He likes that she dances by herself in her room, coke or no coke. (COCA)

(31) a. It annoys him that she dances by herself in her room, coke or no coke.

Avec *annoy*, la proposition en THAT ne correspond pas au même rôle sémantique qu'avec LIKE. En effet, ici, il s'agit plutôt d'une cause étant à l'origine d'un état émotionnel négatif. Cela confirme l'idée que le rôle sémantique découle des propriétés sémantiques du verbe et montre que le fait qu'une même forme (proposition en THAT) reçoive un rôle spécifique avec

LIKE est un indice en faveur de son statut de complément. Si elle était un adjectif, son rôle resterait identique, quel que soit le contexte.

Les critères sémantiques évoqués dans cette partie nous permettent de conclure que la proposition en THAT est bien un argument du verbe, répond aux critères de sélection et dispose d'un rôle spécifique lié au verbe. Sémantiquement, il y a donc une interdépendance sémantique forte entre le verbe et la subordonnée, qui semble, à nouveau, mettre en évidence le statut de complément de la proposition subordonnée.

Conclusion

Ce travail nous a permis de mettre en lumière plusieurs aspects relatifs au statut de la structure en « LIKE + proposition subordonnée en THAT ». Bien que ce schéma ne fasse pas encore l'unanimité parmi les linguistes, il n'en demeure pas moins que sa fréquence dans les corpus récents à travers différents genres textuels est en augmentation croissante. Malgré un statut encore marginal dans les grammaires descriptives et prescriptives et dans les genres textuels normés (le genre *Academic* du COCA, par exemple), il semblerait que la structure est en cours d'intégration et grammaticalisation progressive dans la langue.

Par ailleurs, les tests syntaxiques nous ont permis d'arriver à plusieurs conclusions. Le statut de proposition complétive prototypique, c'est-à-dire d'une proposition ayant la fonction de complément du verbe et fonctionnant comme un syntagme nominal, a été confirmé au niveau formel.

La caractérisation sémantique de la proposition en THAT à travers plusieurs approches théoriques nous a permis de constater que celle-ci répond aux critères définissant un complément sur le plan du sens. Les différentes manipulations ont mis en lumière une interdépendance forte entre le verbe de la matrice et la subordonnée ce qui confirme que les propositions en THAT relèvent de la complémentation de LIKE.

L'intégration progressive de la structure dans la langue semble conforter l'idée qu'elle constitue un schéma de complémentation en diffusion et, par la même voie, un élargissement du paradigme de complémentation de LIKE. L'étude de ce nouveau schéma de complémentation mériterait d'être approfondie par un examen des différences et similitudes qu'il entretient avec d'autres compléments propositionnels, notamment les plus fréquents, à savoir LIKE + V TO ou LIKE + V-ING.

Références Bibliographiques

Ouvrages et Articles

- AARTS, Bas, 2011, *Oxford Modern English Grammar*, Oxford, Oxford University Press.
- BELLETTI, Adriana, RIZZI, Luigi, 1988, « Psych-Verbs and θ -Theory », *Natural Language and Linguistic Theory*, 6(3), 291–352.
- BIBER, Douglas, JOHANSSON, Stig, LEECH, Geoffrey N., CONRAD, Susan, FINEGAN, Edward, 2007, *Grammar of Spoken and Written English*, New York Harlow, Longman Pearson Education.
- BLADON, R. A. W., 1968, « Selecting the to or -ing Nominals after like, love, hate, dislike and prefer », *English Studies*, XLIX, 203-14.
- CASTRO CHAO, Noelia, « Impersonal Constructions in Early Modern English: A Case Study of *like* and *please* », 2018, in CASTRO CHAO, Noelia, FERRÁNDEZ SAN MIGUEL, María, NEUMANN, Claus-Peter (éd.), *Taking Stock to Look Ahead: Celebrating Forty Years of English Studies in Spain*. Zaragoza, Prensas Universitarias de la Universidad de Zaragoza, <https://doi.org/10.26754/uz.978-84-16723-51-5>.
- COTTE, Pierre, 1998, *L'explication grammaticale de textes anglais*, Paris, Presses Universitaires de France.
- CREISSELS, Denis, 2006, *Syntaxe générale, une introduction typologique, Tome 1 : catégories et constructions*, Paris, Hermès.
- DE SMET, Hendrik, CUYCKENS, Hubert, 2005, « Pragmatic Strengthening and the Meaning of Complement Constructions: The Case of Like and Love with the to- Infinitive », *Journal of English Linguistics*, 33(1), 3-34.
- DIXON, Robert M. W., 1991, *A new approach to English grammar, on semantic principles*, Oxford, Clarendon Press.
- DUFFLEY, Patrick, 2004, « Verbs of liking with the infinitive and the gerund », *English Studies*, 4, 358-380.
- GARDELLE, Laure, LACASSAIN Christelle, 2012, *Analyse linguistique de l'anglais : méthodologie et pratique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- GOLDBERG, Adele E., 2006, *Constructions at Work: The Nature of Generalization in Language*, Oxford, Oxford University Press.
- HALLIDAY, Michael A. K., MATTHIESSEN, Christian M. I. M., [1999] 2006, *Construing experience through meaning: a language-based approach to cognition*, London, Continuum.
- HALLIDAY, Michael A. K., MATTHIESSEN, Christian M. I. M., [1985] 2014, *Halliday's Introduction to Functional Grammar*, London/New York, Routledge.

- HERBST, Thomas, HEATH, David, ROE, Ian F., GOTZ Dieter, 2004, *A valency dictionary of English: a corpus-based analysis of the complementation patterns of English verbs, nouns and adjective*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- HUDDLESTON, Rodney, PULLUM, Geoffrey, 2002, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 963-964.
- LEVIN, Beth, 1991, *English Verb Classes and Alternations*, Chicago/London : The University of Chicago Press, 188-194.
- KHALIFA, Jean-Charles, 2004, *La Syntaxe Anglaise aux Concours. Théorie et pratique de l'énoncé complexe*, Paris, Éditions Ophrys, 75-79.
- KIPARSKY, Paul, KIPARSKY, Carol, 1971, « Fact », in D. D STEINBERG, L. A. JAKOBOVITS (éd.), *Semantics: An Interdisciplinary Reader in Philosophy, Linguistics and Psychology*, Cambridge, Cambridge University Press, 345-369.
- LEONARDUZZI, Laetitia, 2000, *La subordonnée interrogative en anglais contemporain. Linguistique*, Thèse de doctorat en linguistique anglaise, Marseille, Université de Provence - Aix-Marseille I.
- MIGNOT, Élise, 2016, *Linguistique anglaise*, Paris, Armand Colin.
- MÖHLIG-FALKE, Ruth, 2012, *The Early English impersonal construction: An analysis of verbal and constructional meaning*, Oxford, Oxford University Press.
- PALMER, Frank R., 1988, *The English Verb*, New York, Longman.
- RIVIÈRE, Claude, 2004, *Syntaxe simple à l'usage des anglicistes*, Paris, Ophrys.
- RODRIGUEZ-ABRUÑEIRAS, Paula, 2022, « “Me likely!” A new (old) argument structure or a partially fixed expression with the verb like? », *Círculo de Lingüística Aplicada a la Comunicación*, 90, 237-249. <https://doi.org/10.5209/clac.77163>.
- SINCLAIR, John, FRANCIS, Gill, HUNSTON, Susan, MANNING, Elizabeth, 1996, *Grammar Patterns 1: Verbs*, London, HarperCollins Publishers.
- SMITH, Michael B., 2009, « The semantics of complementation in English: A cognitive semantic account of two English complement constructions », *Language Sciences*, Volume 31, Issue 4, 360-388.
- PIOTROWSKI, David, 1997, « Chapitre III. L'instance de la recevabilité », *Dynamiques et structures en langue*, Paris, CNRS Éditions, <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.41372>.
- QUIRK, Randolph, GREENBAUM, Sydney, LEECH Geoffrey, SVARTVIK Jan, 1985, *A Comprehensive Grammar of the English Language*, London/New York, Longman.

Corpus

DAVIES, Mark, 2008-, *The Corpus of Contemporary American English (COCA)*, Consulté le 11/12/25: <https://www.english-corpora.org/coca/>.

DAVIES, Mark, 2010, *The Corpus of Historical American English (COHA)*, Consulté le 11/12/25: <https://www.english-corpora.org/coha/>.

HARPER, Douglas, 2001-2018, *Online Etymology Dictionary*, Consulté le 11/12/25: www.etymonline.com.

KILGARRIF, Adam, RYCHLÝ, Pavel, SMRZ, Pavel, TUGWELL, David, 2004, « The Sketch Engine ». Proceedings of the 11th EURALEX International Congress, 105-116, Consulté le 11/12/25: <http://www.sketchengine.eu>.

Dictionnaires

Cambridge Dictionary Online, 2025, Cambridge : Cambridge University Press, Consulté le 11/12/25: <https://dictionary.cambridge.org>.

Merriam-Webster, 2025, Consulté le 11/12/25 : <https://www.merriam-webster.com>.

Oxford English Dictionary Online, 2018, Oxford, Oxford University Press, Consulté le 11/12/25: <https://www.oed.com>.

Oxford Learner's Dictionary Online, 2018, Oxford University Press, Consulté le 11/12/25 : <https://www.oxfordlearnersdictionaries.com>.

Is You're a tough man to love a tough construction? **Reassessing ANC constructions beyond raising**

Brahim Bougnouch

Sorbonne Université

Centre de Linguistique en Sorbonne (CELISO) – UR 7332

Abstract

This article re-examines the traditional classification of ANC constructions such as *You're a tough man to love*. Within generative accounts of deep structure, ANC constructions have been analysed as variants of raising constructions of the *You're tough to love* type which arise through syntactic movement and receive their interpretation from an underlying structure rather than from the surface linear order. However, the systematic conceptualisation of an underlying deep structure to account for ANC constructions has encouraged the view that the linear order of constituents is accidental and inert, that is, a by-product of transformational operations rather than a meaningful contributor to interpretation. Drawing on corpus evidence and a constructional and cognitive analysis, I provide evidence supporting the idea that ANC constructions may be more appropriately analysed as ordinary copular constructions in which the linear order of complex predicative NPs such as *a tough man to love* is meaningful. The syntactic and semantic interactions within the complex predicative NP suggest that the adjective has (partial) scope over the head noun and that the infinitival clause specifies its domain of application.

Keywords: *ANC constructions – Raising constructions – Cognitive grammar – Construction grammar – Adjectival complementation*

Résumé

Cet article réexamine la classification traditionnelle des constructions ANP du type *You're a tough man to love*. Selon les approches génératives, ces constructions sont analysées comme des dérivées de constructions à montée du type *You're tough to love* dont l'interprétation est fondée sur l'idée d'une structure sous-jacente telle que *To love you is tough*. Toutefois, le recours systématique à une structure profonde a encouragé l'idée selon laquelle l'ordre linéaire des constituants serait accidentel et sémantiquement inerte, c'est-à-dire qu'il serait le simple résultat d'opérations transformationnelles plutôt qu'un élément qui contribue pleinement à l'interprétation des constructions ANP. En m'appuyant sur des données de corpus ainsi que sur des analyses qualitatives qui s'appuient sur les cadres de la grammaire de construction et de la grammaire cognitive, cet article soutient l'hypothèse que les constructions ANP peuvent être analysées comme des constructions copulatives ordinaires au sein desquelles l'ordre linéaire des syntagmes nominaux attributs tels que *a tough man to love* est motivé. Les interactions

syntactiques et sémantiques au sein du syntagme nominal attribut suggèrent que l'adjectif porte au moins partiellement sur le nom tête et que la proposition infinitive spécifie le domaine d'application de l'adjectif.

Mots-clés : *Constructions ANP – Constructions à montée – Grammaire cognitive – Grammaire des constructions – Complémentation adjectivale*

Introduction

(1) I foolishly thought your life would be a quick fix. **You're a tough man to love**, Tommy. To get the job you want, you need to dress for the job you want [...] You have an interview tomorrow. (*American Dad*, season 15, episode 10). [ANC CONSTRUCTION]

(2a) Okay at least you're willing to concede that Conan is, over all, not a nice guy and not just a misogynist/rapist. That's a start. He kills people. He's a "reaver". He steals. He grabs women's butts. **He's tough to love**. (COCA) [RAISING CONSTRUCTION]

(b) *He is tough.

(c) To love him is tough.

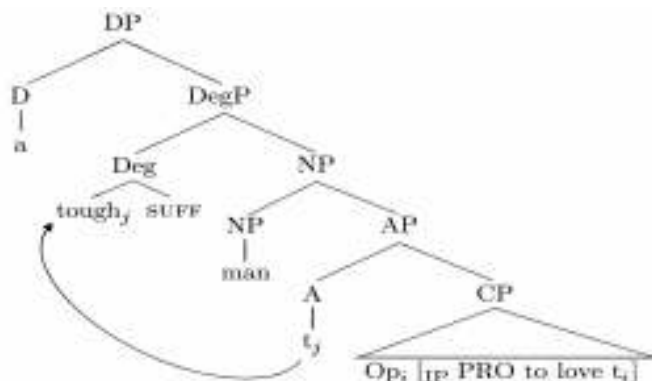
This work focuses on the interaction between the Adjective, the Noun, and the infinitival Clause and I therefore refer descriptively to the construction (1) in bold as an ANC construction. The latter features a noun phrase in subject position linked to a predicative NP via the copula BE. The NP that functions as predicative complement consists of an indefinite article, an evaluative adjective, a hypernymic noun that usually repeats basic information encoded in the subject of the matrix clause, and an infinitival clause. The predicative complement occurring in ANC constructions will be referred to as a complex noun phrase (NP).

Conversely, the predicative complement in construction (2a) is not a noun phrase but an adjectival phrase which consists of an adjective followed by an infinitival clause. This occurrence is the epitome of *tough* constructions as defined by Chomsky (1965 : 102), who sees the surface structure in (2a) as deriving from the deep structure illustrated in (2c). Consequently, the object of *love*, *him*, in the subordinate clause of (2c) is interpreted as having been raised as subject of BE in the matrix clause in (2a). This is why the predication of the adjective *tough* onto the raised subject in (2b) is infelicitous as a paraphrase of (2a): the adjective only pertains to the infinitival clause. I will therefore refer to the predicative complement as a syntactically reordered adjectival phrase (AP).

Comparatively, (1) and (2a) share formal resemblance. Yet the major difference is the nature of the predicative complement: a noun phrase in the former and an adjectival phrase in the latter. The traditional generative analysis focuses on their similarities and tends to consider the ANC construction in (1) to be a *tough* construction as illustrated in (2a). I give a more detailed account of this interpretation below. However, in this article, I provide evidence to treat

ANC constructions as ordinary copular constructions featuring complex NPs as predicative complements.

The generative literature of Berman (1974), Flickinger & Nerbonne (1992) and Dubinsky (1998) assumes that ANC constructions as exemplified in (1) are forms of raising constructions such as (2a) and that their predicative complements are syntactically reordered NPs. Building on Dubinsky's analysis (1998: 4), Fleisher (2008 : 99) would represent the predicative NP in (1) as follows:



The structure of *a tough man to love* shows two disjunctions between syntax and semantics, which essentially explain why this representation of ANC constructions is “analogous to a *tough* construction” (Dubinsky 1998 : 4) and why the predicative complements of those constructions are considered as syntactically reordered NPs. First, the attributive adjective *tough* is not a modifier of the noun *man* in its own right and does not have any semantic link with the noun. This is observable through the movement represented by the curved arrow, which indicates movement from the adjective's position in the adjectival phrase (AP) to its higher copy in Deg: the adjective originates in the A position within the AP and is then raised to the Deg head. In other words, the position of *tough* as head of Deg corresponds to the position of the adjective in the surface structure (*He is a **tough** man to love*), which is purely syntactic, while the position of *tough* represented by *t_j* represents what would be the adjective's original location (*He is a man **tough** to love*) where it receives its semantic interpretation as a difficulty relative to the process *to love* in the complementizer phrase (CP). The subsequent and second disjunction between syntax and semantics pertains to the head *man*, which appears in the surface structure as the head of the attributive adjective *tough* (*He is a tough **man** to love*), while it is the object of *love* represented as *t_i* in CP. This means that neither the noun in the predicative complement of ANC constructions nor the sequence ADJECTIVE + NOUN bears any significance relative to the description or the categorisation of the referent; it is likewise irrelevant to the understanding and classification of the construction. This is why Berman goes as far as claiming (1974 : 174) that the predicative complements of ANC constructions are actually APs.

This generative approach entails that constructions (1) and (2a) are interchangeable and that ANC constructions are indeed *tough* constructions. The main issue raised by this analysis is that it neglects the presence of an NP as predicative complement in ANC constructions and fails to account for it. I identify two causes that explain this gap. The first one has to do with the theoretical basis of generative theory: the systematic conceptualisation of an underlying deep structure to account for ANC constructions has encouraged the view that the linear order of constituents is accidental and inert, that is, a by-product of transformational operations rather than a meaningful contributor to interpretation. The second is rather a matter of methodology: as noted by Fleisher (2008 : 181), ANC constructions have been “understudied” and “typically mentioned only as an afterthought by investigators of their famously difficult cousin, the *tough* construction”. This means that the lack of systematic and in-depth investigation into ANC constructions may have led to the quick dismissal of their idiosyncratic properties.

In this article, I provide evidence that ANC constructions are not *tough* constructions. To account for the syntax of ANC constructions, I rely on Word Grammar, which claims that even if a deep structure can be posited, “syntactic structure [in its linear form] consists of dependencies between words” (Hudson 2008 : 2). This will help prove that the predicative complements of ANC constructions are complex NPs rather than syntactically reordered NPs. This syntactic account will be embedded in cognitive grammar according to which “grammatical structures do not constitute an autonomous formal system” (Langacker 1990 : 1) : this means that syntax of the ANC predicative complements reflects semantic patterns and cognitive operations and that the adjective might be argued to be a modifier of the noun in its own right. Finally, the relationship between form and meaning can be framed within Construction Grammar, where grammatical patterns are treated as form–meaning pairings. As Hudson notes, these three theoretical approaches are compatible, since they all reject the idea of autonomous syntax to different degrees: the linear syntax of ANC constructions is not semantically irrelevant but closely related to the meaning of the construction.

This study is based on forty occurrences taken from the COCA and eight occurrences taken directly from TV shows. This research is qualitative since the aim is essentially to prove that some defining properties of ANC constructions cast ambiguous light on their traditional classification as *tough* constructions.

1. The convertibility of complex NPs into syntactically reordered APs

A useful starting point is to test whether complex NPs found in ANC constructions can be converted into the syntactically reordered APs typical of *tough* constructions. By attempting conversion, we can determine whether ANC constructions truly instantiate the same configuration as *tough* constructions. As will become clear, this conversion is not generally possible, revealing an asymmetry within the paradigm.

(3a) I foolishly thought your life would be a quick fix. You're **a tough man to love**, Tommy. To get the job you want, you need to dress for the job you want [...] You have an interview tomorrow. (*American Dad*, season 15, episode 10).

(b) You're **tough to love**, Tommy.

The ANC construction in (3a) can be converted felicitously into the *tough* construction in (3b), which seems to indicate that the two types of construction share more than a formal resemblance. This is why many authors such as Quirk et al (1985 : 1394), Jang (2009 : 144), Mair (1987 : 68) and Fleisher (2008 : 181) tend to consider the former to be a variant of the latter. The equivalence between (3a) and (3b) can be explained by the fact that *tough* constructions typically feature adjectives that denote easiness and difficulty. The adjective *tough* in the ANC construction in (3a) is therefore compatible with the adjectival phrase in (3b). However, most of the ANC constructions I have gathered cannot be felicitously converted into *tough* constructions.

(4a) Ha! You know, in some fucked-up countries, they'll chop a bloke's hand off for stealing another bloke's gear. Ah! (MOTORREVS) That's **a silly place to park**. I wouldn't do that if I was you, you fuckin' hippie.

(b) *That [place] is **silly to park**.

(5a) Why are you telling me this? Because **faith is a terrible thing to take away from a man**, Theodore. It's like taking away his future.

(b) *Because faith is **terrible to take away from a man**, Theodore.

(6a) What brings you to Alicante? I need you to escort me to the Cemetery of the Disgraced. That's **an odd place to go at this hour**. Why? I'd like the opportunity to properly mourn my parents.

(b) *That [place] is **odd to go at this hour**.

Occurrences (4a), (5a) and (6a) respectively feature the adjectives *silly*, *terrible* and *odd*. The adjectives can all be understood as having scope over the infinitival clauses rather than over the head nouns: for example, in (4a), the inanimate referent *place* cannot be considered to be the target of the adjective *silly* which denotes a cognitive state, and in (5a), the adjective *terrible* cannot apply to *faith* because the speaker considers *faith* to be a human virtue for mankind, hence the fact that it is *terrible* “to take [it] away from a man”. The fact that the adjectives have scope over the infinitival clauses would suggest that the occurrences in which they appear could be converted into *tough* constructions, just like in (3). However, (4b), (5b) and (6b) show that ANC constructions cannot be converted into *tough* constructions: the adjective does not fit in that syntactic and semantic configuration.

This asymmetry within the paradigm of ANC constructions reveals that the latter accept a wider range of adjectives than *tough* constructions. This ties in with Huddleston & Pullum's

(2002 : 1248) statement that adjectives such as *surprising* and *stupid* cannot occur as predicative complements when followed by an infinitival clause: they have to occur attributively in ANC constructions. I have found other adjectives that behave that way, such as *nice*, *good*, *bad* and *decent* as illustrated below. These adjectives can occur in the ANC construction in (7a) but not in the *tough* construction in (7c). This constitutes proof that ANC constructions exhibit looser adjectival restrictions and therefore cannot be considered as simple variants of *tough* constructions.

(7a) The Lower East Side is known for its alternative music scene and Living Room is one of the pillars of that reputation. [...] If there is a new band you want to see, this is **a decent place to catch them**, but I wouldn't make it my default destination

(b) *To catch them [in this place] is decent.

(c) *This [place] is **decent to catch them**.

Finally, the unacceptability of (7c) reveals the impossibility of resorting to the syntactic configuration of *tough* constructions in which the adjective is understood as having semantic scope over the infinitival clause. This reveals that ANC constructions and *tough* constructions license different adjectival scopes. Unlike the (a)-readings in (4), (5) and (6), the adjective *decent* in (7a) can be interpreted as having scope over the head noun *place*, not the infinitival clause, hence the fact that it is impossible to predicate the adjective onto the infinitival clause in (7b). Consequently, it is likewise impossible to resort to a *tough* construction in (7c).

The impossibility of converting the ANC constructions (4)-(7) into *tough* constructions that resort to raising suggests that in ANC constructions, the linear order of constituents cannot easily be dismissed, hence the fact that the attributive adjective *decent* in (7a) can be interpreted as an attributive adjective of *place* in its own right. In other words, the sequence ADJECTIVE + NOUN is not necessarily syntactically reordered since it is meaningful and conveys the adjectival modification of the noun by the attributive adjective. This contradicts the aforementioned generative assumption that the noun is insignificant because it does not interact with the adjective. I elaborate on this idea in the next section.

2. Apparent constituents and linear order

There are ANC constructions that suggest that the linear order of constituents cannot be dismissed as a mere accident of deep structure. I here provide further evidence that the sequence ADJECTIVE + NOUN is meaningful, insofar as the two elements participate in a semantic interaction. In such cases, the adjective can be construed as directly characterizing the nominal referent, which indicates that the ADJECTIVE + NOUN sequence forms a coherent descriptive unit. In this sense, the sequence can be considered syntactically motivated, since its linear arrangement reflects the underlying semantic relation between the two constituents rather than being a purely formal by-product of syntactic derivation. This interpretation relies on the more

general principle of iconic proximity (Givón 2001: 202), according to which elements that are conceptually, functionally, or cognitively related tend to occur in close syntactic proximity.

(8) I was born two miles from here. I own a house in Studio City. This is **a nice place to live**. I would like to keep it that way.

In (8), the adjective *nice* could be interpreted as applying both to the head noun and to the infinitival clause: the entity referred to by *place* and the experience of living in it are *nice*, understood as pleasing and agreeable. In other words, the sequence *a nice place to live* implies the truth of the sequence *a nice place* and vice versa. This idea is also to be found in Huddleston & Pullum (2002 : 1248), who consider that occurrences such as *This is a difficult book to read* implies that the book is partially construed as *difficult* in itself. However, determining which sequence logically precedes the other appears to be a chicken-and-egg issue. On the one hand, the fact that reading the book is not an easy task may be considered to cause the interpretation that the book is intrinsically difficult, which would mean that the description of the inherent function of the referent (a book has the function of being read) entails the description of the referent in itself. On the other hand, the fact that the book is considered to be intrinsically difficult on the basis of inherent properties (its language, structure, plot...) may be considered to cause the fact that it is difficult to read it. For the purpose of this work, I will stick to the conclusion that the two sequences can be characterized by a notion of reciprocal implication. This reciprocal implication paves the way for the idea that the adjective in ANC constructions is a prenominal attributive adjective in its own right that applies to the head noun and by extension to the subject in the matrix. This is at odds with the raising mechanism in *tough* constructions as illustrated in (2a), which implies that the adjective cannot be thought of as having scope over the subject in the matrix clause. Ultimately, this constitutes evidence that ANC constructions are not *tough* constructions.

Since the adjective can also be interpreted as applying to the infinitival clause, the scope of the adjective in ANC constructions seems to be dual, and this is reminiscent of the notion of “apparent constituent” found in the work of Mair (1987 : 65) and Bolinger (1967 : 47). The latter writes:

[...] it has come to be generally accepted that transformations do not add meaning (though they may affect something vaguely thought of as "style") and that consequently whatever semantic interpreting is done must be done before transformations apply. [...] I think it can be shown, however, that [...] room has to be made for some interpretation at the surface. This is because of restrictions that take effect only after the transformations have applied and the surface sentence has been arrived at. A collocation results that forms an apparent constituent.

In other words, an apparent constituent is an association of words which may originate from a deep structure but whose post-transformational structure can be thought of as motivated and yielding meaning. This theoretical stance differs from generative theory since the linear order of constituents is not to be dismissed as an unmotivated consequence of the deep structure.

In his article about *tough* constructions, Mair (1987 : 65) discusses the notion of apparent constituent:

[...] there are circumstances in which it is quite profitable for speakers to prefer the “apparent” analysis to the “real” one and treat expressions such as *difficult to see* or *pleasant to listen to* as complex adjectival phrases in their own right. At a very elementary level this is routinely done when a Tough-Movement structure is co-ordinated with one or more plain adjectives - a fact also noted by Hietaranta (1984 : 23).

In other words, the adjectival phrase *pleasant to listen to*, which pertains to the type of adjectival phrases that occur in *tough* constructions such as *She’s pleasant to listen to*, does not necessarily imply syntactic reordering and may be considered as an ordinary adjectival construction in which the adjective and the infinitival clause form a complex adjectival entity directly predicated onto the subject in the matrix clause via the copula BE. The notion of apparent constituent is therefore relevant because the underlying deep-structure interpretation – *to listen to her is pleasant* – is as acceptable as the linear-order interpretation in which the adjective *pleasant* is modified by the infinitival clause and applies directly to the subject in the matrix clause. Beyond the idea that *tough* constructions may not involve any form of raising and therefore should perhaps not be considered as such, this double-layered approach applies to the complex NP in ANC constructions.

In (8), *This is a nice place to live*, the underlying structure may be *to live in that place is pleasant*, which indicates that the scope of the adjective pertains to the infinitival clause. Simultaneously, the linear order of constituents yields meaning, and the adjective *nice* equally applies to the head noun *place* and, by referential extension, to the subject in the matrix clause *this* and *Studio City*.

The noun phrase in ANC constructions may therefore be interpreted as an apparent constituent, which supports analysing the pattern as an independent copular construction rather than as a *tough* construction derived from an underlying structure. This use of the term *construction* follows construction-grammar approaches, where constructions are conventional form–meaning pairings, and contrasts with generative accounts that treat surface order as epiphenomenal.

As seen above, Mair (1987 : 65) and Hietaranta (1984 : 23) argue that the adjectival phrases of some constructions traditionally analysed as *tough* constructions might be better interpreted as complex adjectival entities that therefore directly apply to the subject in the matrix clause. For instance, Mair provides the example of *pleasant to listen to* such as in *The song is poetic and pleasant to listen to*. The possibility of coordinating the adjectival phrase *pleasant to listen to* with the prototypical adjectival phrase *poetic* suggests that the former contains likewise a “real” (Mair’s words) a real attributive adjective, *pleasant*. And the whole adjectival phrase *pleasant to listen to* is therefore not the unmotivated consequence of some syntactic reordering. This may be applicable to ANC constructions such as (9) below.

(9) Austin has the double whammy of being the State Capitol with lots of civil "service" types and a Big College with plenty of faculty. It's Liberal Loon Central South. # The rest of TX is pretty free and **a great place to live**. I'm aggressively looking for job opportunities so I can get back there, hopefully around San Antonio.

Here, the noun phrase *a great place to live* is coordinated with the adjectival phrase *pretty free*. This coordination, building on Mair and Hietaranta's work, suggests that two phrases are both ordinary predicative complements of BE that directly apply to the subject *The rest of TX*. At the level of the complex NP in bold, this implies that *great* is an attributive adjective that has scope over the head noun *place* and by referential extension, over the subject *The rest of TX*. The semantic viability of the linear order indicates that ANC constructions should be interpreted as copular constructions rather than *tough* constructions.

3. Complex phrases in ordinary copular constructions

In line with the preceding discussion, Mair (1987 : 65) and Hietaranta (1984 : 23) treat expressions such as *pleasant to listen to* and *difficult to see* as complex adjectival units rather than products of syntactic movement. Complex phrases found in ANC constructions likewise behave as predicative complements in ordinary copular structures. In (8), we have seen that the adjective *nice* in *a nice place to live* may be interpreted as applying directly to the head noun *place* and, by referential extension, to anaphoric *this*. This interpretation is compatible with the view that ANC constructions are copular constructions and not *tough* constructions. However, this interpretation is less intuitive in ANC constructions such as (11) in which the adjective seems to have scope only over the infinitival clause and therefore requires further analysis.

(10) I was born two miles from here. I own a house in Studio City. This is **a nice place to live**. I would like to keep it that way.

(11) I foolishly thought your life would be a quick fix. You're **a tough man to love**, Tommy. To get the job you want, you need to dress for the job you want [...] You have an interview tomorrow. (*American Dad*, season 15, episode 10).

The ANC construction in (11) features the adjective *tough*. Semantically, it seems logical to consider that the adjective has scope over the infinitival clause rather than over the head noun and, by referential extension, over the subject in the matrix clause. Indeed, the speaker, Stan Smith, finds Tommy indolent and apathetic, which is consistent with the fact that Tommy is not considered to be *tough*, understood as applying to someone "characterized by severity or an uncompromising determination", "very hard to influence", or "marked by absence of softness or sentimentality" (Merriam-Webster Dictionary). Consequently, if Tommy were to be qualified by an adjective, it would be by means of an antonym of *tough*, such as *soft*, defined as "lacking firmness or strength of character" (Merriam-Webster Dictionary). Despite the fact that (11) is an ANC construction, this ties in with the *tough* construction reading, which consists in

interpreting the adjective as applying solely to the infinitival clause: it is the fact of loving Tommy that is *tough*, understood as “difficult to accomplish” (Merriam-Webster Dictionary).

However, the semantic incompatibility between *tough* and *man* does not necessarily constitute proof that ANC constructions are *tough* constructions. Building on Mair and Hietaranta’s statement that adjectival phrases such as *pleasant to listen to* may be considered as complex adjectival phrases in their own right, I likewise hypothesize that noun phrases such as *a tough man to love* in (11) are complex predicative NPs which express complex qualities directly applicable to the subject in the matrix clause. In other words, the infinitival clause *to love* defines the relevant semantic domain in which the adjective *tough* applies to the head noun *man* and, by referential extension, to the subject *He* in the matrix clause. Therefore, just like in (10), there is no need to consider that the ANC construction in (11) is a *tough* construction whose conceptualisation must necessarily resort to a deep-structure analysis.

Complex phrases allowing a viable interpretation of the linear order as opposed to syntactically reordered phrases resulting from a raising mechanism constitute proof that ANC constructions could be interpreted as distinct constructions. I list below the points established so far.

- Complex noun phrases in ANC constructions may not be interchangeable with adjectival phrases as they occur in *tough* constructions (section 1).
- Complex noun phrases in ANC constructions allow a wider range of adjectives than the adjectival phrases of *tough* constructions. (section 1)
- Complex noun phrases in ANC constructions allow a viable semantic interpretation of the linear order, hence the validity of the sequence ADJECTIVE + NOUN called an “apparent constituent”. (section 2)
- Complex noun phrases occur in ordinary copular constructions, hence the aforementioned validity of the linear order and the possibility to coordinate complex NPs and bare adjectival phrases. (section 3)
- Mair and Hietaranta consider that *tough* constructions do not necessarily involve raising (a point that will be further developed), which invalidates the initial classification of ANC constructions as *tough* constructions involving movement. (sections 2 and 3)

Taken together, these observations mostly bear on how ANC constructions compare to *tough* constructions. They suggest that the NP in ANC constructions should be treated as a complex constituent whose linear order contributes to interpretation and which behaves syntactically and semantically as a predicative complement which includes an attributive adjective in its own right. In the remainder of this study, I therefore turn from typological comparison to the internal organisation of complex NPs themselves and examine how their

syntax-semantics interface can be modelled in a way that accounts for their idiosyncratic behaviour.

4. The syntax/semantics interface

4.1. Phrasal discontinuity

One of the reasons why complex NPs have been interpreted as syntactically reordered NPs is the fact that in some ANC constructions – not all, as we have seen in sections 1, 2 and 3 – the adjective semantically pertains to the infinitival clause despite being the attributive adjective of the head noun, and the infinitival clause is semantically related to the adjective despite being a syntactic dependent of the head noun.

(12) Ha! You know, in some fucked-up countries, they'll chop a bloke's hand off for stealing another bloke's gear. Ah! (MOTORREVS). That's a **silly place to park**. I wouldn't do that if I was you, you fuckin' hippie.

This is observable in (12), where *silly* has semantic scope over *to park [in that place]* despite being the attributive adjective of *place* and the infinitival clause *to park [in that place]* semantically interacts with the adjective *silly* despite being a dependent of the head noun *place*. There are therefore two forms of disjunction between syntax and semantics, and this very idea relies on the perceived violation of the rule that a phrase “forms a syntactic and semantic unit without interruptions from outside the phrase” (Hudson 2008: 12): the adjective *silly* and the infinitival clause *to park [in this place]* seem to form a semantic unit despite being syntactically separated by the head noun *place*. The violation of that phrasal rule echoes the violation of the more general principle of iconic proximity (Givón 2001: 202) according to which “the closer together two concepts are semantically or functionally, the more likely they are to be put adjacent to each other lexically or syntactically.” When the semantic and syntactic requirements of the proximity fail to apply to some occurrences, the solution has sometimes been to construe the linear order as “a surface structure, in which the words and morphemes appear in the order in which they are pronounced, grouped in a way that corresponds to ways in which the sentence can be pronounced” (McCawley 1998: 16). The surface structure is then perceived as unreliable and its meaning is essentially determined by “various underlying structures that involve units and ways of combining them that do not appear as such in surface structure” (McCawley 1998: 16), just like in *tough* constructions where the relationship between the subject in the matrix, the adjective and the infinitival clause is considered irregular according to the proximity rules and therefore accounted for at the level of the deep structure.

However, the proximity rules have sometimes been considered absolute rules rather than general tendencies, an observation found for instance in Bolinger (1967 : 47) and Langacker (1995 : 21), and this may have led some scholars resort to a deep-structure analysis too quickly for linguistic phenomena interpreted as being at odds with the proximity rules. For instance,

Forest (1994 : 2) has criticized the influence of transformational theory on the interpretation of negative raising. I briefly illustrate the notion below in (13).

(13) William: don't try and change the subject. You lied to me about a patient's identity. You falsified records! Betty: What else was I supposed to do?! If Helen and I came in for fertility treatments, what would you have done... Gone ahead with it? William: This is the single worst breach of professionalism. Betty: Professionalism? I do not think that you are the best spokesman on the subject.

Negative raising implies that (13) is interpreted within the theoretical frame of a deep structure which could be illustrated as follows: *I think that you are **not** the best spokesman on the subject*. The negation has therefore been raised from the subordinate clause to the matrix clause. This testifies to the pervasive assumption that the linear order may be fallacious, thereby highlighting the need to resort to a deep-structure analysis. However, dismissing the linear order may obscure the fact that the verb *think* is often used as a near-synonym of *believe*. In sentences such as *I do not think/believe she'll come*, the linear configuration is semantically coherent, since the negation targets the speaker's degree of commitment to the truth of the subordinate proposition. Polysemy should therefore not be overlooked.

This provides insight into the analysis of ANC constructions, whose linear order has been puzzling since it often does not meet the requirements of the proximity rules. Their linear order being considered unreliable, the traditional solution has been to resort to a deep-structure analysis and to subsume ANC constructions into the paradigm of *tough* constructions. However, this might not be a satisfactory reason to dismiss the linear order of ANC constructions such as (1) (*You're a tough man to love*) as a mere accident of the deep structure. On the contrary, I argue that the linear relationship between the adjective, the head noun and the infinitival clause is yet to be accounted for. This issue can be addressed by drawing first on Hudson's concept of discontinuous phrases and then on Huddleston & Pullum's notion of indirect complementation.

Hudson (2008 : 12) distinguishes two types of phrases relative to their linear placement: continuous and discontinuous phrases. Most phrases are continuous in that they consist in "a group of words which form a syntactic and semantic unit [...] without interruptions from outside the phrase". That is, they consist in words that semantically and syntactically belong together and are consequently placed next to each other. The notion of continuity therefore refers to the alignment between syntax and semantics, and to conformity with the proximity rules. This is the case in (14a), where *green peas* form a continuous phrase. Phrasal discontinuity is unacceptable in (14b).

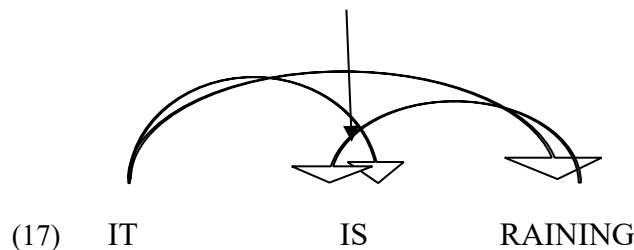
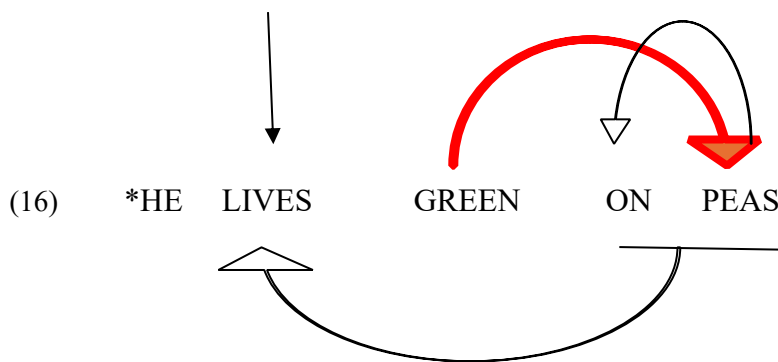
(14a) He lives on **green peas**. [continuous phrase]

(b) *He lives **green** on **peas**. [discontinuous phrase]

(15) **It** is **raining**. [discontinuous phrase]

However, there are cases such as (15) where discontinuous phrases are acceptable. Here, according to Hudson, the pronoun *it* appears to be the subject of *raining* despite being a

dependent of the auxiliary verb *is*, hence the subject-verb agreement: the discontinuity therefore lies in the fact that *it* and *raining* are not adjacent to each other. Dependency is here conceptualised as a loose form of connectedness that takes into account the linear order of constituents. As such, there are here three relations of dependency that have to be accounted for: *it* depends on *is*, *raining* depends on *is*, and *it* depends on *raining*. Hudson proposes that the pronoun *it* depends on two constituents that are heads in their own right: the auxiliary verb BE is its head in what we might call syntactic terms and the lexical verb *raining* is its head in what we might call semantic terms. Hudson proposes to represent this “grammatical tangling” with arrows that show the direction of dependency, as in (16) and (17) below. The arrows could therefore be paraphrased by *X is a dependent of the constituent towards which the arrow points*; the vertical arrow points at a constituent that Hudson calls the “root”: this is the constituent which governs the whole phrase and which therefore has no head. According to this frame, let’s compare (16) and (17) to determine why some discontinuous phrases are allowed while others are not.



In (16), the noun phrase is discontinuous and ungrammatical: the red arrow shows the missing link: that is, *green* is not “connected” – Hudson’s term – to its head noun *peas* in linear

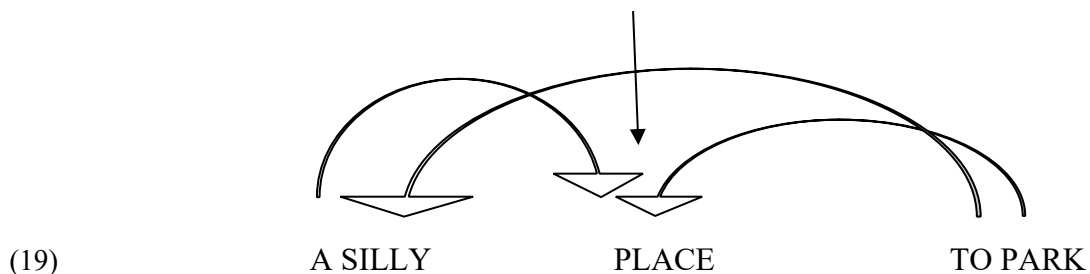
terms, and there is no intermediary word that connects the adjective and the noun. Therefore, *green* is not connected to the nominal phrase which is itself connected to the prepositional phrase headed by the preposition *on* and which is itself connected to the core element of the clause, the verb *live*. This notion of “connectedness” is essential, and without it, *green* is disconnected from its phrase and, ultimately, from the root.

By contrast, (17) exhibits a different pattern. Since the pronoun *It* is not directly adjacent to the verb *raining* despite being its semantic dependent, the unit is discontinuous and, based on (16), it could have been expected to be ungrammatical. Yet, unlike the adjective *green* in (16), the pronoun *it* is connected to *raining* via the intermediary of the auxiliary verb *is* which is itself connected to the pronoun *it*. This means that the phrase can be discontinuous and yet grammatical. In Hudson’s frame, the pronoun *it* has two heads, as evidenced by the two arrows.

This suggests that what matters the most at the level of the linear order is not necessarily the proximity rules but the fact that there is a chain of dependency by which an intermediary constituent – *is* in (17) – connects two constituents – *it* and *raining* – while itself being connected to them. The phrase is therefore felicitously discontinuous because its constituents are still connected. This notion of connectedness provides us with a looser way to conceptualise the complex predicative NPs in ANC constructions.

(18) That’s a **silly** place **to park**.

(18) represents the type of ANC construction in which the adjective can be considered to have scope only over the infinitival clause, and it is therefore particularly compatible with the notion of discontinuous phrase since *silly* and *to park* interact as a potential unit but are not adjacent to each other.



(20) *This is a $\emptyset$ place to park.

(19) is a representation of Hudson’s logic applied to the ANC construction in (18). The noun *place* is the head of the NP; it is therefore the “root” and has no head in the above representation. Three elementary dependency relationships can be established: the adjective *silly* depends on the noun *place*, the infinitival clause *to park* [in this place] also depends both on the noun *place* and on the adjective *silly*. The adjective and the infinitival clause therefore form a discontinuous adjectival phrase since they are not adjacent to each other despite the fact that

they also form a unit. This unit is semantic since the adjective *silly* has semantic scope over the infinitival clause *to park [in this place]*, and the infinitival clause defines a semantic domain of application for the adjective. Yet the unit also seems to be syntactic, hence the ungrammaticality of (20): if the adjective *silly* is removed, there is a sense of incompleteness symbolised by $\emptyset$ and the infinitival clause appears irrelevant to the construction, which means that to a certain degree, the adjective syntactically licenses the infinitival clause.

We may now wonder why the discontinuity of the phrase is acceptable in (19) but unacceptable in (16)? Once again, the notion of linear connectedness is key to explaining phrasal discontinuity: two non-adjacent constituents – in (19), *silly* and *to park [in this place]* – can maintain a dependency relationship and therefore form a discontinuous adjectival phrase if they are simultaneously dependents of an intermediary head – the “root” *place* – that connects them in linear terms.

4.2. Indirect complementation

The idea that, in some ANC constructions, the infinitival clause depends simultaneously on the noun and on the adjective can be captured in Hudson’s dependency-based account. However, the notion of indirect complementation proposed by Huddleston & Pullum offers a complementary perspective by clarifying the licensing relationship involved: the infinitival clause can be analysed as an indirect complement licensed not only by the head noun but also by the adjective. Together, these approaches help account for both the structural connectedness and the grammatical status of the infinitival clause within the complex predicative NP.

(21) Direct complements

- (a) his fear **of the dark**
- (b) the claim that it was a hoax

(22) Indirect complements

- (a) a better result **than we’d expected**
- (b) enough time **to complete the work**

(23) ANC constructions

This is a silly place **to park**.

In (21a) and (21b), the complements *of the dark* and *that it was a hoax* are respectively licensed by the heads of the NPs, *fear* and *claim*. They are direct complements because they are licensed by the head of the phrase in which they are inserted. By contrast, (22a) and (22b) exhibit a different pattern: the complements *than we’d expected* and *to complete the work* are not licensed by the heads *result* and *time*, but by the dependents *better* and *enough*. As such, they

are indirect complements because they depend on a dependent of the phrase in which they are inserted, not on its head. The ANC construction (23) exhibits a similar behavior. On the one hand, the infinitival clause *to park* [*in this place*] is inserted into the noun phrase *a silly place to park*, thereby depending on the head *place* and elaborating on it as an antecedent, *to park in [this place]*. On the other hand, the infinitival clause is also licensed by the adjective *silly*, which it complements by semantically providing a restrictive domain of application for its scope: therefore, the infinitival clause might be considered a form of indirect complement of the adjective, which ties in with Hudson’s model of a constituent governed by two heads.

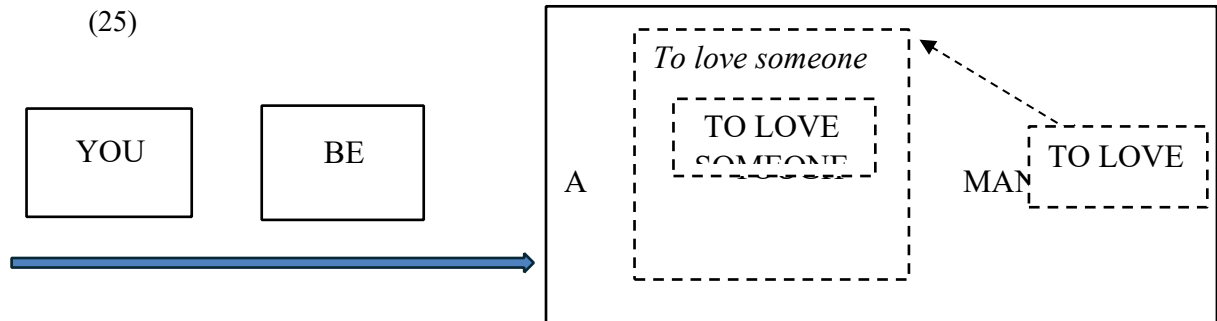
In this section, we have established that, at the level of the linear order of constituents, the notion of connectedness can provide us with an alternative way to account for phrasal discontinuity: the fact that the infinitival clause interacts with the adjective does not necessarily indicate a syntactic reordering. In such constructions, the predicative NPs feature three dependency relationships: the adjective depends on the noun, and the infinitival clause depends on both the noun and the adjective. We shall now focus on the relationship between the infinitival clause and the adjective in a cognitive framework to prove that ANC constructions can be considered as copular constructions rather than *tough* constructions involving raising.

4.3. The adjective’s domain of application

According to Langacker (1995 : 21), the so-called *tough* construction (*John is tough to please*, *The book is easy to read*) can be reassessed in ways that recall the interpretations proposed for ANC constructions above. The author states that the canonical generative account according to which the subject NP must originate inside the infinitival clause and undergo some form of raising rests on the assumption that the surface order is semantically inert and that only the deep structure reveals the “true” grammatical relations. In traditional analyses of *tough* constructions, such as *He’s tough to love*, the adjective is assumed to target the event expressed by the infinitival clause rather than the matrix subject. Under this view, *tough* characterizes the difficulty of the act of loving him, not a property of the individual himself. This interpretation is reflected in the paraphrase *To love him is tough*, where the adjective clearly applies to the event. Consequently, the surface subject *he* is not taken to fall within the semantic scope of the adjective but is instead analysed as originating within the infinitival clause and undergoing raising to subject position in the matrix clause. Yet, according to Langacker, this reasoning presupposes three fallacious elements: first, that the adjective has a single invariant argument structure irrespective of the constructional context; second, that grammar must transparently encode these “logical” relations; and third, that structurally licensed polysemy is merely a superficial phenomenon masking an underlying uniform representation. Instead, Langacker views *tough* constructions as ordinary copular constructions whose infinitival clauses specify a domain of application for the adjective.

(24) This is an easy book to read. (Langacker)

Thus, in the *tough* construction in (24), the adjective does not extrinsically impose an eventive structure (*to read the book is easy*); instead, it attributes to the book a property of *ease*, the interpretation of which is associated with an event (*to read*) involving the book. The book is therefore *easy*, and the predication of the adjective onto the subject is perfectly viable. The infinitival clause only specifies a semantic domain that is often left implicit in ordinary copular constructions. For instance, in *You're clever*, the implicit domain of application can be specified in many ways (*at school, when it comes to human relationships, street-smart*) and this does not prevent us from considering the adjective to be a legitimate property of the referent. This ties in with my claim that ANC constructions are not syntactically reordered constructions since the infinitival clause specifies the adjectival domain of application and the attributive adjective can be construed as applying to the head noun and, by extension, to the subject in the matrix clause.



In (25), the horizontal arrows show the linear predication by which the subject referent denoted by the pronoun *you* is related to a predicative complement via the copula *BE*. The predicative complement is instantiated by a noun phrase which elaborates a property that applies as a whole to the subject referent, hence the idea that this is a copular construction. At the level of the noun phrase, the property *tough* is understood as “difficult to accomplish” (Merriam-Webster Dictionary) and is conceptualised relative to the semantic domain denoted by the infinitival clause *to love*. The relation between the subject and the property *tough* understood as “difficult to accomplish” may further be explained in terms of responsibility (*You make it tough to love you*), which ties in with the context in which Tommy’s behaviour is considered as the cause of the speaker’s inability to love him. The subject being responsible for the experience denoted in the predicative complement suggests that the subject function itself is semantically motivated, which is at odds with the interpretation of a syntactic reordering.

At the level of the adjectival phrase, *tough* applies to *man* as an attributive adjective in its own right, but the property is beforehand internally elaborated with reference to the semantic domain represented by the dashed squares and denoted by the infinitival clause. This suggests that the infinitival clause interacts with the adjective in the manner of a modifier, and then the

semantic output of the combination ADJECTIVE + INFINITIVAL CLAUSE, that is, PROPERTY + DOMAIN OF APPLICATION, applies as a whole to the head noun, and by referential extension to the subject of the matrix clause. Occurrence (26a) below constitutes evidence of that mechanism.

(26a) How much money and time did Novartis flush down the toilet with discodermolide, and in god's name, why? There's a **tough to build** molecule!

(b) There's a **tough** molecule **to build**.

(27) Top 100 Latest Country Songs Nonstop Country Radio is **an easy to use application** that not only lets you play top 100 Latest Country songs in a single, constantly updated list but also lets you enjoy nonstop high quality COUNTRY radio from some of the most known radio channels and DJs.

If we compare (26a) to the ANC construction in (26b), the infinitival clause *to build* has been “brought back” within the adjectival phrase where it semantically elaborates the domain via which the property is then predicated onto the head noun *molecule*. Moreover, this confirms the conceptualisation of the complex NP in ANC constructions as illustrated in (25) where the infinitival clause is construed as defining a domain of application that is active at the level of the adjectival phrase.

Examples (26a) and (27) are unusual because prenominal adjectives do not normally take complements. Nevertheless, they indicate that the infinitival clause may be construed as directly complementing the adjective. This interpretation arises because the clause specifies the semantic domain in which the property holds; the adjective and the infinitival clause together form a complex property that is subsequently applied to the head noun, much like a conventional adjectival modifier.

5. Conclusion

The arguments presented throughout this study converge toward a unified claim: ANC constructions cannot systematically be assimilated to *tough* constructions if the latter are defined as involving a raising mechanism. Each argument contributes to the same conclusion from a different angle: syntactic, semantic, constructional, and cognitive. They are listed below.

1. Complex NPs in ANC constructions are not interchangeable with syntactically reordered APs as they occur in *tough* constructions, which means that ANC constructions are not necessarily convertible into *tough* constructions. (section 1)
2. Complex NPs in ANC constructions allow a wider range of adjectives than the syntactically reordered APs of *tough* constructions. (section 1)
3. Complex NPs in ANC constructions allow a viable semantic interpretation of the linear order, hence the validity of the sequence ADJECTIVE + NOUN called an “apparent constituent”. (section 2)

4. Complex NPs occur in ordinary copular constructions, hence the validity of the linear order and the possibility to coordinate complex NPs and bare adjectival phrases. (section 3)
5. The notions of phrasal discontinuity, connectedness and indirect complementation can account for the linear order of constituents in the complex NPs. (sections 4.1 and 4.2)
6. A cognitive approach provides a viable model for considering that ANC constructions are copular constructions. The infinitival clause specifies the domain of application of the adjective which then legitimately applies to the entity denoted by the head noun of both the predicative NP and the NP in subject function. (section 4.3)
7. The subject function in *You're a tough man to love* implies the notion of responsibility (*You make it tough to love you*): it is therefore semantically motivated and not a dummy subject.
8. According to Mair, Hietaranta and Langacker, *tough* constructions may not involve any movement at all, which therefore invalidates the initial assumption that ANC constructions result from movement by virtue of an analogy with the so-called *tough* constructions. (sections 2, 3, 4)

The lack of syntactic and semantic equivalence between ANC constructions and *tough* constructions undermines the idea of a derivational relationship. Complex NPs cannot reliably be converted into syntactically reordered APs, which would be expected if both constructions were related through movement. Complex NPs as they appear in ANC constructions display a wider range of adjectives than the syntactically reordered APs found in *tough* constructions. A second important result is that ANC constructions are interpretable in their linear form. The sequence ADJECTIVE + NOUN in some ANC constructions is meaningful as it assigns a property to the referent (*This is a **nice place** to live*). In other ANC constructions, the sequence ADJECTIVE + NOUN + INFINITIVAL CLAUSE has been interpreted as assigning a complex property to the referent (*You're a **tough man to love***). This makes the construction semantically transparent and cancels the systematic need to resort to transformational principles: rather than being the result of an underlying structure, the construction encodes either a double predication (*This is a nice place to live* = *This place is nice* and *To live in this place is nice*) or the expression of a complex ad hoc property that is assigned to the referent (*You're a [tough to love] man*).

References

- BERMAN, Arlene, 1974, “Infinitival relative clauses”, in *Proceedings of the Chicago Linguistic Society*, Chicago, Chicago Linguistic Society, 37-47.
- BOLINGER, Dwight, 1967, “Apparent Constituents in Surface Structure”, *Word*, vol. 23, n° 1-3, p. 47-56.
- CHOMSKY, Noam, 1965, *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge (MA), MIT Press.
- DUBINSKY, Stanley, 1998, “Easy Clauses to Mistake as Relatives: The Syntax of English Postnominal Infinitives”, in E. VAN GELDEREN, V. SAMIAN (éd.), *Proceedings of the 1998 Western Conference on Linguistics (WECOL)*, Fresno (CA), California State University, 108-119.
- FLEISHER, Nicholas Abraham, 2008, *Adjectives and Infinitives in Composition*, Berkeley, University of California, Berkeley.
- FLICKINGER, Dan, NERBONNE, John, 1992, “Inheritance and Complementation: A Case Study of Easy Adjectives and Related Nouns”, *Computational Linguistics*, vol. 18, 269-309.
- FOREST, Robert, 1994, “La négation et les verbes d’adhérence. Pour en finir avec le neg-raising”, *Linx*, vol. 5, n°1, 49-58.
- GIVON, Talmy, 2001, *Syntax*, vol. 2, Amsterdam, John Benjamins.
- HIETARANTA, Pertti S., 1984, “Some Functional Aspects of the *Tough* Construction”, *Studia Neophilologica*, vol. 56, 21-25.
- HUDDLESTON, Rodney, PULLUM, Geoffrey K., 2002, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HUDSON, Richard, 2008, “Word Grammar and Construction Grammar”, in G. COADY *et al.* (eds.), *Word Grammar and Construction Grammar*, Berlin, De Gruyter Mouton, 257–302.
- JANG, Young Jun, 2009, “Infinitival Relative Clauses in English”, *English Language and Linguistics*, vol. 28, 137-155.
- LANGACKER, Ronald W., 1990, *Concept, Image, and Symbol: The Cognitive Basis of Grammar*, Berlin & New York, Mouton de Gruyter.
- LANGACKER, Ronald W., 1995, “Raising and Transparency”, *Language*, vol. 71, n°1, 1-62.
- MAIR, Christian, 1987, “Tough-Movement in Present-Day British English – A Corpus-Based Study”, *Studia Linguistica*, vol. 41, n°1, 59-71.
- MCCAWLEY, James D., 1998, *The Syntactic Phenomena of English*, 2nd ed., Chicago, University of Chicago Press.
- QUIRK, RANDOLPH, GREENBAUM, Sidney, LEECH, Geoffrey, SVARTVIK, Jan, 1985, *A Comprehensive Grammar of the English Language*, London, Longman.

From *Bárbaros* to ‘*orbān*’: The Semiotics of Othering/Counter-Othering and the Construction of a Muslim (Quasi-Arab) Tunisian Linguistic Identity

Lilia Ben Mansour
University of Carthage

Résumé

Cet article examine l’interaction entre l’altérité linguistique et ethnique en Tunisie, analysant comment la religion a servi de véhicule d’assimilation tout en permettant paradoxalement une réinvention identitaire. Suite à la conquête arabe du VII^e siècle, les Berbères autochtones ont été stigmatisés pour leur différence linguistique (*raṭānah*), mais ont pu symboliquement devenir arabes par l’islam – un processus parallèle au concept de *passing* de Hall dans la Grèce hellénistique. Aujourd’hui, cette dynamique s’est inversée : les tunisiens utilisent désormais des insultes anti-arabes (‘*rībah*, ‘*orbān*) pour altérer à leur tour le groupe autrefois dominant, exprimant ce que Weinreich (1968) nomme la loyauté linguistique rancunière. Cette étude explore l’identité quasi-arabe de la Tunisie, où l’arabité est à la fois un idéal linguistique sacré et un marqueur ethnique contesté. Par une analyse sociolinguistique des discours contemporains, elle montre comment cette relation paradoxale remet en cause les hiérarchies héritées, contribuant aux approches décoloniales de l’identité nord-africaine.

Mots-clefs : *Tunisie, altérisation, berbère, langue, idéologie*

Abstract

This paper examines the interplay of linguistic and ethnic othering in Tunisia, analysing how religion served as a vehicle of assimilation while paradoxically enabling identity reinvention. Following the 7th-century Arab conquest, indigenous Berbers faced stigmatisation for their linguistic difference (*raṭānah*), yet could symbolically become Arab through Islam – paralleling Hall’s concept of *passing* in Hellenistic Greece. Today, this dynamic has inverted: Tunisians now wield anti-Arab slurs (‘*rībah*, ‘*orbān*) to counter-other the formerly dominant group, articulating what Weinreich (1968) terms resentful language loyalty. This study investigates Tunisia’s quasi-Arab identity, where Arabness is simultaneously a sacred linguistic ideal and a contested ethnic marker. Through a sociolinguistic analysis of contemporary discourse, it explores how this paradoxical relationship challenges inherited hierarchies, contributing to decolonial approaches to North African identity.

Key-Words: *Tunisia, othering, Berber, language, ideology*

Introduction

The linguistic situation of the Arab world has often been of peculiar interest to linguists (Blau 1977; Ferguson 1959; Versteegh 2014; etc.). North Africa, in particular, has shaped its identity over millennia of migration and conquest. The present paper situates itself particularly in Tunisia, a land whose linguistic history is a palimpsest of Phoenician, Roman, Arab, Ottoman and colonial input (Perkins 1997). The Arab conquests of the 7th century C.E. introduced a monumental shift in the makeup of present-day Tunisia, imposing not only a new religion but also a language imbued with unparalleled prestige. Classical Arabic (*fuṣṣḥā*), being the language of the Qur'an and a rising empire, enjoyed unprecedented religious and political power that evidently relegated the indigenous Berber populations to an ethno-linguistically inferior position. Because *fuṣṣḥā* was tightly woven to the faith, speaking a foreign tongue not only reflected a weak lineage but also a weak faith.

The subdued Berber tribes, having been forced into the position of an inferior Other, soon revolted against their colonisers, namely during the Berber Revolt of 740 C.E. It is palpable that this historical dynamic of othering did not immediately initiate assimilation into the Arab identity, but rather ignited a sense of national pride. In linguistic terms, this was accompanied by a sense of “resentful language loyalty” (Weinreich 1968: 101). This paper argues that contemporary Tunisian identity is constructed through a persistent and strategic counter-othering of Arabness, a process that simultaneously embraces Islam and the Arabic language while vehemently rejecting the *Arab* ethnonym as a primary identity marker. This constitutes a central paradox: Arabness functions both as a sacred linguistic ideal and a contested, imposed, and often denigrated social identity.

1. Historical foundations of othering

1.1. Arab-Muslim purism and the stigma of *Raṭānah*

While it may be argued that the rise of Islam bestowed upon the Arabic language unmatched prestige, one is inclined to argue that the pre-Islamic literary production in Classical Arabic provides sufficient evidence to the pedestal upon which the code was placed. The Odes that were hung on the walls of the *Kaaba*, a place of worship whether pagan or otherwise present a clear display of the veneration that Classical Arabic enjoyed. In fact, this register is argued to be the closest to the Quranic language, an ideal often emulated in present literary works. The prestige that Classical Arabic enjoys is often supported through misinterpretations of the Qur'an. The text points to the contextual importance of addressing the people in a language they comprehend, yet it is often interpreted as favouring Arabic above other tongues in doing so. The Qur'an states, in regard to that, “Indeed, We have sent it down as an Arabic Qur'an so that you may understand” (12:2). This is reiterated again in 43:3, “Certainly, We have made it a Qur'an in Arabic so perhaps you will understand”.

As the Qur'an came to be considered the apex of Arabic linguistic production, an inimitable text (Baccouche 1998; Chejne 1969), its divine source manifested in its linguistic uniqueness, which became a testimony to the grandeur of the Arabic language as a whole. Eventually, the sanctity of the tongue was extended to the bearers. As Haugen (1966: 932) argues:

To choose any one vernacular as a norm means to favour the group of people speaking that variety. It gives them prestige as norm-bearers and a headstart in the race for power and position.

The assumption that the Arabs were of a superior stock was supported by an apocryphal *Hadīth* of prophet Muhammad, in which he encourages people to love the Arabs for three reasons: because he is an Arab, because the Qur'an is in Arabic, and because it is the language of the people of Heaven. The Arabs have consequently adopted the belief – rooted in Quranic verses – that they were God's chosen people. In this respect, the language, the faith and the ethnicity of the Arab became an inseparable whole. Thus, it became implied that the Muslim would generally be ethnically Arab, and would be an eloquent speaker of Arabic.

This generated an ethnolinguistic and religious bond that permeates the literature of early theological scholars. Ibn Taymiyya (1263 C.E.-1368 C.E.), a famed theologian, dedicated a chapter to *al-raṭānah* (speaking in one's non-native tongue). He writes that the act of speaking in a foreign tongue is a *makrūh* (disliked) which is only a rung above the sinful. Ibn Taymiyya elaborates that the Arabic language is the sigil of Islam and its people who must not adopt the language and, by extension, the habits of the *Ajam* (non-Arabs) lest that weakens their faith. In fact, he insists that the Arabic language is in itself part of the religion and that knowing it is an obligation to the pious Muslim.

The conquest of North Africa, particularly present-day Tunisia, had thrust the Arabs into a multilingual and multiethnic hub. Versteegh (2014: 96) writes that al-Qayrawān was founded as a garrison city, yet it soon developed into an urban centre with Arabic as the main language of communication. Nevertheless, he points to the existence of

some reports according to which as late as the twelfth century there were still speakers of Romance in Gafsa and Gabes. Most of the countryside and the nomadic population of North Africa remained Berber-speaking until the second invasion in the eleventh century. (Versteegh 2014: 96)

This multilingual context already posed a threat to Arabo-Islamic uniformity which did not favour multiplicity of tongues. In this respect, the indigenous inhabitants of North Africa, despite their conversion and learning of Arabic, were stigmatised until the eleventh century by their multilingualism.

One must keep in mind that favouring monoliths is not solely an Arab behaviour. Barth (1969) argues that an ethnic group can be understood as equating a race with a culture and a language, just as society is equated with a unit that either rejects or discriminates against others. As Milroy & Milroy (2012) have stated, homogeneity bred out of standardisation generates stability. Unity is perceptible in a common language, making monolingualism the desired norm

(Gumperz 1962). What is inherent in multilingualism is not only a deviation from the norm (Meisel 2006), but also the insinuation of a split self. Because language is the carrier of culture in all that it encompasses, speaking two tongues means having two cultures, two lineages, and – in the case of Arab culture – two faiths. Because Islam and Arab culture viewed Arabic as their carrier, stigmatising *al-raṭānah* was/is understandable. Moreover, zealously championing a standard “superimposed on dialects” (Milroy & Milroy 2012: 7) and local languages was the more foreseeable means for securing unity in an expanding state.

The rapid geographical expansion and contact with a multitude of languages and ethnicities gave birth to this hyper-fixation on purity. The frequent contact with speakers of other languages (Berbers, Copts, Persians, Turks, etc.) rendered the maintenance of a pristine Arabic lexicon an arduous mission. It was not merely a purification of the lexicon from the intruding elements (*dakhīl*), it was also an act of protecting a “pure” culture (Suleiman 2006).

Monès (1988) notes that the indigenous tribes accepted Islam *en masse* which conferred upon them equal rights as their peninsular co-religionists. Nevertheless, Umayyad caliphs (7th-8th c C.E.), as a means to preserve their revenues, did not integrate new converts to the fabric of the Islamic nation (*ummah*) and treated Berbers as second class citizens especially with respect to *Jizyah* (taxes on non-Muslims). Monès (1988: 244) writes that

The last Umayyad governors introduced a harsh policy that soon provoked a hostile reaction: the Berbers were regarded as a vanquished people, to be governed by force, even though almost all of them had already converted to Islam, had fought for Islam, and therefore considered themselves an integral part of the Islamic empire, on an equal footing with the Arabs.

It is important to note that Berber resistance to the Caliphate was not a resistance to Islam but rather to political injustice and ethnic discrimination. This is evident in their giving an Islamic character to their political opposition, such as *Khārijite* or *Shiite* factions. Elfasi and Hrbek (1988: 65) note that “Berbers vigorously opposed any forceful or arbitrary imposition of foreign rule or rulers, but were ready to accept by free choice non-Berber Muslims as their chiefs”. The exclusion of Berbers from the Islamic *ummah* may have arguably been an attempt to preserve a pure bloodline and a pure language stemming from an ideology that considered Berbers to be irredeemable *Others*. The Arab-Muslim purist tendency is at one genealogical and religious (Thomas 1991). Thomas writes that genealogical purity as a notion can only be understood in absolutes and does not lend itself to quantification. In other words, one is either pure or not. It may be safe to argue that Islam – in theory – provided this overarching sanctifying quality where it absolved its adherents of their “mongrel” (Thomas 1991: 23) ethnicity and bestowed upon them the much-desired Arabness.

The Qur’an itself makes clear anti-discriminatory statements (49:13). Likewise, a *Ḥadīth* of the Prophet declares that Arabs and *Ajams* are equal in the eyes of God, the only difference being their faith. That being said, being faithful allows the Muslim to be exempted from past lineage and to adopt a “holier one”, i.e. Arab. Nevertheless, despite their adherence to Islam, the assimilation of Berber tribes of North Africa to an Arab identity is a complex process.

1.2. Linguistic othering of Berbers

Guttormsen (2018) argues that cultural contact is at the heart of identity construction whereby individuals assert their belonging to an in-group (Us) and their difference from an out-group (Them). He argues that this “Otherness” assigns attributes to the Other that are markedly different from in-group qualities.

It is argued to be expressed through conceptual markers of the boundaries of what constitutes Us, as opposed to Them... Othering, however, reflects the above boundary production as an underlying cultural process which maintains (and reproduces) such boundaries. (Guttormsen 2018: 316)

Earlier accounts of marking Otherness date back to Hellenic times in which the geographical border separating Greeks from Others was simultaneously a linguistic border. This geo-linguistic border drawing is not uncommon, as Wilmot, Vigier & Humonen (2024) argue that language is a salient marker of boundaries assigning/revoking memberships to linguistic communities “either by providing a person with solidarity or by giving a person the role of Other, leading to exclusion and alienation” (Wilmot *et al.* 2024: 62).

Hall (2005) elaborates that the Hellenic identity was “linguistic”, evident in the othering terminology of *bárbaros* (βάρβαρος) which designated “those who were not considered Hellenes, [and was] onomatopoeic in its etymology, deriving from the incomprehensible babblings of non-Greek speakers” (Hall 2005: 111). *βάρβαρος* designates a foreigner and also that which is “uncivilized”, i.e. Barbarian (Beekes 2009: 201).

Unlike Arabness which hinges on bloodline (*nasab*), these barbarians “could ‘become’ Greek by adopting Hellenic practices, customs and language” (Hall 2005: 8). Anson (2009) cites Herodotus’ belief that a substantial number of the inhabitants of the Greek peninsula were of non-Greek stock, yet had become Hellenes “through the adoption of the Greek language and culture” (Anson 2009: 16). This is what Hall (2005) describes as “passing” in Hellenistic Greece. Highlighting the importance of language in preserving Hellenicity, Anson (2009) cites a letter ascribed to Plato which states that “if the Carthaginians won completely in Sicily, over time the Greek language would disappear from the island, and with it Greek civilization” (Anson 2009: 18). In this respect, and unlike non-Greeks, speaking Arabic did not allow Berbers to pass for Arabs.

It is of peculiar interest that Plato feared the barbarian Carthaginians, inhabitants of North Africa, who were also considered barbarians by the Arabs. Leo Africanus (15th c. C.E.) writes that the inhabitants of North Africa, particularly the Barbary Coast, gained their exonym from the verb *barbara* (بربر), signifying *to murmur* “because the African tongue [tongue] soundeth in the eares [ears] of the Arabians, no otherwise than the voice of beasts, which utter their sounds without any accents” (Leo Africanus 1896: 129). This definition is backed by Ibn Manẓūr’s (13th c. C.E.) definition of the noun *barbarah* (بربرية) in his *Lisān al-‘Arab* (Tongue of Arabs) in which he states that it means babbling, shouting, and a commotion. Likewise, Ibn Khaldūn (14th c. C.E.) identifies the etymology of Berber as related to *barbarah*. He argues that

Afrîqus b. Qays b. Şayfî, one of their great early kings who lived in the time of Moses or somewhat earlier, is said to have raided Ifrîqiyah. He caused a great slaughter among the Berbers. He gave them the name of Berbers when he heard their jargon and asked what that barbarah was. This gave them the name which has remained with them since that time. (Ibn Khaldûn 2005: 62)

Etymologically, non-Greek barbarians and Berbers share the stigma of being ethnolinguistically distinct, and – by extension – uncivilised. In fact, *barbarî* (بربري) is at once a Berber and a barbarian, depending on the context. Jones (1971) argues that by the late Middle Ages, barbarism was confused with Barbaria,

to signify both the realm of the Moslem Berbers of North Africa, the modern ‘Barbary’, and the eastern lands inhabited by ferocious barbarians... African ‘Barbary’ assumed an ethnic connotation, although the notion of the land of the Berbers sometimes elided with the sense of ‘barbarous’ as pagan. (Jones 1971: 393-394)

This assumption of paganism and barbarity surrounding North Africans is in flagrant disregard of their conversion and of the role they played in the spread of Islam. It is argued that their resistance to Muslim conquerors may have strengthened their stereotypical representation as the savage pagan tribes of the West. As aforementioned, Berbers were not keen on acquiescing to unjust foreign rule, regardless of their conquerors being Muslim.

Furthermore, being treated as second class citizens, in a land that is historically theirs, had deepened the sense of resentment to the coloniser, the Arabs. Berber revolts were quick to ignite after the Islamic conquests, evidencing that Berbers did not conceive of themselves, nor were they considered Arab. Though, Islam, Arabness, and Arabic formed a triad nearly equal in the value of its parts, language, being rather visible, allowed for a more systematic and conspicuous assimilation of peoples regardless of their genealogy. By being Muslim (at least in earlier centuries), and by speaking Arabic, one would become an Arab. However, this did not apply to Berbers. Instead, they remained an Other. Rowe (2012) argues that the other is not only a subjugated group but can also be a force driving “the behavior and sense of self among all communities-members of the dominant society as much as those deemed marginal” (Rowe 2012: 133).

Othering, however, implies an unceasing operation in which the process of identifying and characterizing opponents is never complete, never fixed, leaving open the door for counteractions. (Rowe 2012: 133)

It is arguable that a reclamation of a Berber identity, or at least a non-Arab identity would be underway as a tacit form of resistance against an undesirable encroaching cultural invasion.

The aforementioned historical processes of othering established long-lasting hierarchies of belonging in the Arab-Islamic world, wherein religio-linguistic purity, and ethnic genealogy became intertwined. The Berbers of North Africa, despite their early conversion to Islam and adoption of Arabic, remained marked as perpetual Others. This historical ambivalence would prove elementary for the construction of national identities in the post-colonial Maghreb,

particularly in Tunisia, where questions of Arabness, language, and belonging would take on new dimensions.

1.3. Counter-othering and the construction of a Tunisian identity

Perkins (1997) elaborates on the diverse history that modern-day Tunisia witnessed. Empires of diverse origins have ruled the territory over millennia before the Arab Conquests, from Phoenicians, Carthaginians, Romans, to Vandals. Assuming that these markedly different groups, with their linguistic differences, remained isolated from one another –preventing ethnic mixture – would be short-sighted. Perkins (1997) notes that modern-day Tunisia attracted Spaniards fleeing the Reconquista, Turks and other ethnicities ruled by the Ottoman Empire, and Italians, Sicilians and Maltese merchants during the French Protectorate. Yet, in a quasi-contradictory statement, Perkins (1997: 3) calls modern-day Tunisia predominantly Arab and ethnically homogeneous, perhaps homogeneous in its heterogeneity. Expanding on the assimilation of the Berbers to Arab manners, Perkins (1997: 3) makes a rather pertinent remark: “[p]rolonged subsequent contacts have rendered the terms *Arab* and *Berber* more meaningful as linguistic descriptions, indicating an individual’s first language, than as racial ones”.

This assimilation to Arab manners has made Berbers akin to the *musta‘ribah*. The Arab genealogy, tracing back to Ismael, is shrouded in religiosity as the prophet is considered to be the first Arab prophet. His Arabness is solidified and he had been “made a Meccan” after having settled in Mecca, learned Arabic, and married into an Arab tribe (Retsö 2003: 33). This testifies to the inner divisions within Arabs, manifested in the distinction between the *‘āribah* and the *musta‘ribah*, Ismael himself being a *musta‘rib*. Retsö (2003: 33) notes that this distinction has the Ismael story as its basis, and though the ranking of the *musta‘ribah* as secondary Arabs indicates that “their Arabness may not have been very well established”.

Initially, one would assume that the current inhabitants of North Africa, namely Tunisia, being so ethnically diverse, yet identifying as Arabs, signals a complete process of cultural assimilation into the Arab ideal. Yet, apart from some Berber enclaves, tracing a genealogically pure Arab descent of Tunisians would be a challenging task. It appears as though the second-class *musta‘rib* identity is unavoidable for the inhabitants of Barbary. The question of *nasab* is raised again. *Nasab* is defined as tracing an uninterrupted genealogical line via the father/mother. The bloodlines were secured through the fathers who legitimated their offspring. Moreover, the hadith/legal maxim stating that the “child belongs to the conjugal bed” solidified paternity as a legal status more than a biological one. Legitimacy through *nasab* was sought after by Berber dynasties.

The Almohad Caliphate (12th-13th C.E.) was a “fundamentalist Berber” dynasty in North Africa with autonomous rule from the Abbasids ruling from 1145 C.E. to 1269. Upon the fall of the caliphate, their dominion “reverted to tribal entities, sub-regional sultanates, or city-states” (Liebl 2009: 382). It was followed by the Hafids (13th-16th C.E.) who were also of

Berber origin. Their ancestor Abū Ḥafṣ was claimed to have an Arab heritage, which Garnier (2018: 566) calls a “forged genealog[y]”.

The question of whether the inhabitants of the Maghreb were considered Arabs was the central point in S’hiri’s research (2013). She argued that Middle Eastern speakers believe that “what Tunisians speak, contrary to their own beliefs, and according to these Middle East Arabic speakers is not recognized as Arabic” (2013: 150). Her study covered the attitudes of different speakers from varied regions and grounded the stereotype further that Tunisians were not “authentic” Arabs. In fact, speakers from Egypt and the Levant hold that “Tunisians are unable to speak the Arabic language (*fuṣḥa*)... [and] [t]hey make no distinction between the different countries of the Maghreb” (S’hiri 2013: 163).

While Tunisian speakers were considered inauthentic, they themselves deemed these views

concerning their ethnic belonging (Berber) and their relationship with France and the West in general (dependence) and how that is affecting their linguistic ability at Arabic as ‘prejudice,’ ‘stereotypes,’ and ‘preconceptions’. (S’hiri 2013: 177)

Likewise, they expressed pride in their Tunisian identity and viewed their accommodation to Mashriqi speakers a matter of “necessity” rather than an acknowledgment of inferiority to a presumed centre (S’hiri 2013: 170). The conclusion that S’hiri (2013: 174-175) reaches regards Mashriqi speakers’ reluctance to passively accommodate as betraying an attitude regarding the speaker’s variety as “unfamiliar and ...unworthy” of processing. This, in fact, is a relic of centuries-old prejudice that links Arabic to a pure Arab ethnicity.

This zealous defence of ethnolinguistic purity is not an outlandish concept. In fact, it is rooted in what Weinreich (1968: 99) terms language loyalty. Weinreich describes it as a state of mind that considers one’s language as a superposed “intact entity”, rallying speakers to resist linguistic change. Indeed, he explains that it is language contact that awakens the representation of one’s language as unique among its speakers “and it is there that the pure or standardized language most easily becomes the symbol of group integrity. Language loyalty breeds in contact situations just as nationalism breeds on ethnic borders” (Weinreich 1968: 100).

However, this language loyalty defending Arabic in regions that have had their own cultures and languages prior to the conquests may, according to Weinreich (1968), backfire. S’hiri’s (2013) research betrays a latent desire in Tunisian speakers to be an Arab, or at least be considered an Arab. This paradoxical tension between a pride in one’s non-Arabness and a desire for ethnic legitimacy breeds what Weinreich (1968: 101) terms “resentful language loyalty”: a reaction of a dominated group, considering themselves superior to the dominant one, having to borrow from another language.

The more ‘realistic’ members of an objectively dominated group may attempt to better their lot by associating themselves with the dominant group. The sight of such ‘betrayals’ invariably causes resentment among the more steadfast members of the dominated group, a resentment which brings

with it unswerving language loyalty. Divergent reactions and the consequent resentful loyalty can be found in almost any type of group contact congruent with a mother-tongue division: ethnic and cultural contact, immigrant and indigenous populations, lower and higher social strata, rural and urban sections, old and young age groups. (Weinreich 1968: 101)

One may argue that the groups left on the periphery of Standard Arabic did not vanish, but rather survived in parallel to it, creating a seemingly-inevitable split through consistent counter-othering of dominant Arab culture by means of subverting racial slurs such *'rībah* (*Arabs*) and *'orbān* (*Arabicized*) to signal barbarity. These terms do not only reclaim the culture and the land, but also assert a sense of difference from the coloniser. In the Tunisian community, where Standard Arabic is the official language and Islam is the republic's religion, the employment of "self"-denigrating slurs seems rather paradoxical, unless Tunisians consider themselves Tunisians rather than Arabs. In fact, the influx of multiple ethnicities over centuries has rendered the definition of a Berber identity as difficult as an Arab one. Instead, a Tunisian identity, monolithic in its diversity, is championed.

1.4. Tunisian national discourse: Between *La Personnalité Tunisienne* and *La Tunisianité*

Understanding contemporary Tunisian views of Arabness requires an insight into the construction of a Tunisian identity, especially since the independence in 1956. Under President Habib Bourguiba (1957-1987), Tunisia adopted an ambivalent position toward its Arab identity. While Bourguiba officially endorsed Arabism as a component of national liberation, his vision of Tunisian nationhood deliberately incorporated pre-Islamic and Mediterranean elements. For example, Bourguiba was adamant in his opposition to removing the veil, for it served as an identity marker first and foremost.

Despite his modern and revolutionary beliefs and aspirations for his country, he considered such an act an irredeemable mistake that would only aid the coloniser in his attempt to gallicise the Tunisian ummah, as he often called it. Bourguiba spoke often about preserving the Tunisian personality, of which the veil was part, and found himself in a heated debate against Joachim Durel in 1929. In January 1929, in an article printed in *L'Etendard Tunisien*, Bourguiba writes that the veil is a custom rooted in social mores that distinguish the Tunisian group. He writes that

Some overly sensitive ears were not accustomed to hearing such language from the mouth of a "native". The Tunisian personality that many naive people had believed to be definitively dissolved, emerged more alive than ever in the mouth of a young person. (Bourguiba 1967: 2-3)

In 1972, Bourguiba reiterated his nationalistic ideas of 1929, in recounting the fight for independence amidst a famous incident involving Mouammar Kadhafi at the *Palmarium*. As per his habit, Bourguiba delivered his speech in Tunisian Arabic.

The beginning of my activism involved getting into direct contact with the people in order to ... plant the idea of nationalism and sacrifice for the sake of the homeland. Which homeland? The Tunisian homeland! Why the Tunisian homeland and not the Arab homeland? It is because for

thousands of years Tunisia has had a unique personality. It has had its personality for thousands of years, since Carthage... we have lived together one generation after the other. The borders separating us and Algeria or us and Tripoli [Libya] were not created by colonisation... the fact that this person is Tunisian, that one is Algerian and the other is Libyan, was something predating Islam... There was a region since the time of the Romans called Ifriqiya... it is Tunisia. (Translated transcript of televised speech)

The speech given by Bourguiba comes in the context of the post-Nasserist era, particularly after the Six-Day War of 1967 (called Naksa “setback” by Arabs). The reason behind Kadhafi’s visit to Tunisia was to negotiate a unification of Tunisian and Libyan territories under one political body, a project that Bourguiba considered ambitious and distant. Indeed, the Naksa of 1967 marked a general disillusionment with the *qawmiyya*.

The orthodox position considered Arabism a spent force following the military defeat and later death of Arab nationalism’s champion, Gamal Abdul Nasser. The Arab leaders that followed instead consolidated nation-state identities (Wataniya), cynically turning old Arab nationalism (Qawmiya) into empty rhetoric. (Phillips 2014: 141)

The belief in a local and concrete homeland, instead of an imagined one, had persisted in the Tunisian psyche. As Bourguiba had constantly defended the Tunisian personality and the Tunisian ummah, the belief in Tunisian identity first was not a novelty to Tunisians, but rather a revival of a central pillar upon which the republic was built. Perhaps a latent marker of this identity is displayed in the identity cards of Tunisians which were described as *wataniyya* since 1993, after the *qawmiyya* description in a 1968 decree.

Bourguiba’s successor, Zine El Abidine Ben Ali (1987-2011), promoted a continuation of Bourguiba’s visions through a modernised Tunisia that is marked by its moderation. The Arab-Islamic identity was to be embraced with caution while simultaneously championing secularism and openness.

Ben Ali heavily emphasized the themes of continuity and change. He accentuated the faithful adherence of his government to Tunisia’s international commitments and, in view of the fact that the Arab summit was taking place simultaneously in Amman, reasserted Tunisian solidarity with its Arab brothers. Furthermore, and more specifically as a reaffirmation of Tunisia’s North African, Arab, Islamic, and Mediterranean identity, Ben Ali promised to pursue the realization of Bourguiba’s vision for greater Arab Maghrib unity. (Ware 1988: 592)

Hawkins (2011) notes that Ben Ali’s rule was marked by a slight return to Arab-Islamic identity, previously abandoned by Bourguiba. This was evident in Ben Ali’s speeches delivered in formal Arabic, carrying “associations with Islam and classical Arab civilization” (Hawkins 2011: 40). Moreover, he was “routinely filmed engaging in important religious events, such as greeting Tunisian pilgrims on their return from the haj and attending prayers during Laylat al-Qadr, the holiest night of Ramadan” (Hawkins 2011: 40).

Post-Ben Ali regimes, particularly under the Ennahda, an Islamic democratic party, saw a shift to a more Islamicised rule that sought to purify the country. The leader of the Ennahda,

Rached Ghannouchi, after the party's victory in 2011 stated that "Arabic-French bilingualism represented a 'linguistic pollution' of Tunisia's identity" (Versteegh 2014: 261-262). The party's Islamic ideology received heavy criticism from secularists who saw it as a threat to Tunisia's modernist legacy. This distrust of Islamic rule was heightened with the increasing terrorist attacks, political crises, political assassinations and stagnating economy. This atmosphere gave way to the decade of Islamic rule to be known as *Al-'ashriyya al-sawda'* (known as the Black Decade (2011-2021)). This resulted in an eagerness to return to the idyllic Tunisian identity: *La Tunisianité*, which is defined by Caïd Essebsi (2014-2019: 401-402) as

a culture of moderation, of realism and consensus. We draw from Islam the idea of 'nation of the middle' which seeks to bring together and unify and favours persuasion rather to coercion. Tunisianité rests on the principle of national unity, natural solidarity and voluntary cohesion of all the nation's social layers. It rejects all dogmatisms and cultivates the spirit of tolerance and the sense of relativity.

Zemni (2016) questions whether this *Tunisianité* would host pluralism in its general distrust of Islam-oriented parties and regimes. The dissolution of the parliament in 2021, effectively ending the rule of Ennahda, was a turning point in Tunisian history. The presumed link of the Islamic party to Middle Eastern nations may be argued as a catalyst for the return to a pre-Arab identity rooted in Berber culture. Despite this tendency, a reclamation of an Amazigh identity remained secondary as *Tunisianité* favoured a sense of unity and uniformity, which may have been threatened by further sectarianism, especially that the Amazigh population was estimated to be less than 1% (Pouessel 2017: 215). Nevertheless, the work of Benammar Elgaaïed on the genetic makeup of Tunisians consolidated an Amazigh lineage. The study found that, even within Arab communities, genetic structures were predominantly Berber: "it would mostly be Arabicised Berbers who settled there with Arabic surnames" (Benammar Elgaaïed 2022: 170). The reaction to the book solidified a complex relationship with the Arab component in the Tunisian identity, a constant flux between resentment and eagerness to belong. Moreover, this raised the question of *nasab* and passing once again as legitimacy in this sense was "forged".

The terms examined in this study – slurs targeting Arabs or Arabness – must be understood within this context of long-standing othering, counter-othering, and the specific trajectory of Tunisian nation-building. They represent not merely casual pejoratives, but linguistic acts that index a historical position: that of a population repeatedly positioned as peripheral to an Arab centre, yet possessing its own deep civilisational heritage and distinct national consciousness.

2. Methodology

This study employs a mixed-methods design to investigate the semiotics of othering and counter-othering in the construction of a contemporary Tunisian linguistic identity. The research integrates qualitative discourse analysis with quantitative descriptive and inferential statistics to analyse data from two distinct domains: computer-mediated communication and popular music.

2.1. Data sources and collection

The data corpus comprises two components. A digital corpus composed of a sample of 30 public Facebook posts was compiled using a purposive sampling strategy. The posts analysed in this study were published between 2021 and 2025, after the period colloquially referred to in Tunisia as “The Black Decade”. Posts were identified via the platform’s search function using the keywords ‘*orbān* (عربان), ‘*rībah* (عربية), and *sīdī ‘arbī* (سيدي عربي) and were included if they were public, originated from users identifying as Tunisian, and used the slurs in a discursive (rather than metalinguistic) context. The final corpus (n=30) was curated to ensure thematic diversity across social, political, and humorous contexts.

A musical corpus of two purposefully selected songs was analysed for its lyrical content. The first song, “Sidi Arbi” by Znous, is a rock track known for its socio-political commentary. The second, “La3riba” by Erkez Hip-Hop, represents an innovative fusion of rap and traditional Tunisian *mezoued* music. These songs were selected for their cultural resonance and explicit use of the slurs under investigation.

2.2. Analytical framework and coding procedure

The analysis was guided by Weinreich’s (1968) concept of resentful language loyalty and Hall’s (2005) work on ethnic and linguistic passing. A thematic analysis (Braun & Clarke 2006) was conducted on both corpora. All data were recoded for the following variables:

- (1) Slur Term: The specific lexical item used (‘*rībah*, ‘*orbān*, *sīdī ‘arbī*).
- (2) Primary Theme: The core discursive function of the slur, categorised as:
 - a) *Political Delegitimation*: Using the slur to frame political figures, parties, or ideologies as foreign, illegitimate, or hostile to Tunisian interests.
 - b) *Socio-Cultural Distinction*: Deploying the slur to mark a group or behaviour as uncultured, vulgar, uneducated, or backward.
 - c) *Moral/Religious Hypocrisy*: Using the slur to criticise a target for failing to live up to religious or ethical standards they profess to embody.
 - d) *Ironic Reclamation / In-Group Solidarity*: Using the slur humorously, self-deprecatingly, or affectionately to build solidarity within an in-group, thereby disarming its offensive power.
- (3) Target: The entity against whom the slur is directed (e.g.: Political Elite, General Out-Group, In-Group/Self).
- (4) Sentiment: The overall affective tone of the utterance (Negative vs. Positive/Ironic).

2.3. Analytical procedures

The coded Facebook data were analysed using SPSS (Version 23). Descriptive statistics (frequencies, percentages) were calculated to characterise the corpus. Inferential statistics

(Pearson's Chi-Square tests of independence) were employed to test for significant associations between categorical variables, specifically between Slur Term and Primary Theme, and between Primary Theme and Sentiment. Assumptions for the Chi-Square test were checked, and violations (low expected cell counts) are noted where applicable, with a focus on interpreting descriptive patterns alongside statistical significance. Second, the two songs were subjected to a close discursive and pragmatic analysis. This involved examining the lyrical context, contextual cues (Grice 1975), and illocutionary force of the slurs to interpret their social meaning and how they construct in-group/out-group boundaries.

2.4. Ethical considerations

In accordance with the Association of Internet Researchers' ethical guidelines (Franzke *et al.* 2020), all data from Facebook are treated as public discourse. To protect user anonymity, all identifying information (names, profile links) has been removed. The analysis focuses on aggregate discursive patterns rather than individual users.

3. Linguistic counter-othering in popular Tunisian culture

3.1. Analysis of social media

A quantitative analysis of thirty (n=30) Facebook posts employing anti-Arab slurs reveals distinct patterns in their discursive deployment. In terms of lexical preference, '*rībah*' was the most frequently used slur, appearing in 40% (n=12) of posts, followed by *sīdī 'arbī* (33.3%, n=10) and '*orbān*' (26.7%, n=8). The primary pragmatic function of these slurs was overwhelmingly socio-cultural distinction, accounting for half of all instances (50%, n=15). Political delegitimisation was the second most common theme (23.3%, n=7), while ironic reclamation/solidarity and moral/religious hypocrisy were equally represented (13.3% each, n=4). A critical finding pertains to the target of this othering discourse: the vast majority of slurs (83.3%, n=25) were directed at a general out-group, an unnamed other, with specific targets like the political elite being far less common (10%, n=3). Overall, the sentiment was predominantly negative (60%, n=18), though a substantial portion (40%, n=12) leveraged the slurs for positive or ironic in-group bonding, indicating a complex and nuanced relationship with these stigmatised terms.

A Pearson's Chi-Square test of independence was performed to examine the relationship between the type of slur used ('*rībah*', '*orbān*', *sīdī 'arbī*) and its primary discursive theme. While the relationship was not statistically significant at the $p < .05$ level, $\chi^2(6, N = 30) = 11.21$, $p = .082$, the descriptive data from the cross-tabulation reveals strong and meaningful patterns of specialised usage. The analysis indicates a clear functional distribution among the slurs. '*rībah*' demonstrated notable versatility but was uniquely associated with ironic reclamation/solidarity, accounting for all four instances (100%) of this theme in the corpus. A plurality of its uses (41.7%) was for socio-cultural distinction, such as in examples (1) and (2).

(1) إلي موجودة في العربية أطول من برج إيفل وخليفة مع بعضهم [ingratitude] كعبة

The ingratitude found in 'rībah is longer than the Eiffel Tower and Burj Khalifa combined

(2) أش كرهت روحي وكرهت العربية وكهو حاشا الرجال

How I hate myself and hate the 'rībah, except the men.

Conversely, 'orbān showed a marked tendency for political delegitimisation, with half (50.0%) of its instances serving this function, such as in example (2).

(3) لا أتشرف بعروبتكم يا عربان

I am not honoured by your Arabness you 'orbān.

It was never used for ironic reclamation. Most notably, *sīdī* 'arbī emerged as the term most specialised for critiques of moral/religious hypocrisy. This is present in example (3).

(4) سيدي العربي كي تعطيه أكثر من قيمته يولى هكا

sīdī 'arbī when you give him more than he is worth becomes like this.

It accounted for half (50.0%) of all posts in this thematic category and was the only slur for which this theme constituted a major proportion of its usage (20.0%). Furthermore, it was predominantly employed for socio-cultural distinction (70.0% of its uses) and was entirely absent from ironic reclamation contexts.

It is important to note that the Chi-Square test assumption was violated, with 83.3% of cells having an expected count of less than 5, a common limitation in small-sample, high-variability datasets. Therefore, while the quantitative results suggest a non-significant relationship, the clear qualitative patterns in the descriptive data are substantively significant. They indicate that *sīdī* 'arbī specialises in moral and cultural critique, 'orbān in political othering, and 'rībah in versatile othering that includes a unique capacity for ironic reclamation.

A Pearson's Chi-Square test of independence revealed a statistically significant association between the primary thematic function of the slurs and their expressed sentiment, $\chi^2(3, N = 30) = 14.44, p = .002$. The cross-tabulation demonstrates a near-perfect functional divide in how sentiment is deployed across different themes. The theme of political delegitimisation was exclusively negative, with 100% of posts (n=7) expressing negative sentiment. Similarly, posts employing slurs for moral/religious hypocrisy were uniformly negative (100%, n=4). Conversely, the discourse of ironic reclamation/solidarity was defined by its positive or ironic sentiment, constituting 100% of its instances (n=4). The theme of socio-cultural distinction was the most balanced, showing a near-even split between negative (46.7%, n=7) and positive/ironic (53.3%, n=8) sentiment, indicating its versatility as a tool for both genuine social critique and in-group bonding.

This clear dichotomy underscores that the pragmatic function of a slur rigidly constrains its emotional tone: when used for political or moral attack, the sentiment is invariably negative; when used for ironic reclamation, it is invariably positive. Socio-cultural distinction alone operates across this affective boundary.

3.2. Analysis of “Sidi Arbi” by Znous

In accordance with the analytical procedure of subjecting the musical corpus to a close discursive and pragmatic analysis, the song “Sidi Arbi” by the Tunisian hardcore metal band Znous was examined. The song “Sidi Arbi” serves as a pertinent case study. The track, released in 2020, is situated within the protest genre and gained notoriety for its overt social and political critique following the 2011 Revolution. The band itself self-defines as a politically engaged group that utilises art as a means of addressing injustices. The name of the band is the plural of Tunisian word *zins*, a cognate of the Arabic word *Jins* (pl. *Ajnās*). The Tunisian plural is more similar to the Greek γένος, (*Genos*; *race*). In Tunisian Arabic, *znous* is a derogatory term signifying a group of individuals, with common interests, marked by socially unacceptable behaviours, i.e. an act of othering.

The analysis focused on the lyrical context, co-textual cues (Grice 1975), and illocutionary force of the slurs to interpret their social meaning and delineate the construction of in-group/out-group boundaries. The song is a potent instrument of protest, framing the Islamic conquests as a violation of land and people. This establishes a foundational binary opposition between a violated, authentic native “us” (the Tunisian/Berber in-group) and a savage, predatory “them” (the Arab out-group). The band’s own introductory note explicitly frames the song as

an enquiry into the controversial sense of identity amongst the inhabitants of North Africa, and especially Tunisia. It’s a historical analysis of the tragic Arabization of North African natives, cultural hegemony and the prevalence and spread of hardline Islamism as an ideology during the last decade⁹⁸. ([Znousland.net](https://www.znousland.net))

The introductory note prepares the listener for a discourse of counter-othering, within which the slur ‘*orbān*’ is strategically mobilised. The band provided their translated lyrics in table 1 next to the original Tunisian Arabic. The pragmatic force of the slur ‘*orbānah*’ is central to this discourse. Its deployment in the verse – “و من بعد ما سحفتنا الغربة، و جابو دين رب” (“The ‘*orbānah*’ eradicated us to bring the religion of God!”) – is not a mere ethnic descriptor but a sociolinguistic shibboleth that marks the target as inauthentic and morally corrupt. The phrase «دين ربي» (*dīn rabbī*) is a sarcastic reworking of a blasphemous slur common in Tunisian Arabic. The co-text (Grice 1975) is critical here: the lyric immediately juxtaposes the act of eradication with the bringing of religion, creating a stark contradiction that is compounded by the subsequent line alleging sexual violence. This co-text (Grice 1975) frames the ‘*orbānah*’ as

⁹⁸ <https://www.znousland.net/sidi-arbi/>

entities whose projected religious piety masks an inherent moral vacuity and predatory nature. The illocutionary force (Austin 1962; Searle 1969) is thus one of accusation and historical indictment.

English translation of “Sidi Arbi”	Tunisian Arabic lyrics of “Sidi Arbi”
“Look who’s coming to congratulate us, Our country is open for everyone Just wash your feet before you come in The Arabs eradicated us to bring the religion of God! and raped our women by the same occasion Lucky is who strips us of our riches and sell[sic] us into slavery and earned a fortune while doing so”	و يا سعد من جانا و هَنَّا، بلادي ملك ربي بركة أغسل ساقيك و من بعد ما سحقتنا العُربانة، و جابو دين ربي و شدو نسانا بالسيف و يا سعد من باعنا و عَرَّانا و عاش متخبي حشاه تي صحة ليه

Table 1: Tunisian Arabic Lyrics and English Translation of Znous’ “Sidi Arbi”

This act of counter-othering is further crystallised in the song’s title and recurring figure, *Sīdī ‘arbī*. In Tunisian dialect, this phrase is a common adage signifying an innate ungrateful nature, echoing the usage in (4). The song pragmatically reappropriates this cultural trope, scaling it from the individual to the historical. By labelling the oppressor as *sīdī ‘arbī*, playing on the title *sīdī* (*my master*) the artist projects the stereotypes of barbarism and ingratitude back onto the conqueror, arguing that true savagery lies in the violence of political and sexual domination, not in pre-existing indigenous identity. The political and sexual violence is accentuated in the use of the term *‘arranā* (عَرَّانا), which at once means to strip naked and to strip one of his belongings. This constitutes a masterful inversion of the inherited civilisational hierarchy, long enjoyed by the Arabs. In fact, the song portrays the Arab as an ungrateful figure with an insatiable appetite for Berber riches.

The lyrical strategy in “Sidi Arbi” provides compelling evidence for the operation of resentful language loyalty in contemporary Tunisia. The song articulates a deep-seated resentment towards a group perceived as both historically dominant and morally illegitimate. It asserts the cultural and moral superiority of the in-group precisely through the stigmatisation of the out-group’s identity marker. The final verse of the song calls on listeners, the “people who have forgotten who [they] are” to rewrite the past and the present. The artists’ proclamation is a masterful instance of counter-othering, whereby Arabness is vehemently disavowed. The pejorative use of *‘orbānah* and *‘arbī* is not a denial of Islam nor of the Arabic language *in toto* – especially as the song is introduced in Standard Arabic and performed in a variety of Arabic – but a rejection of a specific, hegemonic socio-political identity perceived as imposed, inauthentic and corrupt. Language itself becomes the medium through which this disavowal is weaponised, fulfilling the core function of resentful loyalty as defined by Weinreich (1968).

3.3. Analysis of “La3riba” by Erkez HipHop

The phenomenon of linguistic counter-othering finds a distinct yet complementary expression in the song “La3riba” of the fusion project Erkez Hip-Hop, released in 2019. The song’s very composition serves as a meta-discursive statement on identity. The synthesis of global rap with the traditionally Tunisian *mezoued* – a traditionally Tunisian bagpipe – creates a soundscape where an authentic native sound is asserted within a global genre. This musical choice pragmatically frames the ensuing lyrics as a negotiation of modern *Tunisianness*. The discursive context of the song revolves around themes of self-actualisation and overcoming adversity. Within this framework, the bridge operates as a pivotal moment of explicit dis-identification with the Arabs (*‘rībah*):

(5) بجاه الله اعفيني مالعربية//بجاه الله اعفيني مالمصيبة//يا وخياني ملا غريبة//إيه يا العربية

By Allah spare me the *‘rībah*! By Allah spare me the calamity! Oh brothers, what an oddity! Oh the *‘rībah*!

The pragmatic force of the slur *‘rībah* here is multifaceted. Its use in a repetitive, prayer-like invocation imbues the rejection with a sense of moral urgency and gravitas. Moreover, it accentuates a Muslim identity that invokes Allah in times of hardships. The direct co-text (Grice 1975) – equating *‘rībah* with *calamity* (*mṣībah*) and *oddity* (*ghrībah*) – semantically loads the term with connotations of misfortune and social aberration. The term itself in Tunisian Arabic signifies an uncouth and uncultured individual that one would not associate with. This is in parallel to the uses in (1) and (2). Furthermore, the designation of *‘arbī* or *‘rībah* is often used in the Tunisian context to signify *bedouin* or *rural* in a pejorative rather than an idyllic sense.

The illocutionary act is one of supplication and vehement dissociation; the speaker is not merely describing but actively petitioning to be separated from this stigmatised identity. This constitutes a clear act of boundary policing, where the “Tunisian” in-group is defined in opposition to the “uncultured” and “calamitous” Arab (*‘rībah*) out-group. The slur performed in “La3riba” is a semantic shift where being Arab is metonymically tied to a lack of culture, refinement, or intellectual depth. The timing of the *mezoued*’s entrance in the track, following this lyrical disavowal, sonically reinforces the lyrical argument: the authentic Tunisian cultural element emerges after the rejection of the *‘rībah* identity.

When contrasted with the first song, a nuanced typology of othering emerges. Where Znous used *‘orbānah* and *‘arbī* to mark the political and historical other, Erkez HipHop uses *‘rībah* to target the socio-cultural other. The target shifts from a historical-political oppressor to a diffuse, vulgar social type. This demonstrates the versatility of the counter-othering lexicon; it can be weaponised across different domains of social life to police the boundaries of “true” *Tunisianness*. It is important to note that a Tunisian would often self-identify as an Arab, yet being called *‘rībah* or *‘arbī* is a conspicuous insult, further manifesting the paradox of the Tunisian identity.

The two songs examined here, particularly Erkez HipHop's track, received widespread popular approval. The group was subsequently invited to perform the song on the private Tunisian television channel Attessia TV, a mainstream platform, signalling not only the cultural resonance of their critique but also a degree of institutional recognition for the sentiment they articulated. In fact, the song was such a success that it was commercially recontextualised in a 2021 Ooredoo advertisement, featuring a military general on a campaign singing the song along with his soldiers and dancing to *mezoued* on horseback (figure 1). Though the commercial did not mention that the general was Hannibal, the public's swift association of the singing general with Hannibal, a pre-Arab Carthaginian figure, underscores how the song's discourse is interpreted as a celebration of an authentic, deep-rooted Tunisian identity. The image of Hannibal singing an anti-Arab slur to the tune of the *mezoued* is a powerful cultural embodiment of the central paradox: an identity articulated in Arabic that simultaneously and vigorously rejects the *Arab* label. Language itself becomes the very medium through which this disavowal is articulated and weaponised. In Erkez HipHop's song the title of the song is written in correct Arabic script (العربية), while the latinised version is typically Tunisian, using the number 3 to represent the sound /ʕ/. The definite marker <Al-> is also written in the Tunisian colloquial form <La->. Thus, Tunisian identity is situated somewhere between these two forms; an evident quasi-Arabness.



Figure 1: Still frames from the 2021 Ooredoo Ramadan advertisement showing a general on horseback singing Erkez HipHop's "La3riba" and dancing to *mezoued*.

4. Discussion

The findings from this study converge to paint a complex portrait of Tunisian identity as constructed through a dynamic and strategic practice of linguistic counter-othering. The integrated analysis of digital discourse and popular music reveals that the rejection of Arabness is not a simple sentiment but a sophisticated, multi-faceted linguistic phenomenon that operates across political, cultural, and moral domains. This practice serves as a powerful mechanism for asserting a Tunisian identity, one that is, nevertheless, deeply rooted in the Arabic language and Islamic faith yet defined in opposition to the hegemonic Arab exonym.

This paradoxical identity can be understood as the modern culmination of a long historical process of linguistic and ethnic focusing. Le Page & Tabouret-Keller (1985: 248-249) posit that internal cohesion is often achieved through "benign neglect" coupled with an "external threat", leading to the totemisation of linguistic stereotypes. In the North African context, a critical factor was the role of Islam as a unifying force that simultaneously "totemised" Classical Arabic (*fuṣḥā*) as a sacred linguistic ideal.

However, the historical "external threat" to this Arabo-Islamic complex materialised not in the Ottoman Empire, which, despite some linguistic competition, largely shared the faith and

did not seek to eradicate Arabic (Albirini 2016; Suleiman 2003), but in French colonialism. The French colonial project, with its explicit policy of assimilation and *mission civilisatrice*, represented a profound external threat. Yasir Suleiman (2003: 117) writes that “Arab nationalism [treats] language as one of the major ingredients in nation-formation [...] which sets them apart from other nations”. This has rendered Arabic a pillar of post-independence nation-building. In this respect, being Arab is speaking Arabic, in marked opposition to the identity of the coloniser. However, one must acknowledge that colonial powers played into ethnic and religious differences in the Arabophone world, making such a definition problematic. For example, in Mount Lebanon, under French mandate, Christian Maronites, motivated by religious affinity, embraced the French language of fellow Christians as a sign of modernity and culture (Albirini, 2016). This linguistic change was utilised to fuel the flames of division along the lines of ethnicity, religion, and denominations.

[T]he French mobilized the Christian–Muslim rift to carve Lebanon out of the Syrian map, combining the religion argument with a claim of a pre-Islamic, pre-Arab Phoenician origin of Lebanese people – an argument that was ... adopted and propagated by some Lebanese intellectuals. (Albirini 2016: 143)

This Phoenician identity, several decades after independence, is still alive in Lebanon and defended by the Maronite leader of the Lebanese Forces Samir Geagea. Therefore, such definitions are to be approached with caution.

In the North African context, Alexandre (1963) explains that the French policy had for centuries hinged on universality that welcomed the *βάρβαρος* (*barbarians*), even if such tolerance resulted in these civilised savages using French to attack France (Alexandre 1963: 58). As such, one’s native tongue is a sign of barbarism while learning French is that of culture (Bassiouny 2020). This direct assault forged a powerful, binary opposition, making the defence of Arabness and Islam synonymous with anti-colonial resistance.

It is precisely within this historical crucible that the contemporary practice of counter-othering becomes intelligible. With the departure of the French coloniser, the external threat that once solidified the Arabo-Islamic identity receded. In the post-colonial era, the hegemonic Arab identity could itself be re-evaluated as an internal dominant group. The specialised slurs documented in this study are the tools of this re-evaluation. The statistical patterns from the Facebook corpus provide a foundational map of this post-colonial discursive landscape. The specialised usage of slurs – where *‘orbān* leans toward political delegitimation, *sīdī ‘arbī* toward moral and cultural critique, and *‘rībah* demonstrates unique versatility, including a capacity for ironic reclamation – indicates a highly developed, nuanced lexicon of othering. This functional distribution suggests that Tunisians are not simply rejecting an abstract Arab identity but are engaging in precise discursive work: policing political boundaries with one term, social and moral boundaries with another, and even forging in-group solidarity through the ironic reappropriation of a third. Moreover, the posts were predominantly met with sympathetic reactions from commenters, reflecting the informal, vernacular context in which ordinary

Tunisians engage with contentious identity questions on social media. While the time-frame of the corpus postdates the Black Decade, the recurrent use of terms with Arab referents as slurs reflects a solidification of Tunisian identity in its *Tunisianité* which affirms national particularism markedly different from an Arab Other. The choice to weaponise precisely these terms reveals a shift wherein Arabness itself becomes a carrier of social stigma. This lexical strategy re-inscribes Tunisian identity as distinct from, and implicitly superior to, an Arabness construed as foreign and uncivilised.

The statistically significant relationship ($p = .002$) between theme and sentiment further underscores the calculated nature of this discourse. The rigid dichotomy, where political and moral attacks are exclusively negative and ironic reclamation is exclusively positive, demonstrates that these are not random insults but strategically deployed speech acts (Austin, 1962; Searle, 1969) with clear pragmatic goals. This finding offers robust quantitative support for Weinreich's (1968) concept of resentful language loyalty, illustrating how a dominated group can weaponise language to assert its perceived cultural superiority and resent its symbolic dependence on the dominant group's identity marker. The fact that this othering is overwhelmingly directed at a vague General Out-Group (83.3%) underscores that its primary function is the construction of a cohesive Tunisian in-group by defining it against a diffuse, uncultured or hypocritical other.

The musical analyses provide depth and context to these quantitative patterns, illustrating how this counter-othering is narrativised and amplified in popular culture. Znous's "Sidi Arbi", released during the Black Decade, serves as a clear example of the political and historical pole of this resentment. The song's lyrical content, framing the Arab conquest as a violation and its agents as morally corrupt '*orbānah*', directly mirrors the political delegitimisation found in the Facebook data. It performs a profound inversion of historical hierarchy, projecting the label of *barbarian* back onto the conqueror, demonstrating that identity is constructed through opposition. Crucially, the song's use of Arabic to dismantle the prestige of Arabness perfectly encapsulates the central paradox. Moreover, the song overtly criticises the alleged collusion of Qatari government with the Ennahda party, under the garb of religion, echoing Zemni's (2016) ideas of *Tunisianité* being rooted in a distrust of Islam-oriented politics.

In contrast, Erkez Hip-Hop's "La3riba" exemplifies the socio-cultural distinction prevalent in the digital corpus. The use of '*rībah*' to signify a vulgar, uncultured calamity shifts the focus from historical grievance to contemporary social boundary-policing. Similarly to "Sidi Arbi", the song was released during a period of political and social unrest, further contextualising its general theme of overcoming adversity. The song's structure – where the authentically Tunisian *mezoued* sound emerges only after the lyrical rejection of the '*rībah*' – is a powerful meta-linguistic statement. It sonically embodies the act of purifying Tunisian identity from perceived Arab vulgarity. The image of a pre-Arab Carthaginian hero singing an anti-Arab slur is the ultimate expression of this paradox: a claim to an authentic indigenous identity that is articulated through the very language it seeks to disavow.

Together, these findings compellingly illustrate that Tunisian identity is not a simple alignment with an Arab or Berber pole but exists in a state of quasi-Arabness. It is an identity negotiated in the interstices – between Standard Arabic and Tunisian dialect, between the global reach of rap and the local sound of the *mezoued*, and between the embrace of Islam and the rejection of the ethnic label historically associated with it. This paper thereby contributes to a decolonial understanding of North African identity by demonstrating how inherited linguistic and ethnic hierarchies are actively questioned, subverted, and renegotiated not only in political rhetoric but in the everyday discourses of social media and the potent narratives of popular culture.

Conclusion

In conclusion, this study has demonstrated that the contemporary Tunisian linguistic identity is fundamentally paradoxical, articulated in Arabic yet constructed through a sophisticated practice of counter-othering Arabness. The specialised lexicon of slurs – ‘*orbān*’ for political delegitimisation, *sīdī* ‘*arbī*’ for moral critique, and ‘*rībah*’ for socio-cultural distinction and ironic reclamation – functions as a precise mechanism for policing the boundaries of a distinct in-group, exemplifying Weinreich’s concept of resentful language loyalty. This phenomenon, prevalent from social media to popular music and national advertising, reveals a post-colonial identity negotiated in the liminal space of quasi-Arabness; it is an identity that embraces Islam and the Arabic language while simultaneously using them to reject the hegemonic Arab ethnonym, thereby subverting inherited hierarchies and asserting a unique, resilient cultural self through the strategic reappropriation of the dominant linguistic system itself.

References:

- AFRICANUS, Leon, 2010, *The History and Description of Africa: And of the Notable Things Therein Contained*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ALBIRINI, Abdulkafi, 2016, *Modern Arabic sociolinguistics: Diglossia, variation, codeswitching, attitudes and identity*, Abingdon, Routledge.
- ALEXANDRE, Pierre, 1963, « Les problèmes linguistiques africains vus de Paris », in J. SPENCER (ed.), *Language in Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 53-69.
- ANSON, Edward M., 2009, « Greek Ethnicity and the Greek Language », *Glotta*, vol. 85, 5-30.
- AUSTIN, John Langshaw, 1962, *How to Do Things with Words*, Oxford, Oxford University Press.
- BACCOUCHE, Taïeb, 1998, « La langue arabe dans le monde arabe », *L'information grammaticale*, vol. 2, n°1, 49-54.
- BARTH, Fredrik, 1969, *Ethnic Groups and Boundaries*. Boston Little Brown and Cie.
- BASSIOUNEY, Reem, 2020, *Arabic sociolinguistics: Topics in diglossia, gender, identity, and politics*, Washington, D.C., Georgetown University Press.
- BEEKES, Robert, 2010, *Etymological Dictionary of Greek*, Leiden, Brill, 2 vol.
- BENAMMAR ELGAAÏED, Amel, 2022, *Les Tunisiens qui sont-ils ? D'où viennent-ils ?*, Tunis, Académie tunisienne des sciences et des lettres et des arts Beït al-Hikma.
- BLAU, Joshua, 1977, *The beginnings of the Arabic diglossia: a study of the origins of Neoarabic*, Malibu, Undena Publications.
- BOURGUIBA, Habib, 1967, *Articles de presse (1929-1934)*, Tunis, Centre de Documentation Nationale.
- CAÏD ESSEBSI, Béji, 2009, *Habib Bourguiba: Le bon grain et l'ivraie*, Tunis, Sud Editions.
- CHEJNE, Anwar G., 1969, *The Arabic language: Its role in history*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- ELFASI, Mohammed, HRBEK, Ivan, 1988, «Stages in the development of Islam and its dissemination in Africa», in M. Elfasi & I. Hrbek (eds.), *General history of Africa: Africa from the seventh to the eleventh century*, California, UNESCO, 56-91.
- FERGUSON, Charles A., 1959, "The Arabic koine", *Language*, vol. 35, n°4, 616-630.
- GARNIER, Sébastien, 2018, "Perched on the Shoulders of Giants? Looking at the Almohad Empire in the Hafsid Chronicles", *Arabica*, vol. 65, n°5-6, 563-596.

- GRICE, Herbert Paul, 1975, « Logic and Conversation », in P. COLE & J.L. MORGAN (eds.), *Syntax and Semantics*, Vol. 3: Speech Acts, New York, Academic Press, 41-58.
- GUMPERZ, John J., 1962, “Types of linguistic communities”, *Anthropological Linguistics*, vol. 4, n°1, 130-142.
- GUTTORMSEN, Dag S. A., 2018, “Advancing Otherness and Othering of the Cultural Other during "Intercultural Encounters" in Cross-Cultural Management Research”, *International Studies of Management & Organization*, vol. 48, n°3, 314-332.
- HALL, Jonathan M., 2005, *Hellenicity. Between ethnicity and culture*, Chicago, University of Chicago Press.
- HAUGEN, Einar, 1966, “Dialect, Language, Nation”, *American Anthropologist*, vol. 68, n°4, 922-935.
- HAWKINS, Simon, 2011, “Who Wears Hijab with the President: Constructing a Modern Islam in Tunisia”, *Journal of Religion in Africa*, vol. 41, n° 1, 35–58.
- IBN KHALDŪN, 2005, *The Muqaddimah: an introduction to history*, Princeton, Princeton University Press.
- JONES, William R., 1971, “The Image of the Barbarian in Medieval Europe”, *Comparative Studies in Society and History*, vol. 13, n°4, 376-407.
- LE PAGE, Robert B., TABOURET-KELLER, Andrée, 1985, *Acts of Identity: Creole-based Approaches to Language and Ethnicity*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LEO AFRICANUS, 1896, *The History and Description of Africa* (3 Vols), London, Hakluyt Society.
- LIEBL, Vernie, 2009. “The caliphate”, *Middle Eastern Studies*, vol. 45, n°3, 373-391.
- MEISEL, Jürgen M., 2006, « The bilingual child », in T. K. BHATIA & W. C. RITCHIE, William (eds.), *The handbook of bilingualism*, Oxford, Blackwell, 90-113.
- MILROY, James, MILROY, Lesley, 2012, *Authority in Language: Investigating Standard English*, Abingdon, Routledge.
- MONES, Hussein, 1988, «The conquest of North Africa and Berber resistance », in M. Elfasi & I. Hrbek (eds.), *General history of Africa: Africa from the seventh to the eleventh century*, California, UNESCO, 224-245.
- PERKINS, Kenneth J., 1997, *Historical dictionary of Tunisia*, Lanham, Scarecrow Press.
- PHILLIPS, Christopher, 2014, “The Arabism Debate and the Arab Uprisings”, *Mediterranean Politics*, vol. 19, 141-144.
- POUESSEL, Stéphanie, 2017, « La revendication amazighe en Tunisie : la tunisianité au défi de la transition politique », in M. Tilmatine and T. Desrues (eds.), *Les revendications*

amazighes dans la tourmente des « printemps arabes », Rabat, Centre Jacques-Berque, 215-237.

RETSÖ, Jan, 2003, *The Arabs in antiquity: Their history from the Assyrians to the Umayyads*, Abingdon, Routledge.

ROWE, Nina, 2012, “OTHER”, *Studies in Iconography*, vol. 33, 131-144.

SEARLE, John R., 1969, *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge, Cambridge University Press.

S’HIRI, Sonia, 2013, “‘Speak Arabic Please!’: Tunisian Arabic Speakers’ Linguistic Accommodation to Middle Easterners”, in A. ROUCHDY (ed.), *Language contact and language conflict in Arabic variations on a sociolinguistic theme*, Abingdon, Routledge Curzon Press, 149-181.

SULEIMAN, Yasir, 2003, *The Arabic Language and National Identity: A Study in Ideology*, Edinburgh, Edinburgh University Press.

SULEIMAN, Yasir, 2006, “‘Arabiyya’”, IN K. VERSTEEGH, M. EID, A. ELGIBALI, M. WOIDICH AND A. ZABORSKI (eds.), *Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics*, Leiden, Brill, 173-178.

THOMAS, George, 1991, *Linguistic Purism*, London, Longman.

VERSTEEGH, Kees, 2014, *The Arabic Language*, Edinburgh, Edinburgh University Press.

WARE, L. B., 1988, “Ben Ali’s Constitutional Coup in Tunisia”, *Middle East Journal*, vol. 42, n° 4, 587–601.

WEINREICH, Uriel, 1968, *Languages in Contact: Findings and Problems*, The Hague, Mouton Publishers.

WILMOT, Natalie V., VIGIER, Michael, HUMONEN, Kaisa, 2024, “Language as a source of otherness”, *International Journal of Cross-Cultural Management*, vol. 24, n°1, 59-80.

ZEMNI, Sami, 2016, “From Revolution to Tunisianité: Who Is the Tunisian People?”, *Middle East Law and Governance*, vol. 8, n°2–3, 131–50.